



Lyon

Fiches diplômes

onisep

Les CAP

[Certificat d'Aptitude Professionnelle]



www.onisep.fr/lyon
Septembre 2015



ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur
et de la recherche

Le CAP est un diplôme professionnel national qui est reconnu sur le marché du travail. Il couvre de très nombreuses spécialités dans le domaine des services ou de la production. Il existe 180 spécialités de CAP, dont 113 sont proposées dans l'académie de Lyon, en établissements publics ou privés, à temps plein ou par l'apprentissage.

Informez-vous sur les contenus, les débouchés des différents CAP et sur les lieux de formation.

Cette publication décrit précisément 113 CAP préparés dans l'académie de Lyon. Vous y trouverez pour chaque diplôme : objectifs, débouchés, poursuites d'études, enseignements professionnels, et références des textes officiels et référentiels (destinés aux enseignants).

Accès et modalités

Le CAP se prépare en deux ans après la classe de 3e. Exceptionnellement la préparation peut se dérouler en un an après un autre diplôme (autre CAP, Bac...) ou encore en trois ans dans certains cas.

Le CAP vise l'acquisition de techniques précises pour se préparer à un métier.

La préparation au CAP peut être suivie par la voie scolaire, dans les lycées professionnels, à temps plein.

Par la voie de l'apprentissage, la formation s'effectue en alternance entre l'entreprise et le CFA ou le lycée professionnel.

Enseignements et horaires en CAP

La formation comporte des enseignements généraux qui sont communs à tous les CAP : français, maths-sciences, histoire-géo, langue vivante, enseignement moral et civique, EPS, prévention santé environnement. Ces enseignements couvrent presque la moitié de l'emploi du temps.

Des enseignements technologiques et professionnels adaptés à chaque spécialité de CAP se déroulent sous forme de cours, de travaux pratiques, de travaux en atelier, en extérieur ou en intérieur selon le CAP.

Sous statut scolaire la période de formation en milieu professionnel (stage en entreprise) dure de 12 à 16 semaines selon la spécialité de CAP, réparties sur les deux années de formation.

Enseignements et horaires en 1^{re} année de CAP

Enseignements obligatoires	Horaires hebdomadaires moyens
Français, histoire-géographie	3 h 30 ou 4 h selon la spécialité
Math-sciences	3 h 30 ou 4 h selon la spécialité
Langue vivante	2 h
EPS	2 h 30
Prévention-santé-environnement (PSE)	1 h
Enseignement moral et civique	30 min
Enseignement technologique et professionnel	17 h ou 18 h
Aide personnalisée	1 h
Enseignements facultatifs	
Atelier d'expression artistique	2 h
Atelier d'EPS	2 h
Total horaires hebdomadaires	33 h à 38 h

LES CAP DANS L'ACADÉMIE DE LYON

Il existe 113 spécialités de CAP qui peuvent être préparées dans l'académie de Lyon.

Voie scolaire ou apprentissage

La formation sur 2 ans peut être suivie soit par la voie scolaire (à temps plein), soit par alternance, mais pour certaines spécialités de CAP une seule des deux voies est proposée.

Réussite à l'examen

Dans l'académie de Lyon le taux de réussite à l'examen du CAP en 2015 est de 84.1 % pour le secteur production et de 79.4 % pour le secteur des services.

Qui sont les élèves de CAP ?

Les élèves admis en CAP à la rentrée 2014, pour ce qui concerne les établissements publics de l'éducation nationale dans l'académie de Lyon, proviennent de 3ème SEGPA (624 admis), de 3ème générale (474 admis), de 3e prépa-pro (243 admis), de 3e alternance et classes relais (179 admis), autres (seconde générale, seconde pro, autres classes... environ 300 admis)

- Pour en savoir plus, voir le détail de l'affectation par CAP dans le bilan 2014 de l'affectation post-3e sur le site www.ac-lyon.fr rubrique orientation

Et après le CAP

En région Rhône-Alpes, plus de la moitié des titulaires d'un CAP poursuivent des études. Un bon tiers des titulaires de CAP choisissent d'élever leur niveau de qualification au niveau bac ; pour la plupart ils poursuivent en Bac pro.

Environ 40% des diplômés de CAP s'engagent dans la vie active. En région Rhône-Alpes en 2013, dans un contexte économique de crise, le taux d'emploi s'élève pour l'ensemble des CAP à 40% environ et la proportion de diplômés en recherche d'emploi à 49%.

- Pour en savoir plus consulter l'enquête IPECAP 2013 effectuées par les SAIO de Grenoble et de Lyon sur le site www.ac-lyon.fr rubrique orientation

Voir aussi sur www.onisep.fr/lyon le kit « Après la 3e »

Pour avoir toutes les adresses des établissements de préparation des CAP dans les académies de Grenoble et de Lyon consultez [Afira](#)



CAP, PAROLES DE JEUNES

En apprentissage ou en lycée professionnel, des jeunes témoignent de leur motivation et du contenu de leur formation.



LE CAP, PAROLES DE PROFS

Le CAP un diplôme pour ceux et celles qui veulent entrer rapidement dans le monde du travail. Professeur-e-s en lycée professionnel et formateurs en centre de formation d'apprenti-e-s nous expliquent comment se déroulent la formation et les relations avec les entreprises.

DÉLÉGATION RÉGIONALE LYON
2 rue Soeur Bouvier, 69005 Lyon
Tél. : 04 78 25 46 30
Fax : 04 78 36 36 51
Courriel : drolyon@onisep.fr
Directeur délégué : Yves Flammier
Rédacteur en chef : Georges Craen

Coordination : Jacqueline Bourgnel
Rédaction & Documentation : Katia Bald, Jacqueline Bourgnel, Jocelyne Bruchon, Julie Escomel-François, Liliane Grandclément et Perrine Vialland.
Maquette/mise en pages : Julie Colombier-Lelong
Reproduction, même partielle, interdite sans accord préalable de l'Onisep.
Crédits photos : Onisep
Données statistiques : Rectorat de l'académie de Lyon

LISTE DES CAP

Agent d'accueil et de conduite routière, transport de voyageurs	7	Doreur à la feuille ornemaniste	46	Métiers de la mode - vêtement flou	83
Agent de propreté et d'hygiène	8	Ebéniste	47	Métiers de la mode - vêtement tailleur	84
Agent de sécurité	9	Employé de commerce multi-spécialités	48	Métiers de la mode : chapelier-modiste	85
Agent polyvalent de restauration	10	Employé de vente spécialisé	49	Opérateur/opératrice logistique	86
Armurerie (fabrication et réparation)	11	▶ option A produits alimentaires	50	Orfèvre	
Art et techniques de la bijouterie-joaillerie	12	▶ option B produits d'équipement courant	51	▶ option A monteur en orfèvrerie	87
▶ option bijouterie sertissage	13	▶ option C services à la clientèle	52	▶ option B tourneur repousseur en orfèvrerie	88
▶ option bijouterie-joaillerie	14	▶ option D produits de librairie-papeterie-presse	53	▶ option C polisseur aviveur en orfèvrerie	89
▶ option polissage finition	15	Encadreur	54	▶ option D planeur en orfèvrerie	90
Arts de la broderie	16	Esthétique, cosmétique, parfumerie	55	Ouvrier archetier	91
Arts de la reliure	17	Etancheur du bâtiment et des travaux publics	56	Pâtissier	92
Arts du bois	18	Ferronnier d'art	57	Peintre-applicateur de revêtements	93
▶ option marqueteur	19	Fleuriste	58	Peinture en carrosserie	94
▶ option sculpteur ornemaniste	20	Fourrure	59	Petite enfance	95
▶ option tourneur	21	Horlogerie	60	Plasturgie	96
Arts et techniques du verre	22	Installateur en froid et conditionnement de d'air	61	Plâtrier - plaquiste	97
▶ option vitrailliste	23	Installateur sanitaire	62	Podo-orthésiste	98
Assistant technique en instruments de musique	24	Installateur thermique	63	Préparation et réalisation d'ouvrages électriques	99
▶ option guitare	25	Lapidaire	64	Propreté de l'environnement urbain - collecte et recyclage	100
Assistant technique en milieux familial et collectif	26	▶ option B pierres de couleur	65	Réalisation en chaudronnerie industrielle	101
Boucher	27	Lutherie	66	Réparation des carrosseries	102
Boulangier	28	Maçon	67	Restaurant	103
Cannage paillage en ameublement	29	Maintenance de bâtiments de collectivités	68	Sellerie générale	104
Carreleur mosaïste	30	Maintenance des matériels	69	Sellier harnacheur	105
Charcutier-traiteur	31	▶ option matériels de parcs et jardins	70	Sérigraphie industrielle	106
Charpentier bois	32	▶ option matériels de travaux publics et de manutention	71	Serrurier métallier	107
Chocolatier-confiseur	33	▶ option tracteurs et matériels agricoles	72	Services hôteliers	108
Coiffure	34	Maintenance des véhicules	73	Signalétique, enseigne et décor	109
Conducteur d'engins : travaux publics et carrières	35	▶ option motocycles	74	Solier-moquetiste	110
Conducteur d'installations de production	36	▶ option véhicules de transport routier	75	Souffleur de verre	
Conducteur livreur de marchandises	37	▶ option voitures particulières	76	▶ option enseigne lumineuse	111
Conducteur routier marchandises	38	Maroquinerie	77	▶ option verrerie scientifique	112
Conducteur-opérateur de scierie	39	Mécanicien conducteur scieries et industries mécaniques du bois	78	Tailleur de pierre	113
Constructeur bois	40	▶ option B mécanicien affûteur de sciage, tranchage, déroulage	79	Tapissier-tapissière d'ameublement en décor	114
Constructeur de routes	41	Mécanicien conducteur scieries et industries mécaniques du bois	80	Tapissier-tapissière d'ameublement en siège	115
Constructeur en béton armé du bâtiment	42	Mécanicien conducteur scieries et industries mécaniques du bois	81	Taxidermiste	116
Constructeur en canalisations des travaux publics	43	Mécanicien conducteur scieries et industries mécaniques du bois	82	Vannerie	117
Construction des carrosseries	44	Mécanicien conducteur scieries et industries mécaniques du bois		Vendeur-magasinier en pièces de rechange et équipements automobiles	118
Cordonnerie multiservice	45	Mécanicien conducteur scieries et industries mécaniques du bois		Vêtement de peau	119
Cordonnier bottier		Mécanicien conducteur scieries et industries mécaniques du bois			
Couvreur		Mécanicien conducteur scieries et industries mécaniques du bois			
Cuisine		Mécanicien conducteur scieries et industries mécaniques du bois			
Distribution d'objets et de services à la clientèle		Mécanicien conducteur scieries et industries mécaniques du bois			

SOMMAIRE DES CAP PAR DOMAINE

Alimentation - hôtellerie - restauration

Agent polyvalent de restauration
Assistant technique en milieux familial et collectif
Boucher
Boulangier
Charcutier-traiteur
Chocolatier-confiseur
Cuisine
Pâtissier
Restaurant
Services hôteliers

Arts artisanat

Arts de la broderie
Arts de la reliure
Assistant technique en instruments de musique
‣ option guitare

Automobile - engins

Maintenance des matériels

- option matériels de parcs et jardins
- option matériels de travaux publics et de manutention
- option tracteurs et matériels agricoles

Maintenance des véhicules

- option voitures particulières
- option véhicules de transport routier
- option motocycles

Bois - ameublement

Arts du bois

- option marqueteur
- option sculpteur ornemaniste
- option tourneur

Cannage paillage en ameublement

Charpentier bois

Conducteur-opérateur de scierie

Constructeur bois

Ebéniste

Encadreur

Lutherie

Mécanicien conducteur scieries et industries mécaniques du bois

- option B mécanicien affûteur de sciage, tranchage, déroulage

Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement

Menuisier installateur

Ouvrier archetier

Vannerie

BTP

Carreleur mosaïste

Conducteur d'engins : travaux publics et carrières

Constructeur de routes

Constructeur en béton armé du bâtiment

Constructeur en canalisations des travaux publics

Couvreur

Etancheur du bâtiment et des travaux publics

Installateur en froid et conditionnement de d'air

Installateur sanitaire

Installateur thermique

Maçon

Maintenance de bâtiments de collectivités

Menuisier aluminium-verre

Peintre-applicateur de revêtements

Plâtrier - plaquiste

Solier-moquetiste

Tailleur de pierre

Commerce - vente

Employé de commerce multi-spécialités

Employé de vente spécialisé

- option A produits alimentaires
- option B produits d'équipement courant
- option C services à la clientèle
- option D produits de librairie-papeterie-presse

Fleuriste

Vendeur-magasinier en pièces de rechange et équipements automobiles

Electricité - électronique - énergie

Métiers de l'enseigne et de la signalétique

Préparation et réalisation d'ouvrages électriques

Hygiène - sécurité

Agent de propreté et d'hygiène

Agent de sécurité

Propreté de l'environnement urbain - collecte et recyclage

Industries graphiques

Métiers de la gravure

- option A gravure d'ornementation
- option C gravure en modelé
- option D marquage poinçonnage

Sérigraphie industrielle

Signalétique, enseigne et décor

Matériaux : métaux - plastiques - papier

Art et techniques de la bijouterie-joaillerie

- option bijouterie sertissage
- option bijouterie-joaillerie
- option polissage finition

Arts et techniques du verre

- option vitrailliste

Construction des carrosseries

Doreur à la feuille ornemaniste

Ferronnier d'art

Lapidaire

- option B pierres de couleur

Orfèvre

- option A monteur en orfèvrerie
- option B tourneur repousseur en orfèvrerie
- option C polisseur aviveur en orfèvrerie
- option D planeur en orfèvrerie

Peinture en carrosserie

Plasturgie

Réalisation en chaudronnerie industrielle

Réparation des carrosseries

Serrurier métallier

Souffleur de verre

- option enseigne lumineuse
- option verrerie scientifique

Productique mécanique

Armurerie (fabrication et réparation)

Conducteur d'installations de production

Horlogerie

Santé - social - soins

Coiffure

Esthétique, cosmétique, parfumerie

Petite enfance

Podo-orthésiste

Taxidermiste

Textile - habillement

Cordonnerie multiservice

Cordonnier bottier

Fourrure

Maroquinerie

Métier du pressing

Métiers de la mode - vêtement flou

Métiers de la mode - vêtement tailleur

Métiers de la mode : chapelier-modiste

Sellerie générale

Sellier harnacheur

Tapissier-tapissière d'ameublement en décor

Tapissier-tapissière d'ameublement en siège

Vêtement de peau

Transport - magasinage

Agent d'accueil et de conduite routière, transport de voyageurs

Conducteur livreur de marchandises

Conducteur routier marchandises

Distribution d'objets et de services à la clientèle

Opérateur/opératrice logistique

CAP AGENT D'ACCUEIL ET DE CONDUITE ROUTIÈRE, TRANSPORT DE VOYAGEURS

Les conducteurs ou conductrices de bus ou de cars assurent le transport de voyageurs sur des lignes régulières. Ou bien ils assurent les déplacements de touristes en France ou à l'étranger. Ils accueillent et installent les voyageurs et leurs bagages dans des conditions de sécurité et de confort optimales, ils gèrent les aléas du voyage. Ils vendent et contrôlent les titres de transport.

Les candidats doivent avoir 21 ans et être titulaires du permis B. À noter : la plupart du temps ce CAP se prépare en 1 an. Dans ce cas, il faut en plus, être titulaire d'un diplôme de niveau V et en possession du permis D, sinon il faut s'engager à le passer durant la formation.



Les objectifs

Le titulaire de ce CAP doit acquérir des compétences :

- techniques : titulaire du permis D, il conduit et organise le déplacement des voyageurs en respectant la réglementation professionnelle routière, et en assurant le maintien de la sécurité des voyageurs et leur confort.

- relationnelles : acteur principal, et représentant de l'entreprise, il accueille et parfois installe les voyageurs à bord de son véhicule. Il est capable d'écouter les réclamations des usagers, de les informer sur le parcours et les horaires ;

- commerciales : l'agent de conduite est chargé de vendre les titres de transport, d'encaisser les paiements de la clientèle en appliquant les changements de tarification. Il agit pour la conservation et l'amélioration de l'image de marque de l'entreprise. Il assure aussi dans le cadre du transport interurbain les conditions financières d'une prestation prévue.

Les débouchés

Le titulaire de ce CAP exerce son métier au sein d'une entreprise de transport privée, d'une entreprise de transport publique ou semi-publique en milieu urbain ou interurbain (tourisme).

Poursuites d'études

Possibles sous certaines conditions en Bac pro du secteur transport ou logistique.

Enseignements professionnels

Rappel : le candidat au CAP agent d'accueil et de conduite routière, transport de voyageurs doit pouvoir justifier de la possession du permis D pour se présenter aux épreuves du diplôme. Il est soit titulaire de ce permis lors de son inscription, soit il s'engage à le préparer et à le passer pendant sa formation.

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) la formation comporte des enseignements technologiques et professionnels :

- la législation et l'économie appliquée (législation sociale appliquée aux transports de voyageurs)
- des éléments de sociologie (les professionnels du transport, acteurs de l'environnement)

- la connaissance de l'entreprise (organisation générale, outils, documents administratifs)
- la communication (interne, externe, moyens de communication)
- la géographie routière et urbaine (cartographie et guides touristiques)
- des éléments d'hygiène de vie et de conditions de travail (diététique, ergonomie, rythme de vie, secourisme)
- la maintenance (type des véhicules, classification, technologie des véhicules de transport)
- des éléments économiques et juridiques (initiation économique, initiation juridique).

Epreuves du domaine professionnel :

- Préparation du déplacement, prise en charge et maintenance du véhicule, coeff. 7.
- Travaux en relation avec la clientèle, coeff. 11.

Stages en entreprise

Sous statut scolaire le stage en entreprise est d'une durée de 16 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=2714>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/B009.htm>

Exemples de métiers

conducteur(trice) de bus ou d'autocar

Publications ONISEP

Les métiers du transport et de la logistique Collection Parcours, 2013



CAP AGENT DE PROPRETÉ ET D'HYGIÈNE

Le titulaire de ce CAP assure le nettoyage de différents locaux (bureaux, grands magasins, hôpitaux...). L'agent d'entretien effectue les opérations de nettoyage courant (balayage, lavage, lustrage) et assure aussi des travaux de remise en état (décapage, ponçage, désinfection) ou de bionettoyage et de gestion des déchets. Il connaît les différents types de sols, les produits de nettoyage spécifiques et les machines à utiliser (autolaveuse, monobrosse...).



Les objectifs

Le titulaire de ce CAP est amené à exercer des activités qui correspondent à 4 grandes fonctions.

- La préparation de l'activité de nettoyage (prise en compte de la commande, des procédures, du planning...) faire un état des lieux et organiser son activité.
- Savoir mettre en oeuvre les opérations d'entretien courant, les opérations de remise en état, de bionettoyage, de gestion des déchets...
- Participer à la gestion de la qualité : contrôler la qualité de son travail.
- Savoir communiquer en situation professionnelle : avec la hiérarchie, avec les clients, avec les usagers.

Les débouchés

Cet agent de propreté est employé par une entreprise spécialisée dans le nettoyage industriel ou dans le service entretien d'une entreprise. Il travaille souvent en équipe en tant que :

- agent de nettoyage dans les entreprises de propreté et services intégrés de collectivité ou d'entreprise ;

- conducteur d'engin de nettoyage motorisé dans les entreprises de propreté ou services d'entretien d'une collectivité (crèche, hôpital...) ou d'une entreprise (industrie agroalimentaire, pharmaceutique...);
 - agent spécialisé de propreté.
- Après une expérience professionnelle il ou elle peut accéder à des postes à responsabilités (chef d'équipe...).

Poursuites d'études

Possibilité de poursuivre vers une mention complémentaire (MC) ou, avec un très bon dossier, en bac pro.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) la formation comporte des enseignements technologiques et professionnels : les élèves étudient le nettoyage industriel pour savoir choisir la technique d'entretien la plus adaptée au travail à effectuer.

Ils apprennent donc les différents types de matériaux et de revêtements, les produits de nettoyage et les machines (monobrosse, autolaveuse, canon à mousse...).

Ils étudient la microbiologie et la chimie appliquées, les microbes et les risques de contamination.

Ils apprennent à les éliminer avec les produits et les techniques qui conviennent. Les cours d'hygiène et de sécurité sont importants.

Epreuves du domaine professionnel :

- Techniques professionnelles d'entretien courant (coeff. 8)
- Prévention santé environnement (coeff. 1)
- Technologie professionnelles de remise en état (coeff. 5)
- Techniques professionnelles de bionettoyage (coeff. 5)

Stages en entreprise

Sous statut scolaire la durée de formation en milieu professionnel est de 14 semaines.



Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=602>

Référentiel du diplôme

[http://www.adressrlr.cndp.fr/index.php?id=5&no=PCLI-3-3-7&cHash=c-4f8749b97&start=3&ref=/inmedius/content/main/Textes_en_vigueur/1/3/3/7/1-3-3-7-357.xml&tx_pitbibliothequedestextes_pi2\[type\]=article&javascript=true](http://www.adressrlr.cndp.fr/index.php?id=5&no=PCLI-3-3-7&cHash=c-4f8749b97&start=3&ref=/inmedius/content/main/Textes_en_vigueur/1/3/3/7/1-3-3-7-357.xml&tx_pitbibliothequedestextes_pi2[type]=article&javascript=true)

Exemples de métiers

agent(e) de propreté et d'hygiène, femme de chambre / valet de chambre

Publications ONISEP

Les métiers de la propreté et des services associés Collection Zoom Métiers, décembre 2014

CAP AGENT DE SÉCURITÉ



L'agent de sécurité est chargé de surveiller un site comme une banque, un bureau, un magasin... Il s'agit de protéger, de jour comme de nuit, marchandises, locaux, équipements et personnes contre les actes de malveillance ou les négligences. Le titulaire de ce diplôme connaît les techniques de prévention et de lutte contre les sinistres. Il participe au maintien des conditions normales d'hygiène et de sécurité et peut administrer les premiers secours aux blessés ou aux personnes prises de malaise. Seul ou en équipe, le diplômé travaille au sein d'entreprises disposant de leur propre service de sécurité, chez des prestataires de services en matière de sécurité ou dans des structures du secteur public. En fonction de son expérience, il pourra évoluer vers d'autres emplois : transport de fonds, télésurveillance, protection physique des personnes, surveillance aéroportuaire, équipes cynophiles.

Les objectifs

L'agent de prévention et de sécurité est chargé de la surveillance et du gardiennage des marchandises et des locaux. Il assure également la protection des personnes. Seul ou en équipe, ses principales missions sont :

- prévention et dissuasion des actes de malveillance et de négligence (intrusion, vol, dégradation...);
- prévention et lutte contre tout événement perturbant la situation normale de sécurité (en particulier l'incendie, les inondations et les incidents techniques);
- participation au maintien des conditions normales d'hygiène et de sécurité (notamment les premiers secours aux blessés ou aux personnes prises de malaise).

Cet agent doit être capable d'appliquer et de faire appliquer les consignes relatives à : la sécurité des biens et la sécurité des personnes ; la prévention ; l'analyse de la situation de risque ; l'intervention.

Les débouchés

Ce professionnel est employé essentiellement, de jour comme de nuit, par des sociétés de gardiennage ou de surveillance ou par une entreprise possédant un service de sécurité intégré. C'est une activité en pleine expansion.

Poursuites d'études

Possibilité de poursuivre vers une mention complémentaire (MC) un Brevet professionnel (BP) ou un Bac pro du même secteur.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) la formation comporte des enseignements technologiques et professionnels.

Cet agent est capable de mettre en oeuvre tous les moyens pour assurer la sécurité des personnes et des biens. Pour cela :

- il a une connaissance de tous les systèmes d'alarme et de détection ;
- il sait utiliser les matériels de transmission (radio VHF, téléphone, interphone, appareil de vidéo-surveillance) et utilise les matériels de lutte contre l'incendie (rampe, divers types d'extincteurs...);
- il maîtrise les principes généraux de secourisme.

La préparation de l'attestation de premiers secours en équipe) est incluse dans la scolarité.

Epreuves du domaine professionnel

- prévention des actes de malveillance et de négligence : coeff. 9
- sécurité des personnes et des biens : coeff. 4
- sécurité incendie : coeff. 4

Stages en entreprise

Sous statut scolaire la période de formation en milieu professionnel est de 12 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes

En 1 an

En 2 ans



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=18620>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b259.htm>

Exemples de métiers

agent(e) de la surveillance SNCF, agent(e) de sécurité, convoyeur(euse) de fonds, garde à cheval, maître-chien

Publications ONISEP

« Dico des métiers », p81.



CAP AGENT POLYVALENT DE RESTAURATION



Préparer une salade, approvisionner des présentoirs en libre-service, servir les clients : le titulaire de ce CAP est polyvalent. Il travaille dans une entreprise de restauration rapide, de vente à emporter ou dans la restauration collective. Il prend en charge, sous l'autorité d'un responsable, la préparation des repas. Il réceptionne et entrepose les produits ou les plats préparés. Il assemble et met en valeur des mets simples, en respectant la réglementation relative à l'hygiène et à la sécurité. Il conditionne et remet à température les plats cuisinés. En service, il assure la mise en valeur des espaces de distribution et de vente ainsi que leur réapprovisionnement. Il conseille le client et lui présente les produits, procède éventuellement à l'encaissement des prestations. En entretien, il nettoie et range les ustensiles. Il doit supporter un rythme de travail rapide et la station debout, tout en restant disponible pour la clientèle.



Les objectifs

Les activités de l'agent de restauration sont diverses :

- En cuisine, il prépare des plats simples froids ou chauds avec des produits déjà prêts : sauces en poudre, légumes surgelés, viandes précuites. Il réceptionne et stocke aliments et mets préparés à l'avance, vérifie leur qualité. Il peut les répartir en portions individuelles, les entreposer au froid.
- En service, il dispose les plats et boissons sur les présentoirs, réapprovisionne les espaces de distribution ou de vente et affiche le prix des produits. Il entretient les locaux et les équipements, lave et range la vaisselle.
- En commerce, il conseille les clients et leur présente des produits à consommer sur place ou à emporter. Il prend leur commande, les sert et encaisse éventuellement leurs paiements.

Les débouchés

Il exerce son métier dans des établissements de production culinaire et/ou de distribution alimentaire, en restauration collective ou en restauration rapide.

Poursuites d'études

Le CAP débouche sur la vie active. Cependant les élèves peuvent éventuellement continuer leurs études en préparant une mention complémentaire (MC) ou, avec un très bon dossier, un bac pro.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) la formation comporte des enseignements technologiques et professionnels.

Les élèves s'initient aux techniques de stockage, d'entretien, de service, de vente et de préparation de plats simples (salades composées, viandes en sauce, etc.).

- Les Sciences de l'alimentation traitent de la qualité nutritionnelle des produits alimentaires, de leurs modes de conservation ainsi que de l'importance d'un bon équilibre alimentaire sur la santé.

Epreuves du domaine professionnel :

- Production de préparations froides et de préparations chaudes, coeff. 6
- Mise en place de la distribution et service au client, coeff. 5
- Entretien des locaux, des matériels et des équipements, coeff. 5

Stages en entreprise

Sous statut scolaire la période de formation en entreprise est de 16 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes

En 1 an

En 2 ans



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=1149>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b133.htm>

Exemples de métiers

employé / employée de restaurant

Publications ONISEP

Les métiers de l'hôtellerie et de la restauration Collection Parcours, 2014



CAP ARMURERIE (FABRICATION ET RÉPARATION)

Le titulaire de ce CAP fabrique et répare les armes de tir et de chasse. Il ajuste et assemble les différents éléments qui composent une arme à feu. Il réalise les opérations de fabrication de l'arme en travaillant à la fois le métal et le bois et il applique également les techniques de finition. Il effectue des réglages et des contrôles pour que l'arme puisse être utilisée en toute sécurité. En réparation et transformation, il procède à l'expertise de l'arme, diagnostique le dysfonctionnement et détermine l'intervention à effectuer. L'armurier peut travailler dans une entreprise industrielle, chez un artisan ou dans un service après-vente.

Les objectifs

En fabrication, le titulaire du CAP armurerie (fabrication et réparation) :

- ajuste le canon sur la bascule (pièce principale qui supporte le canon et les mécanismes de l'arme)
- intègre les cinq marches intérieures (mécanismes) : armement, fermeture, percussion, extraction ou éjection, sûreté
- réalise la crosse et le devant bois (pièce de bois placé sous le canon)
- ajuste parfaitement les parties métalliques et les parties bois
- applique les techniques de finition : ponçage, teinte, protection du bois ; polissage, préparation à la gravure et au traitement de surface pour le métal
- règle et contrôle tous les mécanismes

Dans les activités de réparation, transformation, adaptation, il :

- identifie la catégorie de l'arme, en expertise l'état, détermine la nature du dysfonctionnement éventuel ou de l'adaptation
- répare ou transforme l'arme conformément à la demande du client, dans le cadre du devis établi et dans le respect des normes de sécurité
- teste le fonctionnement de l'arme

Les débouchés

Le diplômé peut travailler dans une entreprise de fabrication industrielle, chez un artisan, à l'atelier d'une surface de vente ou en service après-vente. Après plusieurs années d'expérience, il peut accueillir la clientèle pour la vente ou la réparation.

Poursuites d'études

La finalité du CAP est l'insertion directe dans la vie active. Cependant, une poursuite d'études est possible vers le BMA Armurerie. Cette formation, d'une durée de deux ans après le CAP, permet d'accéder à un niveau IV (bac).

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) la formation comporte des enseignements technologiques et professionnels.

- L'entreprise : organisation, aspects économiques.
- Techniques et outils de représentation : représentation du réel ; fonctions, formes et volumes ; analyse des marches de l'arme.
- Fabrication : métallurgie ; moyens d'assemblage ; techniques d'usinage ; bois (connaissance des essences, des caractéristiques et des différentes techniques de travail du bois) ; connaissance des autres matériaux.

- Assemblage et montage : techniques d'assemblage des pièces métalliques et des pièces en bois, ajustage bois/fer ; techniques d'assemblage des équipements complémentaires ; techniques de réglage (procédures de contrôle de fiabilité de l'arme, procédés de pré-réglage et réglage des éléments de visée...).

- Finition : fer ; bois ; remontage final et contrôle.

- Qualité et contrôle : démarche qualité, éléments de métrologie, procédure du contrôle de l'arme Législation.

- Prévention des risques professionnels : accidents du travail et maladies professionnelles, démarche d'analyse des accidents et des situations dangereuses, recherche des mesures de prévention...

Epreuves du domaine professionnel

- prise en charge d'une arme de chasse ou de tir (coeff. 4 dont 1 pour la VSP)
- fabrication ou remise en état de la partie mécanique d'une arme de chasse ou de tir (coeff. 6)
- réalisation de la partie bois d'une arme de chasse ou de tir (coeff. 6)

Stages en entreprise

Sous statut scolaire la période de formation en milieu professionnel est de 12 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Le CAP armurerie se prépare actuellement en un an dans un seul établissement en France, au lycée professionnel Benoît Fourneyron, à Saint-Etienne : accès après un CAP ou un Bac pro du secteur de la mécanique ou de l'ébénisterie.

Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=513>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b188.htm>

CAP ART ET TECHNIQUES DE LA BIJOUTERIE-JOAILLERIE

OPTION BIJOUTERIE SERTISSAGE

Le titulaire du CAP Art et techniques de la bijouterie-joaillerie est capable d'exécuter en totalité un bijou, en métal précieux ou non. Il sait aussi transformer, réparer ou restaurer les pièces qui lui sont confiées. À partir des consignes, il exécute, selon l'option choisie, un assemblage, un sertissage, un polissage ou une finition. Il peut également participer à des travaux de petite restauration. La formation du tronc commun aux différentes options porte sur les spécificités des métaux, des gemmes et des perles, l'utilisation de l'outillage, la représentation graphique et la lecture d'un dessin en 3D. L'option sertissage (action d'enchâsser les pierres sur les métaux précieux), en 2^e année apprend à réaliser des opérations simples de sertissage.



Les objectifs

La première année du CAP est consacrée au socle commun de compétences correspondant aux trois métiers de bijoutier-joaillier, sertisseur et polisseur.

- Le bijoutier exécute à la main, d'après un dessin donné, des bijoux en métaux précieux (bijouterie or ou argent) ou en métal commun (bijouterie fantaisie). Le joaillier réalise des objets de parure (en or ou en platine) mettant en valeur les pierres précieuses, pierres fines ou ornementales, ou les perles.

- Le sertisseur ajuste et enchâsse les pierres sur des métaux précieux.

- Le polisseur donne la brillance et l'éclat final au bijou.

Le titulaire du CAP exerce son métier sous l'autorité et l'encadrement du responsable d'atelier, de l'artisan (ou du chef d'entreprise).

S'il a choisi l'option sertissage, il sait exécuter, à partir de consignes précises et parfaitement déterminées, un sertissage de base sans complexité.

Les débouchés

Partie intégrante des métiers d'art, les professionnels de la bijouterie-joaillerie sont des créateurs, maquettistes, joailliers, sertisseurs, graveurs... qui exercent dans des entreprises artisanales ou industrielles.

Poursuites d'études

La finalité du CAP est l'insertion dans la vie active. Cependant, une poursuite d'études après expérience est possible vers le BMA, puis le DMA.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) la formation comporte des enseignements technologiques et professionnels :

- Arts appliqués : représenter le bijou et les gemmes de la façon la plus proche du réel ; appréhender les propositions et solutions techniques adaptés aux bijoux.

- Représentation graphique : règles du dessin technique, liaisons mécaniques usuelles, moyens d'expression informatisés et conventionnels.

- Techniques et procédés : outillages, (de bijouterie-joaillerie, de polissage, de sertissage, de fonte, d'apprêtage, de CAO/DAO), procédés (mise en volume, transformation), processus (coupe, découpe, polissage, perçage, ajustage...).

- Les matériaux : fer et alliages, cuivre et alliages, métaux précieux, et leurs alliages, les pierres, les perles.

- L'entreprise et son environnement.

En plus du socle professionnel commun aux différentes options, des capacités sont spécifiques à l'option sertissage : corrélation entre pierres et mise en pierres, état, nature des pierres et compatibilité, chronologie des opératifs de sertissage, outils...

Epreuves du domaine professionnel

- Analyse d'une situation professionnelle (coeff. 6)

- Réalisations techniques (coeff.10)

Stages en entreprise

Sous statut scolaire la période de formation en entreprise est de 12 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=5648>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b238/b238a.pdf>

Exemples de métiers

bijoutier-joaillier / bijoutière-joaillière

Publications ONISEP

Les métiers de la mode et du luxe Collection Parcours, mai 2014



CAP ART ET TECHNIQUES DE LA BIJOUTERIE-JOAILLERIE

OPTION BIJOUTERIE-JOAILLERIE

Le titulaire du CAP Art et techniques de la bijouterie-joaillerie est capable d'exécuter en totalité un bijou, en métal précieux ou non. Il sait aussi transformer, réparer ou restaurer les pièces qui lui sont confiées. À partir des consignes qu'il a reçues, il exécute, selon l'option choisie, un assemblage, un sertissage, un polissage ou une finition. Il peut participer à des travaux de petite restauration. La formation du tronc commun aux différentes options porte sur les spécificités des métaux, des gemmes et des perles, l'utilisation de l'outillage, la représentation graphique et la lecture d'un dessin en 3D. L'option bijouterie-joaillerie en 2e année, permet d'apprendre à réaliser un bijou en faisant appel à des techniques d'assemblage simples.



Les objectifs

La première année du CAP est consacrée au socle commun correspondant aux trois métiers de bijoutier-joaillier, sertisseur et polisseur.

Le bijoutier exécute à la main, d'après un dessin donné, des bijoux en métaux précieux (bijouterie or ou argent) ou en métal commun (bijouterie fantaisie). Le joaillier réalise des objets de parure (en or ou en platine) mettant en valeur les pierres précieuses, pierres fines ou ornementales, ou les perles.

Le sertisseur ajuste et enchâsse les pierres sur des métaux précieux.

Le polisseur donne la brillance et l'éclat final au bijou.

Le titulaire du CAP exerce son métier sous l'autorité et l'encadrement du responsable d'atelier, de l'artisan (ou du chef d'entreprise). S'il a choisi l'option bijouterie-joaillerie, il sait exécuter, à partir de consignes précises et parfaitement déterminées, une pièce de bijouterie-joaillerie faisant appel à des techniques d'assemblages simples.

Les débouchés

Partie intégrante des métiers d'art, les professionnels de la bijouterie-joaillerie sont des créateurs, maquettistes, joailliers, sertisseurs, graveurs... qui exercent dans des entreprises artisanales ou industrielles.

Poursuites d'études

La finalité du CAP est l'insertion dans la vie active. Cependant, une poursuite d'études après expérience est possible vers le BMA, puis le DMA.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) la formation comporte des enseignements technologiques et professionnels :

- Arts appliqués : représenter le bijou et les gemmes de la façon la plus proche du réel ; appréhender les propositions et solutions techniques adaptés aux joyaux.
- Représentation graphique : règles du dessin technique, liaisons mécaniques usuelles, moyens d'expression informatisés et conventionnels.
- Techniques et procédés : outillages, (de bijouterie-joaillerie, de polissage, de sertissage, de fonte, d'apprêtage, de CAO/DAO), procédés (mise en volume, transformation), processus (coupe, découpe, polissage, perçage, ajustage...).
- Les matériaux : fer et alliages, cuivre et alliages, métaux précieux, et leurs alliages, les pierres, les perles.
- L'entreprise et son environnement.

Outre le socle professionnel commun aux 3 options, des capacités sont spécifiques à l'option bijouterie-joaillerie : chronologie des phases de travail, moyens et procédés spécifiques à l'option, opérations de mise en volume, réalisation des travaux de montage assemblage, de finition, de contrôle...

Epreuves du domaine professionnel

- Analyse d'une situation professionnelle (coeff. 6)
- Réalisations techniques (coeff.10)

Stages en entreprise

Sous statut scolaire la période de formation en entreprise est de 12 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes

En 1 an

En 2 ans



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=5648>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b238/b238a.pdf>

Exemples de métiers

bijoutier-joaillier / bijoutière-joaillière

Publications ONISEP

Les métiers de la mode et du luxe Collection Parcours, mai 2014



CAP ART ET TECHNIQUES DE LA BIJOUTERIE-JOAILLERIE

OPTION POLISSAGE FINITION

Le titulaire du CAP Art et techniques de la bijouterie-joaillerie est capable d'exécuter en totalité un bijou, en métal précieux ou non. Il sait aussi transformer, réparer ou restaurer les pièces qui lui sont confiées. À partir des consignes qu'il a reçues, il exécute, selon l'option choisie, un assemblage, un sertissage, un polissage ou une finition. Il peut participer à des travaux de petite restauration. La formation du tronc commun aux différentes options porte sur les spécificités des métaux, des gemmes et des perles, l'utilisation de l'outillage, la représentation graphique et la lecture d'un dessin en 3D. L'option polissage finition, en 2^e année, permet d'acquérir les techniques nécessaires à la réalisation d'une finition et d'un polissage de pièces ne présentant pas de difficultés techniques particulières.

Les objectifs

La première année du CAP est consacrée au socle commun correspondant aux trois métiers de bijoutier-joaillier, sertisseur et polisseur.

Le bijoutier exécute à la main, d'après un dessin donné, des bijoux en métaux précieux (bijouterie or ou argent) ou en métal commun (bijouterie fantaisie). Le joaillier réalise des objets de parure (en or ou en platine) mettant en valeur les pierres précieuses, pierres fines ou ornementales, ou les perles.

Le sertisseur ajuste et enchâsse les pierres sur des métaux précieux.

Le polisseur donne la brillance et l'éclat final au bijou.

Le titulaire du CAP exerce son métier sous l'autorité et l'encadrement du responsable d'atelier, de l'artisan (ou du chef d'entreprise).

S'il a choisi l'option polissage finition, il sait exécuter, à partir de consignes précises et parfaitement déterminées la finition et le polissage de pièces ne comportant pas de difficultés techniques particulières.

Les débouchés

Partie intégrante des métiers d'art, les professionnels de la bijouterie-joaillerie sont des créateurs, maquettistes, joailliers, sertisseurs, graveurs... qui exercent dans des entreprises artisanales ou industrielles.

Poursuites d'études

La finalité du CAP est l'insertion dans la vie active. Cependant, une poursuite d'études après expérience est possible vers le BMA, puis le DMA.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) la formation comporte des enseignements technologiques et professionnels :

- Arts appliqués : représenter le bijou et les gemmes de la façon la plus proche du réel ; appréhender les propositions et solutions techniques adaptés aux bijoux.
- Représentation graphique.
- Techniques et procédés : outillages, (de bijouterie-joaillerie, de polissage, de sertissage, de fonte, d'apprêtage, de CAO/DAO), procédés (mise en volume, transformation), processus (coupe, découpe, polissage, perçage, ajustage...).
- Les matériaux : fer et alliages, cuivre et alliages, métaux précieux, et leurs alliages, les pierres, les perles.

- L'entreprise et son environnement.

Outre le socle professionnel commun aux 3 options, des capacités sont spécifiques à l'option polissage finition : chronologie des phases de finition, moyens et procédés de polissage, réalisation de travaux propres à l'option...

Epreuves du domaine professionnel

- Analyse d'une situation professionnelle (coeff. 6)
- Réalisations techniques (coeff.10)

Stages en entreprise

Sous statut scolaire la période de formation en entreprise est de 12 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=5648>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b238/b238a.pdf>

Exemples de métiers

bijoutier-joaillier / bijoutière-joaillière

Publications ONISEP

Les métiers de la mode et du luxe Collection Parcours, mai 2014



CAP ARTS DE LA BRODERIE

Broderie anglaise, broderie Richelieu, broderie à crochet, broderie à fils d'or, la brodeuse connaît les différentes techniques en usage. Elle réalise ses ouvrages à la main, sur machines guidées à la main ou sur machines automatisées. Les broderies à la main, réalisées à l'aiguille (points linéaires ou rectangulaires, broderies ornementales) ou au crochet sont utilisées dans la haute couture, le prêt-à-porter, la production de linge de maison. Les broderies réalisées sur machine automatisée (avec programmation des points à l'avance) sont employées en décoration intérieure, dans l'habillement et dans la production de linge. Les broderies réalisées sur machine guidée sont employées en décoration intérieure, dans l'habillement et dans la production de linge.

Les objectifs

La première étape dans la fabrication d'une broderie consiste à transcrire son dessin sur un calque et à réaliser son piquage. Ensuite, la brodeuse procède au ponçage du tissu dans le cas d'une broderie à la main ou sur machine guidée à la main. Puis elle fixe le dessin, appelé poncif, sur le matériau à broder et réalise l'entoilage à l'aide d'épingles ou de colle pour renforcer l'ouvrage.

Dans le cas de la broderie sur machine automatisée, la brodeuse prépare au préalable le programme codé, procède ensuite au réglage des machines et aux essais de points. Elle réalise la broderie en se conformant à la fiche technique, utilise des fils colorés, parfois des perles, des paillettes et du rhodoïd pour des robes de mariée par exemple. Elle assure des effets de relief et réalise des incrustations. Elle peut poser aussi des cannetilles (fil d'or ou d'argent), de la dentelle et des galons.

Lorsque l'ouvrage est achevé, elle effectue d'éventuelles retouches et procède aux finitions c'est-à-dire au démontage, au repassage et à l'apprêt de la broderie.

Les débouchés

Les broderies sont présentes partout mais les débouchés dans l'art de la broderie sont toutefois restreints aux ateliers de haute couture, de prêt-à-porter, de décoration, du linge de maison et de l'ameublement. La broderie main est exécutée dans quelques ateliers de création artisanale dont la majorité se trouvent à Paris. La broderie mécanique guidée à la main est plus utilisée pour le prêt-à-porter et les tissus d'ameublement.

Poursuites d'études

Le BMA Broderie peut constituer une poursuite d'études : cette formation permet d'approfondir et de perfectionner les techniques étudiées en CAP et de développer la créativité, indispensable à l'exercice du métier. L'élève peut également poursuivre sa formation par un bac pro dans le secteur de la mode.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) la formation comporte des enseignements technologiques et professionnels :

- Arts appliqués et culture artistique .
- Histoire de la broderie.
- Connaissance des matériaux et matière d'oeuvre
- Communication technique.

- Outils, machines et procédés de broderie : au choix, broderie main, broderie machine guidée main ou broderie machine automatisée.

- Hygiène, sécurité et ergonomie.
- Contrôle des fabrication et qualité.

Epreuves d'enseignement professionnel :

- Réalisation d'une broderie (coeff. 11)
- Arts appliqués et histoire de la broderie : (coeff. 5)

Stages en entreprise

Sous statut scolaire la durée de la formation en milieu professionnel est de 12 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=514>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/B069.htm>

Exemples de métiers

brodeur(euse)

Publications ONISEP

Les métiers de la mode et du luxe Collection Parcours, 2014



CAP ARTS DE LA RELIURE

Ouvrier qualifié, le relieur est un professionnel du livre, le plus souvent du livre précieux, ancien ou contemporain. Dans un atelier de reliure et de dorure, il réalise des travaux de façonnage et de décoration : préparation du papier, réparation des déchirures, réalisation de reliures en fonction de la qualité de l'ouvrage à habiller, fabrication d'éléments de protection (étuis souples ou boîtes), décoration par impression à chaud au fer et ornementation de motifs dorés à l'or fin. Le relieur choisit les matériaux de revêtement (peaux, papiers, tissus) en fonction du style, de l'époque et du contenu du livre. Il peut se spécialiser dans la restauration. La clientèle du relieur est composée de particuliers, de collectionneurs bibliophiles, de bibliothèques, de services d'archives. Après quelques années d'expérience professionnelle le titulaire de ce CAP peut créer son propre atelier.



Les objectifs

Selon les documents techniques et le type de reliure à réaliser (époque et style) le professionnel de la reliure :

- détermine et approvisionne les matières (papiers, textiles, peaux) et les produits à utiliser (colles).
 - prépare les outils et équipements (presses, plioirs, massicot) et organise son poste de travail.
 - répare les déchirures, comble les lacunes par apport de papier si nécessaire.
 - prépare les cahiers : débroschage, insertion des hors textes, des cartes et des dessins. Il collationne les cahiers, monte les couvertures et les pages de garde. Après mise sous presse, il procède à la couture selon différentes techniques.
 - exécute le corps d'ouvrage, habille dos et plats de couverture en peau, en tissus ou en papier, prépare les revêtements avant de les positionner très soigneusement sur le livre.
 - pose des gardes, habillage de l'intérieur de la reliure, réalise les titres et fleurons par impression à chaud sur cuir avec ou sans dorure.
- Il confectionne aussi des éléments de protection : boîtes, étuis.

Les débouchés

Le premier emploi se trouve principalement dans les ateliers de reliure courante : pour les bibliothèques, les archives et les registres de mairies, de ministères. La reliure d'art correspond à un marché plus restreint. Avec de l'expérience professionnelle ou un BMA, on peut ouvrir son propre atelier.

Poursuites d'études

Avec un bon dossier, le titulaire de ce CAP peut ensuite préparer en deux ans un BMA du même domaine.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) la formation comporte des enseignements technologiques et professionnels :

- Expression artistique et technique : dessin artistique appliqué à la reliure, dessin technique.
- Histoire de l'art et des arts de la reliure.
- Techniques : les supports et les procédés d'impression ; matières mises en oeuvre : cartes, cartons, papier, textiles, peaux, produits.
- Machines et équipements : utilisation, réglages et procédures de sécurité des machines de coupe, de couture, des presses et les outils (plioirs, pointes, couteaux à parer etc.

- Organisation des entreprises, hygiène et sécurité.

Epreuves du domaine professionnel

- Expression artistique et technique (coeff. 3). Exemple : projet de maquette de la couverture d'un livre sur un thème donné (musique ou autre) en respectant des consignes et en exploitant différents documents.

- Mise en oeuvre (coeff. 14, soit 13+1 pour la vie sociale et professionnelle) : préparation et remise en état de papiers, reliures, protection (étui par exemple), impression à chaud sur cuir.

Le candidat est aussi interrogé sur des questions de technologie (les différents formats de reliure, les qualités d'une bonne passure en colle, les raisons de la mise en presse de l'ouvrage, etc.) et d'histoire de l'art et de la reliure.

Stages en entreprise

Sous statut scolaire la durée de la formation en milieu professionnel est de 8 semaines.



Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=516>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b090.htm>

Exemples de métiers

reliureur-doreur / relieuse-doreuse

Publications ONISEP

« Dico des métiers », p25

Artisanat: des métiers pour demain, Collection Dossier, juillet 2014 (p34)



CAP ARTS DU BOIS OPTION MARQUETEUR

Ce CAP permet d'acquérir les techniques artisanales traditionnelles du travail du bois pour créer, reproduire ou restaurer des objets, des éléments décoratifs ou du mobilier. Les enseignements portent sur la connaissance des arts du bois, l'évolution des techniques et des styles, le dessin d'art appliqué, les méthodes de traçage.

Le titulaire de l'option marqueteur prépare et applique sur des panneaux de bois les motifs ornementaux découpés dans différents matériaux : bois précieux, écaille, corne, nacre. La marqueterie s'applique au mobilier mais aussi aux instruments de musique, tableaux, panneaux décoratifs...



Les objectifs

Le marqueteur est le plus souvent un ébéniste spécialisé. Le travail commence par la réalisation de dessin des motifs décoratifs. Ensuite, le marqueteur découpe toutes les pièces à l'aide de scies très fines.

Il utilise un grand nombre d'outils spécialisés : scies à pédales ou à moteur, scies pour des découpes horizontales ou verticales, scies à placages, rabots, racloirs, poncesuses...

Une fois les éléments découpés, il les assemble à l'envers sur du papier suivant le dessin du modèle pour enfin les coller sur le support : le cadre d'un tableau, un meuble...

La colle séchée, il retire le papier et ponce la pièce pour éliminer toutes les imperfections de surface avant le vernissage.

Outre les compétences artistiques, l'aptitude commerciale est importante, en particulier pour les artisans. Ils doivent être capables de dialoguer avec les clients, de valoriser leur savoir-faire et de présenter des propositions commerciales.

Dans la plupart des établissements, ce CAP se prépare en un an après le CAP Ebéniste.

Les débouchés

Le marqueteur travaille en entreprise artisanale, salarié ou à son compte. Son activité est souvent associée à celle de l'ébéniste.

Poursuites d'études

Une poursuite d'études est possible en bac pro ou brevet de maîtrise dans une spécialité du travail du bois (ébénisterie, sculpteur sur bois...); vers un diplôme de fin d'études secondaires des métiers d'art (DFESMA); ou vers un autre CAP proche pour élargir le champ de compétences.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) la formation comporte des enseignements technologiques et professionnels.

Les arts du bois portent sur le façonnage artistique du bois. La formation est à la fois technique et artistique.

L'enseignement technique et artistique comporte une partie générale commune et une partie spécifique aux options du CAP arts du bois :

- Les cours d'arts appliqués et de culture artistique apportent aux élèves des repères dans le monde des arts et une culture générale. Comprendre et utiliser les documents est à la base de la formation. L'histoire des styles apprend à les reconnaître lors de travaux de restauration ou de création.

- Dessin technique et le dessin d'art : techniques de préparation d'un ouvrage.

- Etude préparatoire : dessin et du modelage pour la présentation de projet à un client.

- Connaissance du bois et techniques de préparation.

- Choix et la préparation des outils à mains et des machines.

La technologie de spécialité du marqueteur porte plus spécifiquement sur :

- le report du dessin original ;
- la réalisation des fonds ;
- la découpe et l'entaille des éléments ;
- les techniques de placage et de collage de la marqueterie sur le support ;
- l'incrustation sur papier encollé.

Epreuves du domaine professionnel

- Epreuve pratique (coeff. 11).
- Dessin (coeff. 3)
- Histoire des styles des arts du bois (coeff. 1).
- Technologie et prévention des accidents (coeff. 2)

Stages en entreprise

Sous statut scolaire, la durée de la période de formation en entreprise est de 12 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes

En 1 an

En 2 ans



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=519>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b209.htm>

Exemples de métiers

menuisier / menuisière

Publications ONISEP

Artisanat: des métiers pour demain, Collection Dossier, juillet 2014 (p40)



CAP ARTS DU BOIS OPTION SCULPTEUR ORNEMANISTE

Ce CAP permet d'acquérir les techniques artisanales traditionnelles du travail du bois pour créer, reproduire ou restaurer des objets, des éléments décoratifs ou du mobilier. Les enseignements portent sur la connaissance des arts du bois, l'évolution des techniques et des styles, le dessin d'art appliqué, les méthodes de traçage.

Le titulaire de l'option sculpteur ornemaniste réalise, à partir de croquis, l'ornementation de meubles, des éléments de décoration pour l'architecture intérieure (boiseries, portes...) ainsi que des objets décoratifs (pendules, pieds de lampe...). partir d'une commande, il esquisse le motif, puis confectionne un modèle en plâtre avant de passer à la réalisation proprement dite. Il met alors en forme les volumes et sculpte les détails.



Les objectifs

Le sculpteur sur bois utilise deux techniques : la sculpture ornementale et la sculpture en volume.

A partir d'un document (la commande du client), le sculpteur réalise un croquis. Le dessin est à la base du métier. Une maquette en plâtre peut permettre de mieux visualiser les volumes.

Une bonne connaissance de l'histoire de l'art est indispensable pour maîtriser époques et styles lors de la réalisation ou de la restauration d'un meuble.

Une fois accepté le projet proposé, le sculpteur choisit le bois. Il le découpe et le rabote puis il dégrossit la pièce de bois, tranche, taille, creuse... pour progressivement lui donner la forme voulue. Il se sert d'outils tranchants comme la gouge, le burin, le bédane.... Le travail nécessite beaucoup de précision et de minutie pour arriver d'un bloc de bois brut à une oeuvre d'art.

Outre les compétences artistiques, l'aptitude commerciale est importante, en particulier pour les artisans. Ils doivent être capables de dialoguer avec les clients, de valoriser leur savoir-faire et de présenter des propositions commerciales.

Ce CAP se prépare souvent en un an après le CAP Ebéniste.

Les débouchés

Le travail est essentiellement centré sur la création artistique ou sur la restauration de sculptures pour les particuliers, architectes et ébénistes. Il exerce comme artisan ou salarié d'une entreprise artisanale de sculpture sur bois, de restauration de mobilier ancien, de fabrication de meubles et d'objets de décoration. Il peut également travailler à la restauration du mobilier national pour le compte de l'Etat.

Poursuites d'études

Une poursuite d'études est possible en bac pro ou brevet de maîtrise dans une spécialité du travail du bois (ébénisterie, sculpteur sur bois...); vers un diplôme de fin d'études secondaires des métiers d'art (DFESMA); ou vers un autre CAP proche pour élargir le champ de compétences.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) la formation comporte des enseignements technologiques et professionnels.

Les arts du bois portent sur le façonnage artistique du bois. La formation est à la fois technique et artistique. L'enseignement technique et artistique comporte une partie générale commune et une partie spécifique aux options du CAP arts du bois :

- Les cours d'arts appliqués et de culture artistique apportent aux élèves des repères dans le monde des arts et une culture générale. Comprendre et utiliser les documents est à la base de la formation. L'histoire des styles apprend à les reconnaître lors de travaux de restauration ou de création.

- Dessin technique et le dessin d'art : techniques de préparation d'un ouvrage.
- Etude préparatoire : dessin et du modelage pour la présentation de projet à un client.
- Connaissance du bois et techniques de préparation.
- Choix et préparation des outils à mains et des machines.

La technologie de spécialité du sculpteur porte plus spécifiquement sur les différents types de travaux : boiseries, sièges, portes..., les techniques de réalisation de sculptures en relief, les techniques d'assemblage : embrèvements, entures..., les outillages et le bois utilisés en sculpture.

Epreuves du domaine professionnel

- Epreuve pratique (coeff. 11).
- Dessin (coeff. 3)
- Histoire des styles des arts du bois (coeff. 1).
- Technologie et prévention des accidents (coeff. 2)

Stages en entreprise

Sous statut scolaire, la période de formation en entreprise est de 12 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes

En 1 an

En 2 ans



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=517>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b209.htm>

Exemples de métiers

menuisier / menuisière

Publications ONISEP

Artisanat: des métiers pour demain, Collection Dossier, juillet 2014 (p40)



CAP ARTS DU BOIS OPTION TOURNEUR

Ce CAP permet d'acquérir les techniques artisanales traditionnelles du travail du bois pour créer, reproduire ou restaurer des objets, des éléments décoratifs ou du mobilier. Les enseignements portent sur la connaissance des arts du bois, l'évolution des techniques et des styles, le dessin d'art appliqué, les méthodes de traçage.

Le titulaire de l'option tourneur travaille à la main des pièces de bois fixées sur un tour électrique, afin de leur donner leur forme définitive. Il crée ou reproduit des éléments de mobilier ou d'architecture ou des objets (balustrade, rampe d'escalier, pieds de meuble...). Il peut aussi restaurer des pièces anciennes. Ce métier réclame précision et habileté.



Les objectifs

Le tourneur est un spécialiste des objets en bois arrondis. A partir de dessins il crée des pièces destinées à l'ébénisterie, à la menuiserie ou des pièces originales.

Il peut par exemple :

- réaliser des oeuvres d'arts décoratifs : pendules, tabatières, coupes... ;
- restaurer ou reproduire des pièces anciennes : meubles d'époque, mobilier religieux... ;
- réaliser des décorations intérieures : ornements d'escalier, boutons de porte... ;
- fabriquer des instruments de musique : flûte à bec, caisses de percussion...

Face à la concurrence de la fabrication industrielle des pièces en bois standardisées, le tourneur sur bois répond par une adaptation précise et unique à la demande du client. Sa culture générale et artistique, son savoir-faire technique et sa capacité d'écoute sont ses principaux atouts.

Outre des compétences artistiques, l'aptitude commerciale est importante, en particulier pour les artisans. Ils doivent être capables de dialoguer avec les clients, de valoriser leur savoir-faire et de présenter des propositions commerciales.

Les débouchés

Le métier de tourneur sur bois est pratiqué surtout de manière artisanale, pour la confection ou la restauration d'objets d'art, d'instruments de musique, la reproduction de meubles anciens, de décoration ou d'objets rares.

Poursuites d'études

Une poursuite d'études est possible en bac pro ou brevet de maîtrise dans une spécialité du travail du bois (ébénisterie, sculpteur sur bois...) ; vers un diplôme de fin d'études secondaires des métiers d'art (DFESMA) ; ou vers un autre CAP proche pour élargir le champ de compétences.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) la formation comporte des enseignements technologiques et professionnels.

Les arts du bois portent sur le façonnage artistique du bois. La formation est à la fois technique et artistique. L'enseignement technique et artistique comporte une partie générale commune et une partie spécifique aux options du CAP arts du bois :

- Les cours d'arts appliqués et de culture artistique apportent aux élèves des repères dans le monde des arts et une culture générale. Comprendre et utiliser les documents est à la base de la formation. L'histoire des styles apprend à les reconnaître lors de travaux de restauration ou de création.

- Dessin technique et le dessin d'art : techniques de préparation d'un ouvrage.

- Etude préparatoire : dessin et du modelage pour la présentation de projet à un client.

- Connaissance du bois et techniques de préparation.

- Choix et la préparation des outils à mains et des machines.

La technologie de spécialité du tourneur porte plus particulièrement sur l'utilisation du tour et les techniques de réalisation (embrèvements, pas de vis, dégrossissage, perchage à la mèche à cuiller...) et les outillages spécifiques (la gouge à profiler, la plane...).

Epreuves du domaine professionnel

- Epreuve pratique (coeff. 11).
- Dessin (coeff. 3).
- Histoire des styles des arts du bois (coeff. 1).
- Technologie et prévention des accidents (coeff. 2).

Stages en entreprise

Sous statut scolaire, la durée de la période de formation en entreprise est de 12 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes

En 1 an

En 2 ans



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=518>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b209.htm>

Exemples de métiers

menuisier / menuisière

CAP ARTS ET TECHNIQUES DU VERRE OPTION VITRAILLISTE

Ce diplôme forme des professionnels de la fabrication et de la transformation du verre et du cristal. Au programme : histoire de l'art du verre et du vitrail, expression plastique, études des matériaux, des procédés de mise en oeuvre. Les méthodes de travail diffèrent selon la spécialité du verrier et selon qu'il travaille à chaud ou à froid. Le vitrailliste, lui, exécute, d'après un dessin ou une maquette, des compositions décoratives ou figuratives. Les principales étapes de son travail sont la préparation (maquette, carton, tracé, calibrage), la mise en couleur du verre, la coupe, la mise en plomb ou le sertissage et la soudure. Il participe également à la pose du vitrail sur les chantiers et à la restauration de vitraux anciens ou endommagés. Il exerce son activité dans une entreprise artisanale.

Les objectifs

On peut définir cinq tâches essentielles dans la préparation de ce CAP :

- les documents de travail à décoder, les matières et outils à reconnaître, les règles d'hygiène à décrypter ;
- la préparation des opérations à réaliser : il faut choisir et préparer matériels et matériaux, participer à la préparation des emplacements de réalisation (à l'atelier : préparer la table de tracé, le lieu de coupe et de montage ; sur le chantier : échelle et échafaudage seront nécessaires) ;
- la mise en oeuvre : il s'agit de réaliser des calibrages, repérages, de débiter, couper, les verres, enfourner les pièces peintes ; d'effectuer les assemblages et les poses (assembler les verres par mise en plomb, adapter les dimensions) ; d'effectuer les étanchéités et appliquer les procédures d'arrêt à chaque étape de la réalisation ;
- la maintenance de l'outillage et des matériels ;
- la participation à la démarche qualité, avec pour objectif l'amélioration de la production et des conditions de travail.

Les débouchés

Les emplois se situent dans des ateliers de restauration de vitraux anciens ou d'ateliers de création, à la demande d'architectes ou d'artistes.

Poursuites d'études

Des poursuites d'études sont possibles en BMA ou en Bac pro.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) la formation comporte des enseignements technologiques et professionnels.

Le savoir-faire professionnel est complété par des connaissances technologiques associées :

- histoire de l'art : histoire de l'art du vitrail de l'antiquité à nos jours, de l'architecture, du verre et de la création contemporaine artisanale ;
- les moyens de traduction et d'expression plastique : observer et représenter un modèle, traduire les ombres et les lumières, lire, décoder et réaliser des plans d'ensemble ;
- le verre : ses composants et leur rôle : le fonctionnement du four, les températures, les différents types de verre et les procédés de fabrication ;

- les matériels et matières d'oeuvre : l'atelier : dimensions, orientations, accessibilités et équipements, les outils : de tracé, de calibrage, de coupe, de décoration, d'assemblage, de soudage, de pose, les matières d'oeuvre : le verre, les procédures de mise en oeuvre : prises de mesures, ouvrage des verres, assemblages, pose de panneaux et ferrures mobiles, étanchéités.

Epreuves professionnelles

- Arts appliqués et réalisation coeff. 14 : mise en oeuvre ; histoire de l'art et art appliqué.
- Technologie, prévention, communication coeff. 2 : maîtrise des techniques du verre, des règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie et du contrôle et suivi des fabrications.

Stages en entreprise

Sous statut scolaire, la période de formation en milieu professionnel est de 12 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=525>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/B053.htm>

Exemples de métiers

vitrailliste

Publications ONISEP

Artisanat: des métiers pour demain, Collection Dossier, juillet 2014 (p35)



CAP ASSISTANT TECHNIQUE EN INSTRUMENTS DE MUSIQUE

OPTION GUITARE

L'assistant technique en instrument de musique est chargé de la réparation et de l'entretien d'un instrument. Il possède, outre des compétences techniques, des connaissances musicales et musicologiques. Il doit être capable d'informer et de conseiller la clientèle sur le bon usage et la maintenance des instruments. Il peut travailler dans un magasin de musique, un atelier de réparation artisanal, un conservatoire, une manufacture. L'option guitare forme aux opérations de maintenance et de réparation propres à cet instrument : remplacement des pièces défectueuses au niveau des accessoires (vibrato, mécanique) ou de l'électronique (câblage), réglage du manche et du vibrato, façonnage des pièces, réalisation d'un câblage.



Les objectifs

A partir d'instructions écrites ou orales, le titulaire du CAP ATIM est capable d'assurer les tâches suivantes :

- réaliser les opérations de première maintenance (réparation préventive ou courante) et de fabrication d'une partie d'instrument de musique (pièces simples),
- informer et conseiller la clientèle sur le bon usage et la maintenance de l'instrument,
- vérifier l'état de fonctionnement de l'instrument et en rendre compte,
- maîtriser les connaissances techniques et leurs applications pratiques dans les domaines de l'outillage, l'électronique et l'informatique, l'acoustique, l'organologie (étude des instruments de musique),
- apporter la réponse adaptée au problème posé,
- identifier les différentes parties des instruments et les accessoires qui s'y rapportent,
- exercer des fonctions d'exécution dans la fabrication de parties d'instrument de musique.

Les tâches spécifiques de l'option guitare :

- assurer les opérations de démontage, remontage sur l'instrument, conformément à la logique professionnelle,
- accorder un instrument,
- réaliser les opérations de maintenance et de réparation au niveau de l'accastillage, du manche, de la caisse, de l'électronique.

Les débouchés

Le titulaire de ce CAP est un ouvrier qualifié, employé de maintenance appelé à exercer des fonctions d'exécution au sein de petites et moyennes entreprises artisanales ou commerciales, conservatoires, laboratoire de musée. Il peut travailler dans un atelier de réparation, manufactures ou en magasin de musique (maintenance et relation clientèle).

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) la formation comporte des enseignements technologiques et professionnels :

- les matériaux : l'identification, les caractéristiques physiques et chimiques, les domaines d'utilisation, les facteurs de variation ;
- l'instrument : les composantes et leur fonctionnement, les assemblages ;
- les moyens de représentation et de communication : l'étude de construction, les codes et langages normalisés, les systèmes informatiques, les techniques de vente, les outils de communication ;
- la connaissance des matériels : l'outillage, la maintenance ;

- la connaissance des processus : les techniques de réparation, finition et d'accord pour l'option accordéon, les techniques de réparation et de finition pour l'option instruments à vent, les techniques de réparation et de finition, les techniques d'accord et de réglage pour les options guitare et piano ;

- l'entreprise : la notion de coût de réparation, les partenaires, les fonctions de responsabilités ;

- la prévention des risques professionnels : la sécurité des personnes, la sécurité des installations ;

- histoire de l'instrument, des styles et musicologie : l'organologie, l'acoustique, le solfège et la pratique instrumentale, les arts appliqués .

Epreuves du domaine professionnel

- Pratique professionnelle (coeff. 11)
- Technologie - Etude de construction (coeff. 4)
- Culture professionnelle (coeff. 2)

Stages en entreprise

Sous statut scolaire, le stage en entreprise se déroule sur une période de 12 semaines

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=816>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b147.htm>

Exemples de métiers

facteur/ factrice d'instruments

Publications ONISEP

Artisanat: des métiers pour demain, Collection Dossier, juillet 2014



CAP ASSISTANT TECHNIQUE EN MILIEUX FAMILIAL ET COLLECTIF



Le titulaire de ce CAP travaille en structures collectives publiques ou privées, maisons de retraite par exemple, ou chez des particuliers par l'intermédiaire d'un organisme prestataire de services. Il travaille seul ou en équipe selon les cas. Il réalise tout ou partie des activités d'entretien des espaces de vie, l'entretien du linge et des vêtements (lavage, repassage ou réception du linge lorsque ce service est externalisé). Il prépare les repas : approvisionnement ou réception des denrées, réalisation de préparations simples froides et chaudes et il assure le service. Il travaille dans le respect des consignes et des spécifications particulières (dans le cas de régimes alimentaires par exemple) et de la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité.



Les objectifs

Cet assistant travaille dans les services techniques (restauration, entretien des locaux, du linge) de collectivités publiques ou privées : établissement scolaire, hospitalier, maison de retraite... ou au domicile d'un particulier. Il sait respecter les consignes et la réglementation relatives à l'hygiène et à la sécurité. Il assure seul les tâches qui lui sont confiées tout en participant à un travail d'équipe, surtout lorsqu'il exerce au sein d'une collectivité.

Ses principales fonctions sont :

- entretien des espaces de vie (salon, chambre, cantine) ;
- entretien du linge et des vêtements (il lave, repasse ou prépare et réceptionne le linge lorsque ce service est externalisé) ;
- préparation des repas (approvisionnement ou réception des denrées, préparations froides ou chaudes simples, service).

Il veille par ces activités à préserver le cadre de vie des personnes, assurant ainsi leur bien-être dans un souci de courtoisie, de discrétion et de respect de la vie privée.

Les débouchés

- les services techniques des structures collectives ou privées qui assurent ou non l'hébergement des personnes âgées ou dépendantes ;
- au domicile privé : employeurs particuliers, par l'intermédiaire d'organismes prestataires ou de mandataires de services. On parle alors d'emplois familiaux.

Ce professionnel peut avoir plusieurs employeurs et travailler seul ou en équipe.

Poursuites d'études

Le titulaire du CAP peut compléter sa formation avec une mention complémentaire. Il est parfois possible de poursuivre en formation complémentaire d'initiative locale une préparation aux concours d'aide-soignante ou d'auxiliaire de puériculture.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) la formation comporte des enseignements technologiques et professionnels :

- Hygiène professionnelle : études des biocontaminations des micro-organismes, prévention et traitement, mesures réglementaires, hygiène personnelle et professionnelle, des locaux et du linge, des denrées et des préparations culinaires ainsi que des circuits alimentaires, mesure de prévention

des risques.

- Sciences de l'alimentation : classification, étiquetage. Qualité organoleptique et nutritionnelle des aliments. Risques, altération et maintien de leur qualité. Comportements alimentaires. Equilibre nutritionnel.
- Produits et matériaux communs aux secteurs : entretien des matériaux (sols, murs, surfaces vitrées) et des articles textiles.
- Organisation du travail dans le temps et dans l'espace.
- Communication professionnelle.
- Qualité des services en milieu familial et en milieu collectif : démarche, mesure et amélioration de la qualité, certification, norme, label.
- Savoirs spécifiques au domaine familial : identification des besoins des usagers, aide à la gestion familiale ; savoirs spécifiques aux structures collectives : étude des structures publiques et privées, établissements à caractère éducatif, sanitaire, médico-social, administratif...

Epreuves du domaine professionnel

- services aux familles : coeff. 7
- services en collectivités : coeff. 6

Stages en entreprise

Sous statut scolaire, la durée de formation en milieu professionnel est de 16 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes

En 1 an

En 2 ans



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=2817>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b193.htm>

Exemples de métiers

auxiliaire de vie sociale, femme de chambre / valet de chambre

CAP BOUCHER



Le métier de boucher est exigeant : il requiert du savoir-faire en matière de préparation et de présentation des viandes ainsi que du talent commercial. Le titulaire du CAP peut débiter, dépecer, découper, désosser, parer, éplucher, trancher, couper, hacher, préparer des produits tripiers, finir, mettre en forme, barder et ficeler. Il réceptionne et stocke les viandes (bovins, ovins, porcins, caprins, équins, volailles et gibiers). Il contrôle la traçabilité et la qualité de la viande ainsi que le respect des règles d'hygiène et de sécurité. Il découpe, désosse et sépare les viandes. Il les prépare pour la vente selon des techniques de présentation, de décoration et d'étiquetage. Il habille les volailles et confectionne les produits tripiers. Il peut participer au conseil et à la vente des produits.

Les objectifs

Le CAP boucher permet de :

- connaître les viandes des bovins, ovins, porcins, caprins, équidés, volailles et gibiers ;
- acquérir les techniques professionnelles utiles à l'achat et à la vente des viandes et produits tripiers ;
- savoir mettre en valeur et vendre les produits.

Les débouchés

Le boucher préparateur qualifié ou l'ouvrier professionnel qualifié ou de fabrication travaille dans les entreprises artisanales, la grande distribution, chez les grossistes, les entreprises industrielles ou les collectivités. Le métier connaît actuellement une pénurie de candidats alors que l'âge moyen des employés et artisans du secteur est élevé, le nombre de postes à pourvoir est donc important.

Poursuites d'études

Ce CAP est conçu pour permettre une insertion directe dans la vie active. Néanmoins, la poursuite d'études est possible pour compléter sa formation en préparant une mention complémentaire (MC) ou un brevet professionnel (BP). Il est également possible de poursuivre en bac pro.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) la formation comporte des enseignements technologiques et professionnels :

- approvisionnement et organisation : réception des produits, entreposage, suivi des stocks, prise de commande, vérification des produits, transformation, filière viande, traçabilité ;
- transformation des produits : contenu nutritionnel des viandes et abats, préparation (découper, séparer, désosser, parer, éplucher, parer une volaille), transformation (trancher, couper, hacher, préparation de produits tripiers), finition (mise en forme, bardage et ficelage) ;
- préparation à la vente, commercialisation : organisation de l'espace de vente, vérification des produits, étiquetage, service et conseil à la clientèle, décoration ;
- équipements et locaux professionnels : nettoyage et désinfection des locaux, contrôle des appareils et des dispositifs de sécurité, équipement matériel, tenue professionnelle, organisation du plan de travail, outillage, stockage des déchets, fonctionnement des chambres froides.

Epreuves des domaines professionnels :

- Approvisionnement, organisation et environnement professionnel, coeff. 4.
- Transformation des produits, coeff. 8.
- Préparation à la vente, commercialisation, coeff. 2.

Stages en entreprise

Sous statut scolaire, la formation en entreprise est de 12 semaines.



Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes

En 1 an

En 2 ans



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=6993>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b203.htm>

Exemples de métiers

boucher / bouchère, opérateur / opératrice de fabrication de produits alimentaires

Publications ONISEP

« Dico des métiers », p98

Artisanat: des métiers pour demain, Collection Dossier, juillet 2014 (p29)



CAP BOULANGER

Le métier de boulanger exige la maîtrise de la fermentation et de la cuisson des pains. Le boulanger participe à l'approvisionnement, au stockage et au contrôle qualité des matières premières. Il pétrir la pâte, pèse et façonne les pains, suit la fermentation et la cuisson. Titulaire du CAP, il débute comme ouvrier boulanger dans une entreprise artisanale ou industrielle, ou dans la grande distribution. Le secteur de la boulangerie se diversifie aujourd'hui, avec la fabrication de produits de restauration légère (pizzas, sandwiches, salades). Par ailleurs les nouvelles techniques réduisent la pénibilité ainsi que la durée du travail.



Les objectifs

Sous l'autorité d'un responsable, le titulaire du CAP boulanger participe aux différentes étapes du travail.

- L'approvisionnement : il réceptionne les marchandises, contrôle leur qualité et leur quantité, puis les stocke.
- La production : il faut tout d'abord préparer la pâte composée de farine, levure, sel et eau. Le boulanger calcule les matières premières nécessaires au type de pain à réaliser, applique les dosages en mélangeant les différents éléments. Il pétrir la pâte en fonction de la consistance désirée. Selon la production à réaliser, il choisit et suit les méthodes de fermentation appropriées.
- Puis il pèse, façonne et dispose les pâtons avant de les enfourner. Il doit surveiller et maîtriser leur cuisson. Ensuite il défourne les pains, puis les transporte au magasin.

- Qualité, hygiène, sécurité : le boulanger doit respecter les mesures d'hygiène, contrôler les produits finis, appliquer la démarche environnementale de l'entreprise.
- Commercialisation et communication : il doit savoir présenter les produits, communiquer avec le personnel de vente et avec les membres de l'équipe.

Les débouchés

Le titulaire du CAP boulanger débute comme ouvrier boulanger dans des entreprises artisanales, industrielles ou de grande distribution. Après quelques années d'expérience, il peut s'installer à son compte. Dans un hypermarché, il peut accéder aux fonctions de chef d'équipe ou de responsable de fabrication. Une autre possibilité consiste à s'expatrier. Le secteur de la boulangerie est en pleine évolution. Les nouvelles techniques facilitent le travail, et font gagner du temps. La fabrication de produits de restauration légère (quiches, sandwiches) se développe régulièrement.

Poursuites d'études

Il est possible de préparer le Bac pro Boulanger pâtissier. Poursuite possible également en BP ou en MC pour se spécialiser.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) la formation comporte des enseignements technologiques et professionnels :

- la technologie : connaissance des matières premières, des différents produits et des matériels, les étapes de la panification, les méthodes de fermentation, etc.
- les sciences appliquées à l'alimentation et à l'hygiène

- la connaissance de l'entreprise
- la fabrication de pains et de viennoiserie: pétrissage, pesage, façonnage, enfournement.

Epreuves du domaine professionnel :

- technologie professionnelle, sciences appliquées et gestion appliquée, coeff. 4.
 - Production : calculer les ingrédients nécessaires et organiser son travail à partir d'une commande ; réaliser des produits de panification et de viennoiserie dans les règles d'hygiène et de sécurité, maintenir son poste de travail en état de propreté et ranger celui-ci en fin d'épreuve ; présenter les produits finis, coeff 13.
- L'épreuve de langue vivante est facultative.

Stages en entreprise

Sous statut scolaire le stage en entreprise se déroule sur une période de 16 semaines (8 semaines en 1^{re} année, 8 semaines en 2^e année).



Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes

En 1 an

En 2 ans



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=18704>

Référentiel du diplôme

[http://www.adressrlr.cndp.fr/index.php?id=5&no=PCLI-3-3-7&cHash=c-4f8749b97&start=2&ref=/inmedius/content/main/Textes_en_vigueur/1/3/3/7/1-3-3-7-370.xml&tx_pit_bibliothequedestextes_pi2\[type\]=article&javascript=trueExemples de métiers](http://www.adressrlr.cndp.fr/index.php?id=5&no=PCLI-3-3-7&cHash=c-4f8749b97&start=2&ref=/inmedius/content/main/Textes_en_vigueur/1/3/3/7/1-3-3-7-370.xml&tx_pit_bibliothequedestextes_pi2[type]=article&javascript=trueExemples de métiers)

Exemples de métiers

boulangier / boulangère,
opérateur / opératrice de fabrication de produits alimentaires, pâtissier / pâtissière

Publications ONISEP

« Dico des métiers », p98

Artisanat: des métiers pour demain, Collection Dossier, juillet 2014 (p29)



CAP CANNAGE PAILLAGE EN AMEUBLEMENT

Le titulaire de ce CAP est spécialisé dans le garnissage des meubles, principalement des sièges. Il est capable de présenter au client les différentes possibilités et de le conseiller. Il sait démonter l'ouvrage, en nettoyer les éléments et le réparer. Pour le garnissage proprement dit, il utilise le rotin, la paille ou des matériaux artificiels. Le titulaire de ce diplôme peut travailler comme ouvrier qualifié chez un artisan ébéniste ou pour un fabricant de sièges, un ébéniste ou un antiquaire.

Les objectifs

Ce CAP prépare au métier de chaisier spécialisé dans le garnissage de sièges, fauteuils, tabourets etc. rempaillés ou cannés.

Traditionnellement le cannage se déroule en trois temps le montage d'un canevas de deux brins en longueur et deux en largeur, le garnissage en entrelaçant le quadrillage avec deux autres brins plus larges, le recouvrement des trous du châssis avec une bordure en rotin qui sera ensuite cousue avec une "canne" fine.

De même, le rempaillage commence par la préparation de la paille, suivi du garnissage et du rembourrage. Il faut compter entre quatre ou cinq heures pour rempailler une chaise.

Le chaisier doit aussi être capable de démonter, de nettoyer et de remettre en état un siège ancien.

Il sait aussi conseiller le client.

Les débouchés

Le métier d'artisan chaisier spécialisé dans le rempaillage ou le cannage est devenu très rare. Il peut travailler à domicile, chez un artisan ébéniste ou dans une entreprise. Seuls quelques artisans perpétuent la tradition mais beaucoup d'entreprises de fabrication de sièges ont orienté leurs activités vers le montage et la finition de structures fabriquées à l'étranger.

Poursuites d'études

La finalité du CAP est l'insertion professionnelle et une entrée directe dans la vie active. Il est toutefois possible d'envisager un complément de formation dans une spécialité voisine comme les arts du bois, la menuiserie en siège, etc.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) la formation comporte des enseignements technologiques et professionnels.

La formation professionnelle porte sur l'exécution d'ouvrages (chaises, tabourets, fauteuils, chaises d'enfants etc.) ou parties d'ouvrages avec le matériel, les matériaux et les outils utilisés dans la profession.

L'élève apprend aussi à lire et à interpréter des plans et des documents relatifs à l'ouvrage.

Il réalise des croquis et des schémas nécessaires à la fabrication d'un meuble.

Il apprend aussi à prendre en compte l'amont d'une fabrication, c'est à dire l'approvisionnement, et l'aval, c'est à dire la relation avec la clientèle.

Epreuves du domaine professionnel :

- Technologie-prévention-histoire de l'art (coeff. 4)
- Mise en oeuvre (coeff. 12)

Stages en entreprise

Sous statut scolaire la période de formation en milieu professionnel est de 12 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=534>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b083.htm>

Exemples de métiers

tapissier / tapissière d'ameublement

CAP CARRELEUR MOSAÏSTE



Isoler et étancher, carreler et daller, habiller les murs et les sols : le carreleur maîtrise tous ces savoir-faire. Le carreleur mosaïste réalise le revêtement des sols et des murs aussi bien à l'intérieur (cuisines, salles de bains) qu'à l'extérieur (façades, terrasses). Il peut travailler dans une entreprise spécialisée en revêtement ou dans une entreprise de maçonnerie, de plâtrerie ou de peinture. Hormis la préparation et la pose de carrelage, il effectue des petits travaux de maçonnerie pour la préparation du support sur lequel sera posé le revêtement : pose d'une chape pour éviter les infiltrations d'eau, construction d'un mur. Pour finir, il vérifie l'alignement, le niveau, la qualité des coupes et l'esthétisme général de son travail.

Les objectifs

Le carreleur intervient après le maçon et le plâtrier. A partir des instructions du chef d'entreprise, du chef d'équipe ou du maître ouvrier, le carreleur mosaïste prépare et réalise les revêtements.

Pour réaliser son activité il doit :

- Lire les plans et les documents d'exécution
- Effectuer le relevé de son ouvrage : l'aplomb, c'est-à-dire la verticalité, la planéité, les équerrages
- Préparer le support sur lequel sera appliqué le revêtement
- Préparer la disposition des carreaux, les couper et réaliser un mortier
- Tirer une chape (l'enduit imperméable destiné à empêcher les infiltrations d'eau)
- Dresser un mur en utilisant les mêmes outils que le maçon (truelle, niveau).

Une fois ce travail effectué, le carreleur enduit le support de colle ou de ciment, pose les carreaux et fait les joints.

Pour finir, il vérifie l'alignement, le niveau, la qualité des coupes et l'esthétisme final.

Les débouchés

L'ouvrier carreleur travaille dans les entreprises spécialisées, mais également dans des entreprises de maçonnerie, plâtrerie et peinture. Les entreprises sont de toutes tailles, mais majoritairement artisanales. Avec de l'expérience, il peut exercer en qualité de chef carreleur (encadrement d'une équipe), de conducteur de travaux sur de grands chantiers ou bien encore s'installer à son compte.

Poursuites d'études

Les titulaires de ce CAP peuvent préparer un autre CAP du secteur bâtiment en 1 an, ou bien poursuivre en BP (dont le BP carrelage mosaïque). La poursuite en bac pro est possible pour les très bons dossiers, notamment en bac pro aménagement et finition du bâtiment.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) la formation comporte des enseignements technologiques et professionnels :

- Les techniques de pose (scellée, collée).
- Les matériaux et leurs caractéristiques.
- Les procédés de traitement et d'imperméabilisation, les revêtements : céramiques, grès, terres cuites, mosaïques, faïences.
- Les produits de liaison, les supports.

Les élèves apprennent également à :

- choisir le matériau en fonction de l'ouvrage à réaliser,
- couper le carrelage proprement, sans le casser,
- faire une bonne répartition des carreaux sur la surface,
- réaliser les joints,
- réaliser une chape (l'enduit imperméable destiné à empêcher les infiltrations d'eau).

Ils mettent en oeuvre des isolants thermiques, phoniques, des isolants de protection à l'eau sous le carrelage.

Ils réalisent des supports en plâtre.

Epreuves du domaine professionnel

- Analyse d'une situation professionnelle, coeff. 4
- Réalisation d'ouvrages courants en carrelage, coeff. 9
- Réalisation de mosaïques et travaux spécialisés, coeff. 4

Stages en entreprise

Sous statut scolaire la période de formation en milieu professionnel est de 14 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=873>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b161.htm>

Exemples de métiers

carreleur(euse)-mosaïste

Publications ONISEP

Les métiers du bâtiment et des travaux publics, Collection Parcours, 2012



CAP CHARCUTIER-TRAITEUR



Le charcutier-traiteur confectionne lui-même des jambons, des pâtés, des saucissons à partir de viande de porc. Principalement artisanal, son travail est diversifié et créatif puisque comme traiteur, il fabrique des plats cuisinés et peut organiser des buffets. Le charcutier-traiteur peut exercer son activité en magasin artisanal, en entreprise de charcuterie industrielle, dans une grande surface ou dans la restauration, voire dans l'hôtellerie. Il approvisionne et stocke des matières et des produits. Il réalise, conditionne et présente des produits de charcuterie et de traiteur (viandes, poissons crus, fabrications charcutières et fabrications traiteurs). Il participe à l'entretien des équipements et au contrôle de la qualité.

Les objectifs

A mi-chemin entre la boucherie et la cuisine, le métier de charcutier traiteur, très complet, nécessite de l'habileté manuelle, du dynamisme, un esprit créatif et un brin de gourmandise.

- Il requiert la connaissance de la découpe et du désossage des carcasses, du tri et de la répartition des morceaux.
- Il exige aussi la maîtrise des différentes opérations culinaires : cuisson, fumage, saumurage, salaison et conservation.

La spécialité du charcutier traiteur est d'abord la confection de préparations à base de viande de porc (saucissons, pâtés, rillettes, salaisons).

Cependant il sait également préparer d'autres sortes de viande (boeuf, volailles, gibier) ainsi que le poisson.

Il travaille aussi des pâtes brisées ou feuilletées pour réaliser des quiches, des pizzas, etc.

L'hygiène et la propreté, le sens de l'organisation et du contact avec la clientèle sont des éléments indispensables dans ce métier.

Le titulaire du CAP doit aussi être capable d'appréhender les problèmes liés à l'approvisionnement, au stockage, à la commercialisation et à la vente.

Les débouchés

Le titulaire de ce CAP travaille en magasin artisanal de charcuterie ou dans une entreprise de charcuterie industrielle.

Il peut aussi travailler dans un rayon spécialisé d'une grande surface ou en hôtellerie-restauration, notamment dans la restauration collective ou chez les traiteurs organisateurs de réceptions.

Avec un peu d'expérience, il peut s'installer à son compte ou devenir chef de fabrication dans l'industrie agro-alimentaire.

Poursuites d'études

Il existe plusieurs possibilités de poursuite d'études dans la filière charcuterie pour le titulaire de ce CAP.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) la formation comporte des enseignements technologiques et professionnels :

- la connaissance des matières premières et des matériels ;
- la prévention des accidents ;
- le stockage des produits ;
- l'approvisionnement du magasin ;
- les sciences appliquées aux équipements, à l'alimentation et à l'hygiène ;

- la connaissance de l'entreprise et de l'environnement économique, juridique et social.

Epreuves du domaine professionnel

- Pratique professionnelle (coeff. 10) : travail des viandes ; réalisation charcutière ; réalisation traiteur
- Sciences appliquées à l'alimentation, l'hygiène et aux équipements (coeff. 1)
- Technologie arts appliqués (coeff. 4)
- Connaissance de l'entreprise (coeff. 1)

Stages en entreprise

Sous statut scolaire, la période de formation en entreprise est de 16 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes

En 1 an

En 2 ans



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=538>

Référentiel du diplôme

<http://crdp.ac-bordeaux.fr/documentalistes/docadmin/CapcharcutiertraiteurPS01.pdf>

Exemples de métiers

charcutier-traiteur / charcutière-traiteuse, opérateur / opératrice de fabrication de produits alimentaires

Publications ONISEP

« Dico des métiers », p103

Artisanat: des métiers pour demain, Collection Dossier, juillet 2014 (p29)



CAP CHARPENTIER BOIS



En atelier, le charpentier prépare les pièces de bois nécessaires à l'ouvrage. Sur le chantier, il les assemble et les pose ou remplace des éléments défectueux. Au sein d'entreprises des secteurs de la charpente et de la construction bois ce professionnel intervient en construction, réhabilitation, rénovation ou restauration de bâtiments et de locaux. Selon les cas, il travaille de façon autonome ou en équipe. Il sait choisir les matériaux adéquats (bois et dérivés), organiser son chantier (préparation des matériels, mise en sécurité, tri des déchets) et préparer les diverses étapes de son travail. Il est à même d'évaluer et de contrôler la qualité de ses réalisations.

Les objectifs

Les objectifs à réaliser peuvent être divisés en 3 catégories.

- S'informer en décodant les documents techniques qui lui sont remis pour en retirer les caractéristiques de l'ouvrage à construire.
- Traiter et interpréter ces documents : recherche de solution technique, définition des quantités de matériaux et composants nécessaires et traduction graphique de la solution technique.
- Réaliser : après mise en sécurité de son poste de travail, le charpentier vérifie la conformité des matériaux et des ouvrages. Puis il prépare ce dont il a besoin en conduisant les opérations d'usinage, de tailage, d'assemblage et de finition.

Enfin, il lève ou pose, restaure ou remplace les éléments de charpente bois tout en assurant la maintenance des matériels et outillages.

Les débouchés

Les charpentiers bois sont ouvriers professionnels et travaillent dans les entreprises du bâtiment, le plus souvent artisanales, parfois industrielles. Ils peuvent aussi intervenir sur des ouvrages spéciaux tels que ponts, passerelles, étaitements.

Poursuite d'études

Il est possible de poursuivre en BP, MC ou en Bac pro du même secteur avec un bon dossier.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) la formation comporte des enseignements technologiques et professionnels :

- L'entreprise et son environnement (statut juridique des entreprises, les types de marchés, les intervenants...)
- La communication technique : l'élève apprend les conventions et normes de représentation (vues, coupes, esquisses, croquis, les nomenclatures utilisées...), à identifier les documents techniques (plans d'architecte, dossier de construction...). Il est formé aux outils informatisés (logiciels de DAO, de tracé...) comme au tracé manuel. Il peut ainsi réaliser un dessin, un schéma d'un ouvrage.
- Les ouvrages : types d'ouvrages (charpente, ossatures, revêtements, escaliers), systèmes de construction des ouvrages (normes, isolation thermique et étanchéité...), histoire des techniques sur les ouvrages anciens (style, matériaux utilisés...)
- Les matériaux et produits : les types de bois (massif, lamellé-collé, contre-plaqué...) et matériaux (isolants, produits de fixation et de préservation...), caractéristiques physiques et mécaniques, altération des bois...

● Procédés et processus de réalisation : moyens et techniques de production (la machine, réglage et mis en oeuvre), techniques et outils de coupe du bois (usinage, coupe par sciage, profilage, les outils de coupe...), techniques d'assemblage et de montage, techniques de finition...

- La santé et sécurité au travail : manutentions manuelles et mécanique, protection des postes, protection de l'environnement, principaux risques (électrique, chimique...)
- Le contrôle de la qualité et la maintenance des matériels.

Epreuves du domaine professionnel

- Analyse d'une situation professionnelle (coeff. 4)
- Réalisation d'un ouvrage de charpente (coeff. 9)
- Fabrication d'un ouvrage spécifique (coeff. 4)

Stages en entreprise

Sous statut scolaire, la période de formation en entreprise est de 14 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=466>

Référentiel diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b182.htm>

Exemples de métiers

charpentier(ière) bois

Publications ONISEP

Les métiers du bâtiment et des travaux publics, Collection Parcours, mai 2012 (p46 et 100)



CAP CHOCOLATIER-CONFISEUR

Le chocolatier confiseur intervient à tous les stades de la fabrication de la chocolaterie, de la confiserie et éventuellement de la pâtisserie à base de chocolat. Il assure les opérations d'approvisionnement, le conditionnement avant commercialisation. Il est amené à être en contact avec la clientèle. En chocolaterie, il sait effectuer correctement les opérations de tempérage, trempage, enrobage. En confiserie, il connaît les techniques de cuisson, de fonte, de façonnage et de fourrage. Le titulaire du CAP débute comme commis ou chocolatier confiseur spécialisé dans une entreprise industrielle ou artisanale. Avec une solide expérience professionnelle, il peut devenir artisan commerçant, chef de laboratoire ou responsable de production.

Les objectifs

Ce CAP prépare à :

- organiser, préparer la production en assurant l'approvisionnement des matières premières fondamentales (chocolat noir, lacté, ivoire, gianduja, sucres, crème, beurre, oeufs, etc.),
- réaliser des produits de chocolaterie, de pâtisserie spécialisée, à partir de ces matières premières,
- confectionner des confiseries (caramels, bonbons, nougats, pâtes de fruit, etc.),
- utiliser les procédés de conservation appropriés à chaque produit,
- conditionner et stocker les produits semi élaborés et les produits finis,
- nettoyer et entretenir les matériels, les équipements et les locaux,
- informer la clientèle.

Les débouchés

Le titulaire du CAP chocolatier confiseur peut accéder aux emplois de commis chocolatier confiseur, chocolatier confiseur spécialisé. Après expérience professionnelle, il peut occuper un poste de chocolatier confiseur spécialisé qualifié, de chef de laboratoire ou de responsable de production dans une entreprise industrielle. Il peut aussi s'installer ou reprendre une activité artisanale.

Poursuites d'études

Le titulaire de ce CAP peut préparer une MC Pâtisserie glacerie chocolaterie confiserie spécialisées en un an. Après 3 ans d'expérience (incluant les périodes d'apprentissage) il existe deux diplômes de niveau 4 délivrés par les Chambres de Métiers : le brevet de maîtrise (BM) chocolatier ou confiseur, qui permet de s'installer à son compte et d'accéder au titre de Maître-Artisan ; le brevet technique des métiers (BTM) chocolatier-confiseur.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) la formation comporte des enseignements technologiques et professionnels.

- L'histoire et les pays producteurs de cacao : repérage des zones de production, principales variétés de cacao et leurs caractéristiques, géographie économique.
- Les matières premières et les produits de base : le cacao, le lait et leurs dérivés, identification et utilisation des sucres et édulcorants, les oeufs et les ovoproduits, les fruits secs.
- Les autres produits : les fruits frais et séchés, leurs modes de transformation et d'utilisation, les arômes (fleurs, épices) et les additifs (colorants, acidifiants, etc.).

- L'élaboration et la conservation des produits : la cristallisation et la conservation du chocolat, les ganaches, les pralinés et gianduja, les sirops et sucres cuits, les autres produits de confiserie, les procédés de conservation, l'emballage et le conditionnement.

- Les sciences appliquées : les constituants des aliments, l'hygiène et la prévention, l'utilisation des locaux, équipements et matériels, leur nettoyage et leur entretien.
- La relation avec le public : les principes de communication
- L'environnement économique juridique et social de l'entreprise : la forme juridique, les éléments comptables, les opérations commerciales, le droit social.

Epreuves du domaine professionnel

- Approvisionnement et stockage (coeff. 2)
 - Production et valorisation des fabrications de chocolaterie, confiserie, pâtisserie spécialisée à base de chocolat (coeff. 15)
- La plupart des élèves préparent ce CAP en un an, après avoir passé un CAP de pâtissier.

Stages en entreprise

Sous statut scolaire la période de formation en milieu professionnel est de 16 semaines, réparties sur les deux années de formation (8 semaines en première année, et 8 semaines l'année terminale).

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=891>

Référentiel diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b170.htm>

Exemples de métiers

opérateur / opératrice de fabrication de produits alimentaires

Publications ONISEP

« Dico des métiers », p110

Artisanat: des métiers pour demain, Collection Dossier, juillet 2014 (p29)



CAP COIFFURE



Le titulaire du CAP Coiffure utilise les techniques courantes de coiffure pour hommes, femmes et enfants. Il lave, coupe, coiffe les cheveux. Sous les directives d'un responsable, il peut réaliser les colorations et les permanentes. Attentif à l'accueil, il peut aussi conseiller la clientèle. Il participe à la gestion des stocks, à l'organisation et au rangement du salon, ainsi qu'à la tenue du carnet de rendez-vous. Le diplômé débute le plus souvent comme assistant dans un salon. Il peut également exercer dans un établissement de soins ou de cure.

Les objectifs

Les coiffeurs doivent être titulaires du CAP coiffure. Ils savent :

- mettre en oeuvre les techniques d'hygiène et de soins capillaires, de préparation, d'application et de rinçage des produits ainsi que les techniques de coupe, de mise en forme et de coiffage ;
- assurer le conseil et la vente des produits et des services : accueil, identification des souhaits et des besoins du client, conseils personnalisés, vente et encaissement des ventes des produits et services, suivi de la clientèle ;
- participer à l'organisation et à la gestion correspondant à leurs activités : gestion du cahier de rendez-vous, organisation de leur poste de travail, remise en état après utilisation des matériels, participation à la gestion du stock, contrôle des livraisons, étiquetage et rangement des produits, mise en valeur de l'espace de vente, mise à jour du fichier clients, etc.

Les débouchés

Les titulaires du CAP coiffure exercent leur profession dans des salons de coiffure indépendants ou appartenant à des grandes chaînes, des établissements et institutions diverses comme les établissements de soins, les centres d'hébergement, de loisirs et de vacances, les entreprises de production et de distribution de produits capillaires

Poursuites d'études

Le CAP est conçu pour permettre une insertion directe dans la vie active. Néanmoins, la poursuite d'études est possible notamment en Mention complémentaire pour améliorer sa technique et accéder à des postes à responsabilité. Pour ouvrir un salon de coiffure le BP (brevet professionnel) Coiffure ou le BM (brevet de maîtrise) Coiffeur est obligatoire.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) la formation comporte des enseignements technologiques et professionnels :

- Technologies des matériels et des produits.
- Vente des produits et des services et la réglementation des produits capillaires.
- Biologie : structure de la peau, composition du cheveu, croissance et chute, caractéristiques. Anomalies et affections : signes, causes, traitements.
- Environnement professionnel : cadre juridique, organisation et fonctionnement de l'entreprise.
- Arts appliqués (permet de travailler en dessin sur les formes, les volumes, les couleurs).

Epreuves du domaine professionnel

- Coupe et coiffage homme (coeff. 4)
- Coupe, forme, couleur (coeff. 10)
- Communication (coeff. 2)

Stages en entreprise

Sous statut scolaire la formation en entreprise est de 12 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes

En 1 an

En 2 ans



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=5364>

Référentiel diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b231.htm>

Exemples de métiers

coiffeur / coiffeuse

Publications ONISEP

« Dico des métiers », p112

Artisanat: des métiers pour demain, Collection Dossier, juillet 2014 (p39)



CAP CONDUCTEUR D'ENGINS : TRAVAUX PUBLICS ET CARRIÈRES



Indispensable sur le chantier, le conducteur d'engins de travaux publics et carrières prépare le terrain pour les travaux de terrassements ou de nivellement. Chargé de conduire tout type d'engins, il travaille sous la responsabilité d'un chef d'équipe ou de chantier au sein d'une entreprise routière, de canalisations, de terrassement ou de carrières. Pour terrasser et niveler, il manipule des milliers de mètres cubes de terre, pierres, graviers, principalement à la pelle mécanique. Le conducteur d'engins connaît parfaitement l'organisation du chantier. Il sait lire et décoder les plans et documents techniques. Il a du sang-froid, des réflexes et un sens aigu de la sécurité dans la conduite de grosses machines. Il effectue aussi des tâches de mécanique (graissages, contrôle des niveaux, changement des équipements). Il doit être capable de signaler les anomalies.



Les objectifs

Sous la responsabilité d'un chef d'équipe ou de chantier, au volant d'un de ces engins, le conducteur est capable de :

- préparer et déblayer le terrain en débroussaillant, dessouchant, créant des pistes de circulation ;
- réaliser des travaux de terrassements ou de nivellement en manipulant de grosses quantités de terre, pierres ou graviers. Il s'agit alors de pousser la terre, de creuser des tranchées, de compacter des matériaux avec le plus souvent une pelle mécanique.
- Il assure également l'entretien et la maintenance ainsi que les dépannages simples : changer une lame de coupe ou régler la tension d'un train de chenille.

Des connaissances en topographie lui sont indispensables pour reporter les dimensions d'un ouvrage sur le terrain.

Il sait apprécier les distances, les reliefs et connaît parfaitement l'organisation du chantier.

Lire, analyser, décoder les plans de terrassement et les documents techniques font partie de ses compétences.

Il doit avoir un sens aigu de la sécurité et respecter les règles de circulation sur le chantier où d'autres engins peuvent évoluer.

Les débouchés

Il peut travailler dans des entreprises de travaux publics, de terrassement, de génie civil ou d'exploitation de carrières.

Poursuites d'études

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en Bac pro, MC ou BP.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) la formation comporte des enseignements technologiques et professionnels.

Durant les deux années de formation, les élèves s'initient à la conduite d'engins (pelle, bouteur, chargeuse sur chenilles, tractopelle, tombereau, décapeuse, dragline, niveleuse, finisseur, chargeuse, chariot télescopique de chantier et compacteur).

Ils font du terrassement, réalisent des tranchées, apprennent à poser buses, regards et tuyaux, à remblayer les tranchées.

Les enseignements portent aussi sur les notions suivantes :

- mécanique : fonctionnement du moteur, des transmissions, des circuits électriques et hydrauliques, du dispositif de

freinage. Il s'agit d'effectuer l'entretien des engins (changer les filtres à gasoil, démonter des courroies, vérifier l'état des ampoules) et d'apprendre à réparer provisoirement une panne ;

- topographie : notions nécessaires pour implanter des ouvrages et apprendre à se servir de décamètres, de fils à plomb, de niveaux optiques, de nivelettes, etc. À partir d'un plan, être capable de reporter des distances, des angles droits, des altitudes sur le terrain ;

- connaissance des sols, résistance d'un terrain et sa capacité à porter les engins ;

- sécurité au travail, pour apprendre à effectuer la signalisation et le balisage d'un chantier, à respecter les règles de circulation des engins, à porter les équipements de protection individuelle.

Epreuves du domaine professionnel

- analyse d'une situation professionnelle : coeff. 4,
- réalisation d'un ouvrage : coeff. 9 (dont coef. 1 pour prévention santé environnement).
- activités annexes : coeff. 4.

Stages en entreprise

Sous statut scolaire, la période de formation obligatoire en milieu professionnel est de 14 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=4463>

Référentiel diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b210/b210a.pdf>

Exemples de métiers

conducteur(trice) d'engins de travaux publics, grutier / grutière

Publications ONISEP

Les métiers du bâtiment et des travaux publics, Collection Parcours, 2012 (p48)



CAP CONDUCTEUR D'INSTALLATIONS DE PRODUCTION (CIP)

Le Conducteur d'Installation de Production intervient au sein d'une équipe d'opérateurs coordonnés par un pilote de ligne de production, sous l'autorité du responsable de production. Il a en charge un équipement dont il assure la conduite selon des modes opératoires élaborés. Selon l'atelier industriel, il intervient au niveau de la prise de poste avec la passation des consignes. Il prépare la production à son poste de travail. Il règle l'installation de production sur laquelle il intervient. Il lance la production après contrôle du pilote. Il conduit l'installation (réapprovisionnement compris). Il contrôle la qualité des produits au poste.

Les objectifs

Le conducteur d'installations de production est formé pour organiser sa production depuis la préparation et le réglage jusqu'à la mise en production et l'approvisionnement.

La conduite d'un équipement de production s'appuie sur des connaissances sur le mode normal de fonctionnement.

Il apprend à intervenir durant les opérations de production quand il faut corriger les dérives ou alerter en cas de dysfonctionnement ou conduire une production en mode dégradé.

Il doit être capable d'assurer la maintenance de premier niveau.

Il doit connaître les règles d'hygiène, de santé, de sécurité et d'environnement.

L'ensemble de ses compétences lui permet de participer à l'optimisation des opérations.

Les débouchés

Le métier concerne tous les secteurs industriels dont les processus sont partiellement ou totalement automatisés : industries de transformation, d'élaboration et de conditionnement dans les secteurs de l'agroalimentaire, la pharmacie, la cosmétologie, la transformation des pâtes à papiers et cartons, l'électronique, la production et la transformation des métaux, la sidérurgie, l'automobile, l'industrie textile, la transformation des déchets et autres...

Poursuites d'études

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en Bac pro (notamment Bac pro Pilote de ligne de production) ou en Mention complémentaire.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) les enseignements professionnels concernent :

- L'analyse fonctionnelle et structurelle des systèmes de production ;
- L'analyse des systèmes mécaniques, étude de leurs comportements ;
- L'informatique industrielle et automatique ;
- L'organisation et la gestion de production ;
- La qualité et le contrôle dans le système de production ;
- Le management de l'accompagnement des personnels de production ;
- La maintenance des équipements ;
- La gestion du risque ;
- Les savoirs propres aux secteurs professionnels, relatifs à la relation produit, matériau, procédé, processus.

Epreuves du domaine professionnel

- conduite en mode normal : coeff. 9 (dont 1 pour prévention santé environnement).
- intervention durant la production : coeff. 4.

Stages en entreprise

Sous statut scolaire, la période de formation obligatoire en milieu professionnel est de 12 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes

En 1 an

En 2 ans



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=14868>

Référentiel diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b273.htm>

Exemples de métiers

ajusteur(euse)-monteur(euse), conducteur(trice) de machines à papier, opérateur / opératrice de fabrication de produits alimentaires

Publications ONISEP

Les métiers de l'agroalimentaire, Collection Parcours, décembre 2014 (p66 et 30)



CAP CONDUCTEUR LIVREUR DE MARCHANDISES

Au volant d'un véhicule de catégorie B ou C, le livreur assure le transport de marchandises générales, le plus souvent en ville, pour de petits trajets (transport urbain ou régional). Il exerce au sein d'une entreprise de transports «marchandises» pour compte propre et pour compte d'autrui. Il prépare et réalise la livraison ou l'enlèvement de marchandises, organise ses tournées. Il regroupe les produits par point de livraison, charge son véhicule en tenant compte des contraintes de qualité et de sécurité. Il sait utiliser les documents commerciaux, les moyens informatiques de suivi de la marchandise, vérifier le règlement. Il doit être capable d'initiative en cas d'absence du client ou de refus de la marchandise. Le CAP Conducteur livreur de marchandises permet d'obtenir sans examen supplémentaire les catégories B et C du permis de conduire.

Les objectifs

Le conducteur livreur de marchandises est capable de préparer sa mission de transport : collecte des informations nécessaires au transport, prise en charge du véhicule, préparation du chargement et de l'itinéraire.

Il participe aux opérations d'enlèvement et de chargement : préparation du véhicule, chargement de la marchandise.

Il réalise le transport : conduite en sécurité du véhicule, utilisation de moyens embarqués de contrôle, de communication et d'aide à la conduite, localisation et accès au site du client.

Il livre la marchandise : communication et mise à disposition du client de la marchandise et des documents.

Son action est toujours organisée et réalisée dans le cadre d'une démarche de service. Elle implique un comportement visant des objectifs de qualité dans la relation avec la hiérarchie, le travail d'équipe, le travail de conduite, les relations avec les clients, le respect des procédures et des consignes.

Les débouchés

Le livreur, également appelé chauffeur-livreur ou conducteur-livreur travaille souvent pour une entreprise qui effectue des transports «marchandises» générales pour compte propre et pour compte d'autrui. Avec de l'expérience, il pourra évoluer vers la conduite d'ensembles routiers articulés et accéder à des responsabilités d'un niveau supérieur.

Poursuites d'études

Les principales poursuites d'études pour le titulaire du CAP conducteur livreur de marchandises sont le CAP conducteur routier marchandises, le bac pro conducteur transport routier marchandises, le bac pro transport, éventuellement le bac pro logistique.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) le programme du CAP comporte trois unités capitalisables :

- activités du livreur, acteur commercial ;
- livraison et enlèvement de marchandises ;
- initiation économique et juridique.

Les épreuves du domaine professionnel permettent de s'assurer de la capacité du candidat à exercer des fonctions d'organisation, des fonctions d'exécution et des fonctions commerciales.

Epreuves professionnelles :

- analyse d'une situation professionnelle de transport, coeff 3;
- conduite d'un véhicule, coeff 8 ;
- réalisation d'activités en entreprise (réalisation d'opérations de préparation, de chargement, d'arrimage, de livraison ; conduite avec mise à quai ; conduite de chariot de manutention), coeff. 6 (dont 1 pour prévention santé environnement).

Le CAP Conducteur livreur de marchandises permet d'obtenir sans examen supplémentaire les catégories B et C du permis de conduire.

Stages en entreprise

Sous statut scolaire, la période de formation obligatoire en milieu professionnel est de 14 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=17131>

Référentiel diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b263.htm>

Exemples de métiers

conducteur(trice) routier(ière)

Publications ONISEP

Les métiers du transport et de la logistique Collection Parcours, 2013



CAP CONDUCTEUR ROUTIER MARCHANDISES

Outre le transport lui-même, le conducteur routier doit assurer la préparation, l'enlèvement et la livraison, ainsi que la gestion des relations clients. Son environnement de travail implique un respect scrupuleux des règles de circulation et de sécurité routière, de prévention des risques professionnels, d'hygiène et de sécurité, de protection de l'environnement et de respect des temps de service et de repos. Il peut occuper les emplois de conducteur de messagerie, coursier, livreur, conducteur de véhicules de plus de 3,5 tonnes, conducteur routier régional, national ou international. Le CAP Conducteur routier marchandises permet d'obtenir sans examen supplémentaire les catégories B, C et CE du permis de conduire.

Les objectifs

Le titulaire de ce CAP est capable de :

- rechercher, décoder, organiser des informations nécessaires au transport à effectuer, prendre en charge le véhicule, ses équipements et accessoires et s'assurer de leur conformité, s'assurer de la présence et de la validité des documents, établir la chronologie de chargement ;
 - établir un itinéraire ;
 - prendre en charge le véhicule et la marchandise : préparer le véhicule et les accessoires nécessaires à l'activité de chargement, vérifier les compatibilités véhicule et marchandises, charger, caler et arrimer la marchandise en utilisant des moyens de manutention autorisés, contrôler le chargement, renseigner les documents ;
 - conduire et livrer : conduire le véhicule en sécurité, utiliser les moyens embarqués de contrôle et d'aide à la conduite, gérer ses temps de conduite et de repos, et ses autres activités, localiser le site du client, informer l'entreprise et le client en cas d'anomalie ou d'incident ;
 - entretenir le véhicule.

Les débouchés

Le conducteur routier marchandises peut travailler pour tout transporteur, sauf transport de matières dangereuses nécessitant une qualification spécifique.

Il pourra ultérieurement exercer comme formateur d'une unité de conducteurs, responsable technique, gestionnaire d'une

équipe de quai ou encore travailler à son compte.

Le métier ne fait pas rêver que les garçons, il attire désormais les filles.

Poursuites d'études

Le CAP est destiné à l'insertion dans la vie active, néanmoins la poursuite d'études est possible :

- dans un autre CAP d'une spécialité voisine
 - en bac pro conducteur transport routier marchandises
 - en bac pro transport, éventuellement
 - en bac pro logistique, éventuellement

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante), la formation va apporter des connaissances spécifiques concernant :

- Le transport et son environnement.
- La conduite des véhicules.
- Le véhicule de transport de marchandise.
- La qualité dans le transport.

Epreuves du domaine professionnel :

 - analyse d'une situation professionnelle de transport, coeff. 4,
 - conduite d'un véhicule, coeff. 8,

- évaluation des activités en entreprise : opérations de préparation, de groupage, de chargement, d'arrimage, de livraison et réalisation de mise à quai, coeff. 5 (dont 1 pour prévention santé environnement).

Le CAP Conducteur routier marchandises permet d'obtenir sans examen supplémentaire les catégories B, C et CE du permis de conduire.

Stages en entreprise

Sous statut scolaire, la période de formation en milieu professionnel est de 12 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=5377>

Référentiel diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b233/b233a.pdf>

Exemples de métiers

conducteur(trice) routier(ière)

Publications ONISEP

Les métiers du transport et de la logistique Collection Parcours, 2013





CAP CONDUCTEUR-OPÉRATEUR DE SCIERIE

Le titulaire de ce CAP exerce son activité au sein des entreprises de scieries c'est à dire de première transformation du bois. Il participe à la réalisation de produits destinés à la deuxième transformation (menuiserie, charpente, ébénisterie), à partir du bois brut issu de l'exploitation forestière. Cet ouvrier professionnel travaille seul ou en équipe, selon les consignes et sous le contrôle d'un professionnel confirmé plus qualifié. Sur le site de production, sa connaissance approfondie du matériau bois et sa maîtrise des techniques de réglage et de conduite de machines de scierie (intégrant parfois des systèmes informatisés) lui permettent de fournir des produits de qualité en respectant les consignes de sécurité et les normes environnementales.

Les objectifs

Le conducteur-opérateur de scierie intervient dans la préparation du sciage et l'obtention de produits sciés en respectant les étapes de transformation. Ce qui nécessite des connaissances approfondies du matériau bois, des techniques de réglage et de conduite des machines de scierie.

Ses activités sont les suivantes :

- réceptionner et sélectionner, au niveau du parc à grumes, les bois abattus ;
- les préparer en les tronçonnant et en les écorçant ;
- réaliser les différentes opérations de sciage (sciage de premier débit avec la scie de tête puis passage à la scie de reprise) pour obtenir des produits commercialisables : pièces de charpente, planches de menuiserie ;
- traiter, sécher, fabriquer des produits finis tels que des lames de parquet, de lambris, des éléments de chalets ou de maisons à ossature bois ;
- affûter les outils de coupe ; participer à leur entretien et à des opérations de maintenance du parc machine, ce qui nécessite des connaissances en automatismes industriels, pneumatiques et électricité.

Les débouchés

Le titulaire de ce CAP travaille en entreprise de première transformation du bois (scierie), surtout semi-industrielle, qui emploie de six à dix personnes. Il travaille en tant que conducteur opérateur de scierie ou mécanicien affûteur.

Poursuites d'études

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en Bac pro du même secteur.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante), les enseignements technologiques et professionnels portent sur les notions suivantes :

- les machines de sciage : scie à ruban, scie circulaire, scie alternative, dédoubleur, déligneuse, scie multiple, etc ;
- le réglage et la conduite des machines de sciage : savoir monter, régler les outils de coupe sur leurs supports, connaître la technologie de la coupe (par enlèvement ou création de copeau, par abrasion, par fendage) et les caractéristiques des outils de coupe ; savoir adapter la vitesse de coupe en fonction du bois, de l'état de la lame et des dimensions des débits souhaitées ;

- le matériau bois et les caractéristiques des essences : dureté du bois, résistance à la torsion, fragilité à la coupe, etc. ;
- la maintenance des installations : les énergies utilisées (électrique, hydraulique, pneumatique) et les interventions nécessaires en termes de maintenance préventive et corrective pour assurer l'entretien des équipements ;
- la santé et la sécurité au travail : la réglementation, les risques d'accident et d'atteinte à la santé, la prévention, la conduite à tenir en cas d'accident.

Epreuves du domaine professionnel

- analyse technologique d'une situation coeff. 4,
- réalisation d'une production coeff. 9 (dont 1 pour prévention santé environnement),
- travaux de préparation de production coeff. 4.

Stages en entreprise

Sous statut scolaire, la période de formation en milieu professionnel est de 14 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes

En 2 ans

En 3 ans



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=2775>

Référentiel diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b189.htm>

Exemples de métiers

conducteur(trice) opérateur(trice) de scierie, mécanicien(ne) affûteur(euse)

CAP CONSTRUCTEUR BOIS

Le constructeur bois fabrique et met en oeuvre les structures lourdes qui font la solidité de l'ensemble d'un bâtiment. Ces ouvrages serviront de support pour l'intervention des couvreurs, plaquistes, etc. Le titulaire de ce CAP exerce au sein d'une entreprise de charpente ou de construction bois. Il travaille de façon autonome ou en équipe. En atelier, il traite et assemble les pièces comme les charpentes, poutres, bardages, parquets, escaliers. Sur le chantier, il installe les ossatures, menuiseries et fermetures extérieures. Il sait organiser le chantier et préparer les diverses étapes de son travail.

Les objectifs

Le titulaire de ce diplôme travaille au sein d'une entreprise de charpente ou de construction bois. Il intervient lors de la construction ou de la réhabilitation de bâtiments ou de locaux.

Selon les chantiers, il travaille de façon autonome ou en équipe.

En atelier, il scie, assemble et traite les différentes pièces des ouvrages (charpentes, poutres, bardages, parquets, escaliers) d'après les relevés et les croquis qu'il a réalisés.

Sur le chantier, il pose les structures et les ossatures et installe les menuiseries et les fermetures extérieures.

Il sait choisir les matériaux (bois ou dérivés), organiser le chantier (préparation des matériels, mise en sécurité du chantier, tri des déchets) et les diverses étapes de son travail.

Par ailleurs, il est à même d'évaluer et de contrôler la qualité de l'ouvrage qu'il a réalisé.

Les débouchés

Les débouchés pour cet ouvrier sont les métiers les plus courants de la construction ossature bois.

Poursuites d'études

Il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en Bac pro ou en Mention complémentaire.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante), l'enseignement technologique et professionnel porte sur :

- L'entreprise et son environnement : types d'entreprises et leur fonctionnement. Les différents intervenants sur un chantier.
- Communication technique : identification et exploitation des plans d'architecte, des conventions de représentation, des documents techniques et normatifs. Connaissance des codes et langages, des logiciels professionnels mais aussi de l'expression graphique à caractère décoratif.
- Les ouvrages : caractéristiques techniques et fonctionnelles des ossatures verticales (poutres, panneaux, colombages) et horizontales (planchers, solivages), des charpentes, des revêtements extérieurs (bardages, supports de toiture) et intérieurs (parquets, planchers, lambris), des escaliers. Histoire des techniques.
- Les matériaux et produits : bois et matériaux dérivés du sciage, du déroulage ou du tranchage, de la trituration du bois, des matériaux isolants ; des produits de jointoiment ou calfeutrement ; de fixation et d'as-

semblage ; de préservation et de finition. Caractéristiques physiques, mécaniques et anomalies, singularités et altérations du bois.

- Procédés et processus : réglage et mise en oeuvre d'un système de production. Procédés d'usinage et relations entre les caractéristiques des matériaux et celles des outils de coupe. Techniques d'assemblage, montage et réglage. Manutention, stockage, chargement, transport des ouvrages, implantation sur le chantier. Traitement, finition et préservation des bois et dérivés.
- Santé et sécurité : réglementation en atelier et sur le chantier ; techniques et règles de manipulation et de manutention ; étude et prévention des principaux risques.
- Contrôle et qualité.
- Maintenance : entretien préventif de premier niveau (nettoyage, graissages, essais, vérifications...). En cas de dysfonctionnement, constat des anomalies et identification des causes.

Epreuves du domaine professionnel

- Analyse d'une situation professionnelle, coeff. 4.
- Réalisation d'un ouvrage de construction bois, coeff. 9 (dont 1 pour prévention santé environnement).
- Fabrication d'ouvrage spécifique, coeff. 4.

Stages en entreprise

Sous statut scolaire, la période de formation en milieu professionnel est de 14 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes

En 1 an

En 2 ans



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=471>

Référentiel diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b185.htm>

Exemples de métiers

charpentier(ière) bois

Publications ONISEP

Les métiers du bâtiment et des travaux publics, Collection Parcours, 2012 (p46 et 100)



CAP CONSTRUCTEUR DE ROUTES

Le constructeur de routes participe à la construction et à l'entretien des chaussées (routes, autoroutes). Il peut aussi construire toute autre surface : de circulation ou de jeux (pistes d'aérodromes, parkings, court de tennis) et de sols industriels (comme des aires de stockage, quai de chargement). Il exerce son activité dans une entreprise de travaux publics effectuant des travaux neufs ou d'entretien et d'amélioration. Bien que l'industrie routière soit très mécanisée, la qualité de finition de l'ouvrage dépend largement d'un savoir-faire manuel.



Les objectifs

L'activité du titulaire de ce CAP ne se limite pas à la construction et l'entretien des routes et autoroutes. Il peut aussi participer à la réalisation de parkings ou de courts de tennis. Une fois le terrassement achevé, son travail consiste à réaliser le corps de chaussée (couches de base, de liaison, de finition) en utilisant des liants, tel le bitume.

Il peut réaliser par ailleurs : des voies piétonnes, bordures, pavages, des sols industriels.

Différentes étapes dans son travail :

- préparation du travail : mise en sécurité du chantier par signalisation temporaire, barrières de protection et panneaux de signalisation ;
- implantation de l'ouvrage à réaliser en signalant son tracé par des cordeaux tendus entre des piquets par exemple ;
- participation éventuelle au décaissement et à la démolition de la chaussée ;
- réalisation du corps de chaussée par superposition de couches de base, de liaison, de finition en utilisant différents liants ;
- raccordement du nouveau revêtement à l'ancien pour éviter les trous dans la chaussée.

Il est aussi capable de poser des éléments de voirie (bordures, caniveaux, pavés) et des éléments de mobilier urbain (banc, tables préfabriquées, poubelles, panneaux, abris bus, jardinières) ainsi que de réaliser de petits ouvrages de maçonnerie (regards,

avaloirs).

Il sait manipuler différents matériels de travaux publics et utiliser de petits engins de chantier.

Les débouchés

Le titulaire du CAP est un ouvrier qualifié qui occupe des emplois de constructeur de routes ou d'ouvrier en voirie.

Poursuites d'études

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, à certaines conditions, de poursuivre des études en Bac pro ou en BP.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante), l'enseignement technologique et professionnel porte sur les notions suivantes :

- les revêtements : revêtements routiers et urbains en béton, gravillonnés, bitumeux, sportifs ; constitution des différents mélanges, nature des granulats et des liants ; épaisseurs ;

- le terrain : savoir reconnaître la nature d'un terrain (sol fin, grenu, rocheux, argileux) et analyser les caractéristiques des sols (masse volumique, portance, teneur en eau, densité etc) ;

- les documents techniques : dossier de travaux, plan de nivellement, plans d'ensemble, croquis de préparation afin de déterminer les pentes, les limites de chaussée, les niveaux ;

- les ouvrages : les chaussées, le rôle d'une tranchée de drainage, d'un fossé ou d'un ouvrage d'évacuation des eaux de ruissellement

- réalisation de petits ouvrages en maçonnerie.

- les matériels : outillages manuels, mécanisés, automatisés.

Epreuves du domaine professionnel :

- analyse d'une situation professionnelle, coeff. 4,
- réalisation de couches de chaussées et/ou de revêtements, coeff. 9 (dont coeff. 1 pour prévention santé environnement),
- réalisation d'ouvrages maçonnés et/ou d'ouvrages annexes, coeff. 4

Stages en entreprise

Sous statut scolaire, la période de formation en milieu professionnel est de 14 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=1151>

Référentiel diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b173.htm>

Exemples de métiers

constructeur(trice) de routes

Publications ONISEP

Les métiers du bâtiment et des travaux publics, Collection Parcours, 2012 (p81 et 102)



CAP CONSTRUCTEUR EN BÉTON ARMÉ DU BÂTIMENT

Que ce soit dans le bâtiment ou les travaux publics, le constructeur en béton armé du bâtiment ou coffreur est spécialisé dans la fabrication des moules ou coffrages utilisés pour donner une forme particulière au béton armé. Le titulaire de ce diplôme exerce son activité en équipe, à l'extérieur, sur des chantiers de construction neuve ou de transformation de bâtiments existants. Après les travaux de terrassement, il intervient pour réaliser les fondations puis les ouvrages en béton armé qui constituent l'ossature (poutres, poteaux). Il procède au coffrage et au décoffrage de ces ouvrages, au façonnage et à la mise en oeuvre des armatures et du béton. Il pose les éléments préfabriqués.

Les objectifs

Le constructeur en béton armé fabrique et pose les coffrages : moules en bois, métal ou matière plastique dans lesquels on va couler le béton pour former les planchers, les dalles, les poteaux.

Son activité se déroule en plusieurs étapes :

- lire les plans de l'architecte ;
 - prévoir les matériels et matériaux à utiliser ;
 - fabriquer les coffrages, qui doivent avoir la forme exacte de l'ouvrage à réaliser. On utilise des coffrages préfabriqués pour réaliser des formes simples ;
 - mettre en place les coffrages, avec d'autres ouvriers du chantier ou avec une grue, puis vérifier la verticalité et l'horizontalité ;
 - couper et façonner des armatures en acier et les poser dans le coffrage pour consolider le béton.
- Il prépare ensuite le béton, le coule, le vibre et procède au décoffrage ;

Les débouchés

Le coffreur est recherché par les entreprises de travaux publics spécialisées dans la construction des ouvrages de génie civil, tels que les ponts, barrages, réservoirs, silos, centrales nucléaires, aménagements fluviaux, portuaires. Il peut également exercer son métier dans le bâtiment sur de petits chantiers. Il coule des poteaux, en béton moulé ou préfabriqué, ou des escaliers.

Poursuites d'études

Pour se spécialiser il est possible de préparer un CAP ou une mention complémentaire (MC). Pour poursuivre ses études et élargir ses compétences il est possible de préparer un bac pro ou un brevet professionnel (BP).

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante), l'enseignement technologique et professionnel couvre la préparation, l'organisation, la réalisation et la mise en oeuvre des ouvrages.

En communication technique les élèves apprennent à :

- Etudier les dossiers techniques (autorisation de construire, plans d'architecte).
- Lire des plans.
- Réaliser un croquis.
- Etablir des cotations.

Ils suivent un enseignement reposant sur :

- La connaissance des principaux ouvrages du bâtiment, les fonctions du bâtiment.
 - Les matériaux et leurs caractéristiques, l'utilisation des outillages (instruments de mesure, échafaudages).
 - Les étapes d'exécution et de pose de coffrages.
 - Débits du bois, des aciers.
 - Réalisation, montage du coffrage.
 - Réalisation et coulage du béton.
 - Décoffrage.
 - Manutention stockage et transport.
- Une partie des enseignements est consacrée à la santé et la sécurité au travail.

Epreuves du domaine professionnel

- Analyse d'une situation professionnelle, coeff. 4
- Réalisation d'un ouvrage en béton armé, coeff. 8
- Pose d'éléments préfabriqués et réalisation d'ouvrages et de tâches annexes, coeff. 4

Stages en entreprise

Sous statut scolaire, la formation comprend un stage de 14 semaines en entreprise.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=835>

Référentiel diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b176.htm>

Exemples de métiers

coffreur-boiseur / coffreuse-boiseuse, maçon / maçonne

Publications ONISEP

Les métiers du bâtiment et des travaux publics, Collection Parcours, 2012 (p52 et 103)



CAP CONSTRUCTEUR EN CANALISATIONS DES TRAVAUX PUBLICS



Le constructeur en canalisations des travaux publics construit les réseaux souterrains de distribution d'eau. Il assure aussi la rénovation et l'entretien des installations existantes. Il travaille dans une entreprise de travaux publics spécialisée dans les réseaux et les branchements en travaux neufs ou en travaux d'entretien. Il est capable de construire et d'entretenir les réseaux de canalisations pour l'adduction d'eau potable, la distribution d'eau industrielle, la collecte d'eaux usées. Il réalise de petits ouvrages de génie civil annexes à ces réseaux. Il assure la pose d'accessoires de fontainerie et d'équipements hydrauliques des stations de captage, de stockage.



© - Jarine Souil / Onisep Poitiers

Les objectifs

Les réseaux souterrains amènent l'eau potable, distribuent l'eau industrielle et évacuent les eaux usées. Ils peuvent aussi être faits de conduits pour le passage de câbles électriques, de réseaux de télé ou vidéo-communication, voire de gaz.

Le travail du constructeur en canalisations des travaux publics comporte plusieurs étapes :

- implanter l'ouvrage à réaliser en reportant son tracé ;
- repérer les réseaux existants, ce qui nécessite de savoir lire un plan ;
- creuser la tranchée à la pelle mécanique pour faire passer les canalisations et la stabiliser en posant blindages et boisages ;
- couper les conduites à l'aide d'une tronçonneuse ;
- après les avoir transportés et mis en place assembler les canalisations, effectuer les différents branchements et raccordements sur le réseau existant sans interrompre la distribution d'eau ;
- vérifier l'étanchéité du réseau ;
- à chaque phase du chantier, effectuer des contrôles qualitatifs et quantitatifs.

Le constructeur assure aussi la pose d'accessoires de fontainerie et d'équipements hydrauliques des stations de captage, de stockage et il est capable de réaliser de petits travaux de maçonnerie.

Les débouchés

Le titulaire du CAP est un ouvrier professionnel qui exerce en entreprise spécialisée en canalisations de travaux publics.

Poursuites d'études

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 2 ans vers un bac pro ou un BP du domaine.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante), l'enseignement technologique et professionnel porte sur :

- les engins et outils, leur utilisation : compresseur, marteau pneumatique, matériel de levage et de manutention, pompe, laser d'alignement (pour détecter les canalisations existantes ou poser des tuyaux en pente), machine à souder, etc ;
- les sols et matériaux de remblais : masse volumique, portance, compacité, teneur en eau ;
- les réseaux de canalisations : canalisations d'assainissement et d'eau potable, réseaux secs avec leurs contraintes, équipements des stations de traitement des eaux ;
- les plans : repérage, implantation d'un ouvrage, utilisation de niveau optique, laser, nivelette ;

- la sécurité : risques liés au poste de travail pour travailler en toute sécurité.

Epreuves du domaine professionnel

- analyse d'une situation professionnelle, coeff. 4,
- réalisation de canalisations en assainissement et en adduction d'eau d'ouvrages courants, coeff. 9 (dont coeff. 1 pour prévention santé environnement),
- réalisation de branchements en assainissement et en adduction d'eau d'ouvrages et travaux annexes, coeff. 4.

Stages en entreprise

Sous statut scolaire, la période de formation en milieu professionnel est de 14 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=1152>

Référentiel diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b175.htm>

Exemples de métiers

canalisateur(trice)

CAP CONSTRUCTION DES CARROSSERIES

L'opérateur en carrosserie participe à la construction ou à la transformation des châssis et des carrosseries de véhicules. Il est associé au montage des trains roulants, des équipements et des accessoires, et à leur raccordement. Au sein de l'équipe de construction des carrosseries, il prépare la fabrication, débite, met en forme les éléments, assemble les éléments et les structures. Il prépare les surfaces, participe à l'installation des équipements et des accessoires et enfin il finalise son intervention. Il peut travailler dans la construction de carrosseries de véhicules industriels (transport des personnes et des marchandises) ou en atelier de construction, de transformation et d'aménagement de véhicules spécifiques (camping-cars, ambulances).



Les objectifs

Le CAP construction des carrosseries prépare l'élève à exercer un métier dont les activités peuvent se découper ainsi :

- Préparer la fabrication : décoder les données techniques, établir la liste des pièces et des produits nécessaires ; organiser le poste de travail, préparer le véhicule à l'intervention ;
- Débiter, mettre en forme : exécuter les tracés ; réaliser les usinages, les découpes, les opérations courantes de mise en forme ; adapter des éléments matériaux composites ;
- Assembler : préparer les éléments à assembler ; réaliser les assemblages soudés, collés, mécaniques ;
- Préparer les surfaces : dégraisser, sabler les éléments les dresser et les poncer à sec ; protéger les zones à ne pas traiter ; traiter les surfaces d'assemblage contre la corrosion ;
- Installer les équipements et accessoires : préparer et monter les équipements ou accessoires ; vérifier le montage et le fonctionnement des systèmes et des équipements installés ; participer à la réalisation des liaisons mécaniques ; des raccordements électriques, hydrauliques, pneumatiques ;

- Finaliser l'intervention : communiquer les éléments de facturation, compléter la fiche de travail ; rendre compte de l'intervention à sa hiérarchie ; remettre en état le poste de travail et ses équipements ; assurer la récupération et le tri des déchets.

Les débouchés

Le titulaire de ce CAP peut être amené à intervenir dans des ateliers de construction et de réparation de toute nature : automobiles, véhicules industriels, cycles et motocycles, matériels ferroviaires, aéronautiques, maritimes, agricoles ou de travaux publics.

Poursuites d'études

Après le CAP la majorité des élèves entrent dans la vie active. Il est également possible, sous certaines conditions de préparer en un an une mention complémentaire, de passer un autre CAP en un an, de poursuivre en brevet professionnel, de préparer un bac pro.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante), l'enseignement technologique et professionnel porte sur :

- Analyse fonctionnelle et structurelle y compris lecture de la représentation d'un élément ou d'un ensemble ainsi que les données de fabrication ;

- La construction carrosseries : les véhicules et les carrosseries ; la réglementation liée à la mise en circulation des véhicules ; les matériaux et les éléments de construction ; les moyens et les techniques de fabrication ;

- Les fonctions liées à l'activité de construction : communication ; organisation de la construction ; qualité ; enseignement de la santé et de la sécurité au travail, tri des déchets.

Epreuves professionnelles

- Analyse d'une situation professionnelle (coeff. 4)
- Réalisation d'opérations de constructions de carrosseries d'un véhicule (coeff. 13 dont 1 pour prévention santé environnement) ; 2 situations d'évaluation : réalisation de montage des éléments, des équipements ou accessoires (2/5) et d'opérations de construction d'éléments de carrosseries (4/5).

Stages en entreprise

Sous statut scolaire, la période de formation professionnelle est de 12 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=4936>

Référentiel diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b229/b229a.pdf>

Exemples de métiers

carrossier(ière)



CAP CORDONNERIE MULTISERVICE

Accueil de la clientèle, consolidation d'une semelle, pose de patins, recollage, constituent les activités principales de ce professionnel. S'il est en contact avec la clientèle, il réceptionne les articles, effectue les réparations dans le respect des consignes de son responsable. Son activité classique de réparation de chaussures va de la remise en état à la rénovation complète. Il propose par ailleurs d'autres services aux clients : reproduction de clés, vente de produits d'entretien et d'accessoires pour les chaussures, fabrication de tampons et de plaques d'immatriculation. Ce professionnel sait organiser son poste de travail, choisir les machines et les outils adaptés aux tâches qui lui sont confiées. S'il travaille en équipe, il connaît les opérations effectuées en amont et en aval de son intervention.

Les objectifs

Il maîtrise les techniques de réparation de la chaussure allant de la simple remise en état à la complète rénovation.

Ses activités se sont diversifiées. Polyvalent, il est en mesure de proposer d'autres services en fonction des équipements dont il dispose. Il sait aussi :

- réparer des articles de maroquinerie ou des vêtements en cuir ;
- reproduire des clés ;
- fabriquer des tampons ou des cartes de visites ;
- réaliser des plaques d'immatriculation d'automobiles ;
- graver des plaques signalétiques professionnelles ;
- affûter des couteaux ou des ciseaux, etc.

A ses compétences techniques, il associe des compétences relationnelles, dans le cadre d'une activité commerciale.

Il assure le suivi des articles et des travaux qui lui sont confiés. Il est capable de vendre des produits et des services complémentaires mais aussi de conseiller les clients.

Il contribue au bon fonctionnement de l'entreprise par la tenue à jour de documents administratifs et l'entretien régulier des matériels.

Les débouchés

Les entreprises sont généralement des structures de petites tailles. Un cordonnier peut être employé :

- dans une cordonnerie artisanale composée généralement d'une ou deux personnes, en qualité de salarié ;
- dans une unité de réparation rapide, implantée souvent dans des lieux de passage ou centres commerciaux ;
- dans un atelier de réparation industrielle ou de fabrication de chaussures (petite et moyenne entreprise), comme ouvrier polyvalent ou spécialisé.

Poursuites d'études

Ce diplôme a pour vocation l'insertion professionnelle. Cependant, pour compléter sa formation, il est possible de préparer un autre CAP du même champ professionnel, une MC Piquage d'articles chaussants (attention : un seul établissement prépare cette formation). Les personnes souhaitant s'installer à leur compte peuvent envisager un brevet de maîtrise Cordonnier bottier ou Cordonnier réparateur (renseignements auprès des chambres de métiers).

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante), l'enseignement technologique et professionnel porte sur :

- Chaussures et réparation : éléments de connaissance du pied, étude des chaussures et de leur fabrication, identification des matières premières et des produits complémentaires, réparation et entretien.

- Multiservice : évolution du marché de chacun de ces services, matériels et modes opératoires, fonctionnement des serrures, supports et objets à graver, typologies des polices de caractères, les différents types de produits imprimés et tampons, procédures de sécurité, etc.

- Environnement professionnel : types d'entreprise et nature des travaux effectués, prestations de services, identification des différentes zones de travail, santé et sécurité au travail, qualité dans l'entreprise, documents et outils de gestion informatisés ou non, etc.

Epreuves professionnelles

- Relations avec la clientèle, coeff. 4 ;
- travaux sur chaussures, coef. 8 (dont 1 pour l'prévention, santé, environnement) ;
- activités du multiservice, coeff. 4.

Stages en entreprise

Sous statut scolaire, la période de formation en milieu professionnel est de 12 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=3112>

Référentiel diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b207.htm>

Exemples de métiers

cordonnier(ière)

CAP CORDONNIER BOTTIER

Le cordonnier bottier fabrique des chaussures et des bottes sur mesure. Ce CAP forme des ouvriers spécialisés dans le montage et la finition de chaussures. Le diplômé travaille généralement dans l'artisanat ou dans une entreprise de fabrication d'articles haut de gamme. Il peut aussi être employé dans un atelier de réparation associé à une entreprise de ce type. Il connaît les outils à main, les machines, le cuir (dont il sait travailler les qualités et défauts), les peaux, les tissus et autres produits utilisés dans la fabrication de chaussures. Il connaît également l'anatomie du pied. Enfin, il possède des notions de comptabilité (calcul des coûts, des prix de revient, du prix de vente).



Les objectifs

Spécialiste de la confection de chaussures, bottes ou bottines de luxe, ce professionnel sait :

- analyser le modèle à confectionner (montage, dimension, aspects fonctionnels et esthétiques, etc.) ;
- déterminer les méthodes de travail, choisir les matériaux et les matériels ;
- organiser son poste de travail (préparation des outillages, par exemple) ;
- conduire les opérations de confection et de finition ; choisir et découper le cuir suivant le patron et les documents techniques à sa disposition ; assembler les pièces par collage ou piquage ; procéder aux finitions comme la pose d'oeillets, boucles, renforts, talons, etc. ;
- utiliser les matériels adéquats et en assurer le réglage, l'entretien courant et la maintenance de premier niveau ;
- estimer le coût de la chaussure (prix de revient, prix de vente).

Les débouchés

Le titulaire du CAP Cordonnier bottier travaille soit dans une entreprise artisanale, soit dans une entreprise de fabrication de chaussure de luxe. Il peut aussi exercer dans un atelier de réparation associé à ce type d'entreprise. Après une formation complémentaire en podo-orthésie, il peut se spécialiser dans la confection de chaussure médicalisée.

Poursuites d'études

Ce diplôme a pour vocation l'insertion professionnelle. Cependant, pour compléter sa formation, il est possible de préparer un autre CAP du même champ professionnel, une MC Piquage d'articles chaussants (attention : un seul établissement prépare cette formation). Les personnes souhaitant s'installer à leur compte peuvent envisager un brevet de maîtrise Cordonnier bottier ou Cordonnier réparateur (renseignements auprès des chambres de métiers).

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante), l'enseignement technologique et professionnel porte sur :

- Matériaux : connaissances générales des cuirs, peausseries, tissus enduits, bois, caoutchoucs, colles, solvants, etc. ; étapes de la transformation de la peau en cuir ; caractéristiques physico-mécaniques et chimiques ; procédés de réparation de la peau.
- Produit et savoirs anatomiques : identification des modèles et de leurs procédés de confection ; connaissances générales du pied (les os et leur position, les principaux mouvements, répartition des charges) ;
- Techniques de confection et de réparation : réalisation de gabarits ; méthodes de préparation, de découpe, de montage,

d'assemblage (collage, couture, clouage) et de finition.

- Etude des matériels : notion de système manuel et mécanique ; notions d'organisation et fonctionnement des systèmes ; caractéristiques des éléments (symboles et normes).
- Organisation de la confection et de la réparation : définition du processus opératoire et organisation du poste de travail ; maintenance du matériel (entretien préventif, anomalies et dysfonctionnements des matériels).
- Gestion : structure et fonctions de l'entreprise ; gestion des produits et des composants (gestion des stocks, inventaire, par exemple) ; gestion des coûts.
- Qualité contrôle.
- Sécurité ergonomie.

Epreuves professionnelles :

- Réalisation et technologie, coeff. 10.
- Préparation et mise en oeuvre, coeff. 6.

Stages en entreprise

Sous statut scolaire, la période de formation en milieu professionnel est de 12 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=553>

Référentiel diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/B044.htm>

Exemples de métiers

bottier(ière), cordonnier(ière)

Publications ONISEP

Les métiers de la mode et du luxe Collection Parcours, 2014



CAP COUVREUR

Le couvreur est un spécialiste de la pose, de l'entretien et de la réparation des toitures de constructions neuves ou anciennes. Sur le chantier, le couvreur intervient après le charpentier. Il réalise ou répare la toiture dans un but de protection et éventuellement d'amélioration esthétique du bâtiment. Il participe à la préparation et à l'organisation du chantier. Sous la responsabilité d'un chef d'équipe, il met en place un échafaudage avec ses protections, il prépare la toiture (pose et réparation de voliges, insertion de matériau isolant, etc.), place et fixe les tuiles, ardoises et autres matériaux de couverture. Il applique des produits de traitement et protection, réalise les ouvrages de zinguerie, d'étanchéité ou d'isolation extérieure. Pour les travaux de réparation, il associe les différents matériaux en tenant compte de leur compatibilité, de la fiabilité et de la résistance de l'ensemble.

Les objectifs

Le couvreur effectue la préparation et la pose des éléments de couverture : ardoises, tuiles, tôles, chaume mais aussi ciment, verre ou bardeaux bitumés...

Il intervient dans le cadre de l'aménagement de travaux neufs, de rénovation, ou de reconstruction.

Il procède par étapes : le calcul de la surface de la toiture, l'évaluation des matériaux nécessaires, la mise en place des échafaudages et la pose des supports qui supporteront la couverture.

Ensuite il s'occupe du traçage des matériaux, de la découpe et de la pose.

Il installe également des conduits d'eau de pluie ou des éléments intégrés dans la toiture comme des lucarnes.

Il peut assurer également des travaux simples de charpente, ou des travaux courants de plomberie ou de chauffage.

Les débouchés

L'emploi s'exerce seul ou en équipe, pour des entreprises du bâtiment, petites ou moyennes, qui réalisent des travaux de couverture sur des chantiers de construction neuve, de réhabilitation ou chez des particuliers.

Poursuites d'études

Le CAP débouche sur la vie active, mais il est possible, à certaines conditions, de poursuivre ses études en MC, BP ou Bac pro du même domaine.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante), l'enseignement technologique et professionnel porte sur :

- Calcul et dessin : lire un plan et réaliser un croquis (un élément de toiture en zinc, par exemple, à réaliser ensuite). Calcul de surface d'une toiture et de quantité de matériaux nécessaires.
- Techniques de couverture : le traçage, la découpe et la pose des matériaux. L'assemblage, par soudage ou avec des vis, crochets.
- Matériaux : ardoises, tuiles, cuivre, zinc, inox, etc, leurs réactions au froid, à la chaleur.
- Outillages : choisir l'outillage adapté au matériau et au travail, utiliser un traceur à cordeau, un fer à souder.
- Santé et sécurité au travail : identifier les principaux risques. Travailler en toute sécurité.

Epreuves du domaine professionnel :

- Analyse d'une situation professionnelle, coeff. 4
- Réalisation d'ouvrages courants, coeff. 9, dont coeff. 1 pour prévention santé environnement.
- Réalisation d'ouvrages annexes, coeff. 4.

Stages en entreprise

Sous statut scolaire, 14 semaines de stage en entreprise complètent la formation.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes

En 1 an

En 2 ans



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=889>

Référentiel diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b160.htm>

Exemples de métiers

couvreur(euse)

Publications ONISEP

Les métiers du bâtiment et des travaux publics, Collection Parcours, 2012 (p49 et 106)



CAP CUISINE

En CAP cuisine, les élèves apprennent à préparer les ingrédients, les techniques de cuisson, les bases de la cuisine : les entrées, les viandes, les poissons... Le titulaire du CAP cuisine connaît les produits alimentaires dont il gère l'approvisionnement (établissement des bons de commande, réception et stockage des marchandises, calcul des coûts). Il prépare les légumes, viandes et poissons avant d'élaborer un mets ou il assemble des produits préélabores. Il a appris les techniques de cuisson et de remise en température. Il sait réaliser des préparations chaudes ou froides qu'il met en valeur lors du dressage de l'assiette. Il est capable d'élaborer un menu. Par ailleurs, il doit entretenir son poste de travail et respecter les règles d'hygiène et de sécurité. Son environnement professionnel exige une bonne résistance physique et la capacité de s'adapter à de fortes contraintes horaires.

Les objectifs

En CAP cuisine, les élèves apprennent les techniques culinaires et approfondissent leur connaissance des produits.

En deux ans, ils sont formés à la réalisation de mets de l'entrée au dessert, ils sont capables d'élaborer un menu.

La conception culinaire suppose également la maîtrise des approvisionnements et des stocks ainsi que la connaissance des règles d'hygiène et de sécurité.

Les débouchés

Le titulaire du CAP cuisine exerce la fonction de commis cuisinier dans tous les secteurs de la restauration d'hôtellerie et de collectivité.

Poursuites d'études

Le CAP conduit directement à la vie active, cependant il est possible d'envisager une poursuite d'étude afin de se spécialiser ou de se perfectionner : en MC, BP, BM ou en Bac pro.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante), l'enseignement comporte des technologies professionnelles et technologies appliquées.

Techniques professionnelles :

TP de confection des plats et des desserts qui, en général, sont consommés par le personnel et les élèves de l'établissement.

Technologie appliquée : l'élève effectue des manipulations, suit des démonstrations, reçoit des compléments d'informations de type professionnel, technique, économique, scientifique, qui viennent approfondir la formation aux techniques professionnelles ou remédier aux insuffisances constatées en TP.

Technologie professionnelle : l'élève étudie les produits comme par exemple les différents morceaux d'un animal de boucherie avec leurs différentes utilisations, les préparations, les cuissons, la culture culinaire (historique, les AOC), les personnels (comportements professionnels, tenues vestimentaires, les horaires), les arts de la table, etc.

Sciences appliquées, hygiène alimentaire : microbiologie, physique, chimie, notions qui permettront de comprendre et d'appliquer avec discernement les règles en matière de risques alimentaires, de sécurité et d'hygiène des personnes et des locaux.

Communication : techniques de communication avec ses collègues et la clientèle.

Connaissance de l'entreprise et de son environnement économique, juridique et social : initiation à la gestion commerciale et comptable, à l'économie, à la législation du travail et aux institutions publiques

Utilisation de logiciels professionnels.

Epreuves du domaine professionnel

- Approvisionnement et organisation de la production culinaire, coeff. 4
- Productions culinaires coeff. 13 (dont 1 pour prévention santé environnement)
- Communication et commercialisation, coeff. 1

Stages en entreprise

Sous statut scolaire la durée de la formation en entreprise est de 14 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=1188>

Référentiel diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b150.htm>

Exemples de métiers

cuisinier / cuisinière, gérant / gérante de restauration collective

Publications ONISEP

Les Métiers de l'hôtellerie et de la restauration Collection Parcours, 2014 (p.30 - 38)



CAP DISTRIBUTION D'OBJETS ET DE SERVICES À LA CLIENTÈLE

Le titulaire de ce CAP intervient dans le traitement du courrier. Il peut travailler dans un bureau ou un centre de tri et effectuer des tournées. En production, le préposé collecte, trie et distribue le courrier et les objets. Il sait conduire et effectuer l'entretien de base des engins de manutention et des véhicules de livraison. Du point de vue commercial, il informe les clients sur les produits et services du courrier.



Les objectifs

Le titulaire de ce CAP exerce de nombreuses fonctions :

- production : collecte, réception, ventilation, acheminement, indexation, tri et distribution du courrier ; conduite et entretien d'engins de manutention et de véhicules ;
- organisation : participation à l'organisation de la charge de travail, à l'affectation et à l'adaptation des activités au sein de l'équipe ; propositions des améliorations et maintien en état du poste et des matériels ;
- contact commercial : remontée des besoins des clients ; information sur les produits et services ; accueil et prise en compte des réclamations et remarques des usagers ;
- qualité : détection des anomalies dans le courrier ; vérification et mise à jour des informations ; garantie de la confidentialité ;
- communication accueil : élaboration de comptes rendus écrits et oraux ; participation à l'accueil des visiteurs et des clients.

Les débouchés

Cet agent exerce dans les établissements de l'opérateur public, de ses filiales et dans les entreprises du secteur concurrentiel, quelle que soit leur taille.

Poursuites d'études

Le CAP conduit directement à la vie active, il est cependant possible de poursuivre en Bac pro.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) l'enseignement technologique et professionnel comporte :

- les produits, services et réglementations ;
- l'initiation économique et juridique ;
- la communication professionnelle ;
- l'hygiène et sécurité (circulation et manutention) ;
- les techniques et procédés ; les technologies des installations, engins et entretien ;
- la qualité.

Epreuves du domaine professionnel

- épreuve de tri, coeff. 5 ;
- épreuve d'acheminement, coeff. 5 ;
- épreuve de distribution, coeff. 5.

Stages en entreprise

Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 16 semaines

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes

En 1 an

En 2 ans



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=15256>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b261.htm>

Exemples de métiers

facteur(trice)

Publications ONISEP

« Dico des métiers », 2013, p143



CAP DOREUR À LA FEUILLE ORNEMANISTE

Le domaine du doreur ornementaliste, c'est tout ce qui est doré ! Il peut s'agir de dorure sur bois, de dorure sur cuir, de dorure sur plâtre, de dorure sur métal, de dorure sur pierre. Le doreur se charge de la préparation et de l'apprêt, de la réparation (restitution des formes dans leur style), de la dorure à la feuille proprement dite et de la finition (brunissage, patine, vernissage). Le titulaire du CAP trouve sa place dans les ateliers spécialisés dans l'encadrement ou la restauration d'objets anciens. Les enseignements sont axés sur le travail du bois (cadre, sièges), du staff (décor de plafonds, corniches) et du métal. Une réalisation nécessite une vingtaine d'opérations, de l'apprêt aux finitions.



Les objectifs

L'élève doreur doit apprendre à maîtriser toutes les techniques de la dorure artisanale : dorure à l'eau, dite «à la détrempe» (la plus ancienne), dorure à l'huile, à la mixion, dorure à la laque.

Il s'exerce à travailler sur tous les genres de supports qui peuvent recevoir de la dorure : cadres de tableaux, couvertures de livres, grilles, statues, etc.

En même temps, il apprend l'histoire des styles, indispensable pour les travaux de restauration, et il se perfectionne en dessin d'art appliqué.

Les débouchés

Le titulaire du CAP doreur ornementaliste est un ouvrier d'art qui trouvera sa place dans un atelier d'encadreur ou de restaurateur de tableau. Avec de l'expérience il pourra devenir artisan indépendant dans son propre atelier.

Poursuites d'études

Le CAP mène à une insertion directe sur le marché du travail, une poursuite en Bac pro ou BMA est cependant possible.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) l'enseignement technologique et professionnel comporte :

- Technologie : connaissance des outils et des produits employés : les colles, les pâtes à reboucher, les peintures, les vernis, les ors.
- Histoire des styles : généralités et particularités des styles français, connaissance de l'ornementation.
- Dessin d'art appliqué : composition de formes et de lignes géométriques, composition dans un style déterminé, recherche d'harmonies colorées, recherche du volume par le modelage.
- Préparation et apprêt du support : dégraissage, rebouchage, encollage, ponçage.
- Réparation : redonner toute leur finesse aux formes que les couches d'apprêt ont empâtées.
- Application de la dorure : préparation et pose de la feuille d'or.
- Finition : brunissage (opération qui donne son brillant à l'or), ramendage (rajout d'or là où il y a des manques), matage (modification de l'aspect de la dorure pour créer des effets décoratifs), patinage (vieillessement artificiel).

Epreuves du domaine professionnel

- Travail de dorure à la feuille sur pièce sculptée (préparation et apprêt, réparation, dorure à l'eau et à la feuille d'or, finition), coeff.10

Stages en entreprise

Sous statut scolaire, la durée du stage en entreprise est de 12 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=562>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b213.htm>

Exemples de métiers

Ouvrier d'art

Publications ONISEP

Artisanat: des métiers pour demain, Collection Dossier, juillet 2014 (p31)



CAP EBÉNISTE

L'ébéniste fabrique ou répare le mobilier selon un mode artisanal. Il maîtrise toutes les techniques de fabrication : découper les pièces, raboter, monter, teinter... Il travaille surtout le bois. Il sait déchiffrer un plan technique, connaît la géométrie et a des notions d'histoire de l'art.



Les objectifs

L'ébéniste prend connaissance du modèle à réaliser, ses dimensions, son ornementation son bois, il peut réaliser un croquis ou un tracé du meuble. Vient ensuite le travail du bois : il faut découper, aplanir et raboter soigneusement les pièces pour les mettre aux dimensions exactes du dessin.

Le titulaire du CAP ébéniste doit être capable de :

- lire et décoder les plans de meubles ;
- tracer des éléments de construction de mobilier ;
- préparer les postes de travail ;
- usiner un ensemble ou un élément de meuble ;
- mettre en oeuvre le placage et réaliser des frisages ;
- réaliser le montage de tout ou partie d'un meuble ;
- finir manuellement ou mécaniquement les produits réalisés.

Les débouchés

Le jeune diplômé pourra débiter comme ouvrier dans les petites et moyennes entreprises qui fabriquent et restaurent du mobilier. La restauration peut aussi se faire dans des ateliers indépendants, dans les musées ou administrations. L'entrée dans le secteur artisanal peut s'avérer difficile. Certains ébénistes peuvent s'insérer dans le secteur de la menuiserie d'agencement quand le travail se fait sur mesure et à la pièce.

Poursuites d'études

L'objectif du CAP est l'insertion professionnelle. La poursuite d'études est cependant possible vers :

- un bac pro
- un brevet des métiers d'art (BMA)

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) la formation comporte un enseignement technologique et professionnel.

Les élèves doivent être capables de réaliser des croquis de meubles, de lire des schémas techniques de construction, des dessins de fabrication ou des fiches techniques.

Ils acquièrent aussi des connaissances en histoire des arts du meuble : les styles, l'architecture, l'ornementation, le mobilier, les artistes.

En enseignement professionnel, les élèves s'intéressent au fonctionnement d'un meuble : dimensions, jeux, formes, liaisons. Ils se servent d'outils manuels et de machines.

Ils étudient la coupe des matériaux, les techniques d'usinage, de montage et de finition (raclage, ponçage).

Au programme encore, la connaissance des matériaux : le bois et ses dérivés, les produits de finition ou les colles...

Les élèves étudient en particulier les diverses variétés de bois : chêne, noyer, merisier... mais aussi des bois précieux ou exotiques (bois de rose, acajou...), ils voient l'origine des essences, les variations de dimensions du bois, son séchage, ses altérations.

En atelier, ils réalisent d'abord des assemblages simples. Puis, ils étudient la mise en oeuvre des placages, du vernis, des patines.

Epreuves du domaine professionnel :

- Étude de construction, préparation du travail et technologie, coeff. 4
- Analyse formelle et stylistique et réalisation graphique, coeff. 2
- Fabrication d'un ouvrage d'ébénisterie, coeff. 8

Stages en entreprise

Sous statut scolaire, la formation comprend 12 semaines de stage en entreprise.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes

En 1 an
En 2 ans
En 3 ans



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=563>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b156.htm>

Exemples de métiers

ébéniste

Publications ONISEP

« Dico des métiers », 2013 (p133)



CAP EMPLOYÉ DE COMMERCE MULTI-SPECIALITÉS



L'employé(e) de commerce participe à la réception, au stockage des marchandises et à l'accueil de la clientèle. Le titulaire de ce CAP travaille soit dans les commerces de détail, soit dans les rayons spécialisés des grandes surfaces. Placé sous la responsabilité d'un chef de rayon ou d'un responsable de point de vente, il participe à la réception et au stockage des marchandises en réserve. En magasin, il approvisionne les rayons et veille à leur attractivité, il accueille le client, identifie ses besoins et met en avant les qualités des produits. Enfin, selon les structures, il participe à l'encaissement.

Les objectifs

- En magasin, sous la responsabilité du chef de rayon, le titulaire de ce CAP réceptionne les produits, contrôle leur qualité et leur quantité et assure le stockage.
- Il met les produits en rayon et assure l'étiquetage en tenant compte de la législation en vigueur. Il assure la propreté du rayon.
- Il utilise du matériel de manutention (chariots, diables...) pour remplir les rayons.
- Il gère les documents qui présentent l'état du stock et doit prévoir les ruptures de stock.
- Il participe à la vente, à l'accueil et à l'information des clients. Il peut travailler en caisse.

Les débouchés

Le titulaire de ce CAP s'insère comme employé de rayon, employé de libre-service, employé de grande surface, gondolier-caissier. Il peut travailler dans les grands magasins, les petites surfaces de proximité, les hypermarchés, les supermarchés ou encore les maxi-discounters.

Poursuites d'études

Ce diplôme a pour vocation l'insertion professionnelle. Cependant il est possible de préparer une formation complémentaire, de type MC, dans le domaine du commerce. Avec un très bon dossier, il est également possible de poursuivre en bac pro.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) l'enseignement technologique et professionnel porte sur :

- l'utilisation des différents documents comme les bons de livraison, les bordereaux de réception, les bons de commande,
- la réception des produits, la tenue d'une réserve avec la mise en stock, le contrôle et le mode de conservation des produits, la réalisation des inventaires,
- la manutention des produits, l'approvisionnement du rayon,

- la réglementation en matière d'étiquetage, de promotions, de soldes ou de présentation événementielle,
- la tenue de la caisse avec les différents modes de paiement et de facturation,
- la relation-client (contact, accueil, information) et l'environnement juridique, économique et social des activités professionnelles.

Epreuves du domaine professionnel :

- Pratique de tenue de caisse et information clients (coeff. 5),
- Pratique de réception des produits et tenue du linéaire (coeff. 9).

Stages en entreprise

Sous statut scolaire, la formation en entreprise dure 16 semaines

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=684>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/B062.htm>

Exemples de métiers

caissier(ière), commerçant(e) en alimentation, vendeur(euse)

CAP EMPLOYÉ DE VENTE SPÉCIALISÉ OPTION A PRODUITS ALIMENTAIRES



Sous l'autorité du commerçant ou du responsable du rayon, le titulaire de ce CAP accueille et informe le client. Il lui présente les caractéristiques techniques et commerciales des produits, le conseille et conclut la vente. Il participe à la réception, la préparation et la mise en valeur des produits et éventuellement à leur expédition. L'option produits alimentaires permet de travailler dans les commerces alimentaires de détail et chez les grossistes de produits frais ou secs. Après avoir éventuellement pesé, coupé ou tranché les denrées, l'employé réalise la vente elle-même. Il surveille l'état des réserves et des chambres froides ainsi que l'état marchand des rayons, et nettoie les équipements, le matériel et l'espace de vente. Il procède au comptage des produits en vue de l'inventaire et des achats à effectuer.

Les objectifs

Dans les boulangeries, boucheries, poissonneries, ou au rayon de produits frais en grande distribution, le titulaire de ce CAP :

- informe et conseille la clientèle sur la fabrication, la préparation et la conservation des produits
- propose des services d'accompagnement de la vente et contribue à la fidélisation du client
- participe à la réception, à la préparation et à la mise en valeur des produits et, le cas échéant, à l'expédition.
- applique les règles d'hygiène et de conservation spécifiques aux métiers de l'alimentation (choix du conditionnement, entretien de l'espace de vente, tenue réglementaire) ; il peut effectuer des livraisons.

Les débouchés

Ce vendeur exerce dans l'ensemble du secteur alimentaire : boulangerie, pâtisserie, poissonnerie, charcuterie, épicerie, fromagerie. Il est présent dans les entreprises de commerce de détail, quelle que soit leur taille : magasins de proximité sédentaires ou non ; petites, moyennes ou grandes surfaces spécialisées ; îlots de vente des grands magasins.

Poursuites d'études

Ce diplôme a pour vocation l'insertion professionnelle, il est toutefois possible de se spécialiser en 1 an avec un brevet professionnel (BP). Il est également envisageable, mais avec un très bon dossier scolaire, d'entrer en bac pro.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) l'enseignement technologique et professionnel porte sur :

- la nutrition, l'hygiène et la prévention ;
- la qualité alimentaire et son maintien lors de la commercialisation ;
- la réception, la mise en stock et l'expédition ;
- le suivi d'assortiments (attractivité du point de vente, actions promotionnelles, démarque) ;
- la vente (communication orale et écrite ; approche et le déroulement de la vente) ; l'accompagnement de la vente (services à la clientèle ; supports d'information).

Epreuves du domaine professionnel

- Pratique de la vente et des services liés évaluée en deux parties (coeff. 9) :
 - une mise en situation de vente, où le candidat doit : déceler les besoins, les motivations et les mobiles d'achat du client, adapter l'argumentation, conclure l'entretien de vente, effectuer quelques calculs.
 - un entretien portant sur le dossier professionnel rédigé par l'élève et relatif aux activités qu'il a réalisées en entreprise.
- Travaux professionnels liés au suivi des produits alimentaires et à l'hygiène (coeff. 6)

Stages en entreprise

Sous statut scolaire, la période de formation en milieu professionnel est de 16 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=541>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/B061.htm>

Exemples de métiers

commerçant(e) en alimentation, vendeur(euse)

Publications ONISEP

« Dico des métiers », 2013 (p241)



CAP EMPLOYÉ DE VENTE SPÉCIALISÉ

OPTION B PRODUITS D'ÉQUIPEMENT COURANT



Sous l'autorité du commerçant ou du responsable du rayon, le titulaire de ce CAP accueille et informe le client. Il lui présente les caractéristiques techniques et commerciales des produits, le conseille et conclut la vente. Il participe à la réception, la préparation et la mise en valeur des produits et éventuellement à leur expédition. L'option produits d'équipement courant permet de travailler dans tous les commerces de détail non-alimentaires ou en entrepôt chez les grossistes. L'employé réceptionne la marchandise, la contrôle et saisit les données pour tenir les stocks à jour. Il étiquette les produits, applique les protections antivols, collabore à la réalisation des vitrines et participe à l'inventaire et à la mise en place des opérations de promotion et des soldes.

Les objectifs

- le titulaire de ce CAP participe à la réception et à la vérification des marchandises, enregistre les entrées et effectue le stockage.
- Il contribue à la présentation et à la mise en valeur des produits : mise en rayon, réapprovisionnement, attractivité du point de vente.
- Il informe, conseille la clientèle sur la fabrication, l'utilisation des produits et contribue à la fidélisation du client, participe aux manifestations événementielles ou promotionnelles.
- Il peut être amené à effectuer les livraisons.

Les débouchés

Ce vendeur exerce son activité dans les entreprises de commerce de détail, quelle que soit leur taille : magasins de proximité sédentaires ou non ; petites, moyennes ou grandes surfaces spécialisées ; îlots de vente des grands magasins. Il occupe des postes de vendeur ou d'employé de libre-service.

Poursuites d'études

Ce diplôme a pour vocation l'insertion professionnelle mais avec un très bon dossier scolaire, il est possible d'envisager l'entrée en bac pro.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) l'enseignement technologique et professionnel porte sur :

- la réception et le stockage des marchandises : documents de livraison, utilisation de matériel de manutention, critères de rangement ;
- les techniques de vente et de commercialisation : aménagement d'un point de vente, disposition des produits, étiquetage, signalisation ;
- la vente et son accompagnement : les bases de communication orale et écrite ;
- l'approche et le déroulement de la vente, les supports d'information et les services à la clientèle.

Epreuves du domaine professionnel :

Pratique de la vente et des services liés évaluée en deux parties (coeff. 9) :

- une mise en situation de vente ;
- un entretien portant sur le dossier professionnel rédigé par l'élève.

Pratique de la gestion d'un assortiment (coeff. 6) :

- Etude de cas proposée au candidat présentant une ou deux situations pratiques liées à la réception, à la mise en stock des produits et au suivi de l'assortiment dans un point de vente spécialisé.

Stages en entreprise

Sous statut scolaire, la période de formation en milieu professionnel est de 16 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes

En 1 an

En 2 ans



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=1179>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/B061.htm>

Exemples de métiers

vendeur(euse)

Publications ONISEP

« Dico des métiers », 2013 (p241)



CAP EMPLOYÉ DE VENTE SPÉCIALISÉ OPTION C SERVICES À LA CLIENTÈLE



Sous l'autorité du commerçant ou du responsable du rayon, le titulaire de ce CAP accueille et informe le client. Il lui présente les caractéristiques techniques et commerciales des produits, le conseille et conclut la vente. Il participe à la réception, la préparation et la mise en valeur des produits et éventuellement à leur expédition. L'option services à la clientèle permet d'exercer une activité dans des espaces à vocation commerciale ou dans des centres commerciaux, complexes de loisirs... Le titulaire du CAP utilise les outils mis à sa disposition pour renseigner les clients, les informer sur les différents prestataires présents sur le site, les orienter vers les services adaptés, les assister en cas de situation perturbée. Il prend en charge les clients à mobilité réduite. Il reçoit et enregistre les réclamations.

Les objectifs

- Le titulaire de ce CAP participe à la gestion de la relation client : recherche de l'information nécessaire au renseignement de la clientèle et mise en relation avec les services appropriés.
- Il veille à la bonne utilisation de l'espace commercial par les visiteurs.
- Il participe au développement de l'attractivité du site.
- Il propose des services d'accompagnement de la vente, et le cas échéant, conclut la vente.
- Il contribue à la fidélisation du client.

Les débouchés

Il exerce son activité dans les centres commerciaux, les complexes de loisirs, les entreprises multiservices telles que les gares maritimes ou ferroviaires, les pôles d'échanges de transport.

Poursuites d'études

Ce diplôme a pour vocation l'insertion professionnelle, mais il est possible sous certaines conditions, d'entrer en bac pro.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) l'enseignement technologique et professionnel porte sur :

- les principes généraux de la communication et les outils de transmission de l'information.,
- la gestion des flux de clients et/ou d'utilisateurs,
- la valorisation de l'entreprise,
- la gestion de la sécurité dans l'espace commercial,
- l'approche et le déroulement d'une vente, les services à la clientèle.

Epreuves du domaine professionnel :

- Travaux professionnels liés à la relation client, à l'utilisation de l'espace commercial et à sa valorisation : coeff. 6.
- Pratique de la vente et des services liés : coeff. 9.

Stages en entreprise

Sous statut scolaire, la période de formation en milieu professionnel est de 16 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=834>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/B061.htm>

Exemples de métiers

vendeur(euse)-magasinier(ère) en fournitures automobiles

Publications ONISEP

« Dico des métiers », 2013 (p241)



CAP EMPLOYÉ DE VENTE SPÉCIALISÉ

OPTION D PRODUITS DE LIBRAIRIE-PAPETERIE-PRESSE

Sous l'autorité du commerçant ou du responsable du rayon, le titulaire de ce CAP accueille et informe le client. Il lui présente les caractéristiques techniques et commerciales des produits, le conseille et conclut la vente. Il participe à la réception, la préparation et la mise en valeur des produits et éventuellement à leur expédition. A propos de l'option : polyvalent, ce vendeur travaille en librairie, papeterie, maison de la presse, ou au rayon spécialisé d'une grande surface. Il est capable d'assurer le suivi technique et qualitatif des produits : rangement et réapprovisionnement des rayons, surveillance des stocks, collaboration aux tâches d'inventaire. Il participe à l'animation et aux opérations promotionnelles, procède à l'encaissement et à l'emballage. Enfin, il contribue à la dynamique commerciale de l'entreprise en recevant des représentants, en assurant le suivi des fichiers clientèle.

Les objectifs

L'employé de librairie papeterie presse est chargé de réceptionner les produits, de gérer l'approvisionnement des rayons, de mettre les étiquettes sur les articles, de participer aux inventaires (faire le point sur les stocks), d'enregistrer les ventes.

Selon les contextes de travail, il participe à l'information de la clientèle, qu'il aide à faire son choix grâce à sa connaissance des produits.

Les débouchés

Ce CAP est très peu répandu. Ses titulaires sont préparés à exercer dans les commerces de détail de librairie-papeterie-presse ou au rayon livres des grandes surfaces spécialisées dans la vente de biens culturels.

Les employés de commerce spécialisé dans les biens culturels (dont les livres) sont particulièrement diplômés (une majorité ont un niveau bac et plus) et leurs tâches varient de la manutention-exécution à la conduite autonome et responsable des achats et du « chiffre » d'un rayon. Le secteur attend d'eux la polyvalence, la maîtrise de l'outil informatique, des capacités relationnelles, le sens du commercial, et la passion ainsi que la connaissance des produits !

Poursuites d'études

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible de poursuivre ses études en 2 ans vers un BP Libraire.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) l'enseignement technologique et professionnel est organisé autour de 2 domaines :

Vente et accompagnement :

- accueil, information et orientation du client ;
- utilisation des techniques de promotion et participation à des manifestations événementielles.

Réception et enregistrement :

- accueil du transporteur, réception des colis, contrôle de la commande ;
- utilisation de logiciel pour l'enregistrement des produits de librairie et de papeterie ;
- contrôle des prix ;
- animation du point de vente (dédicaces, vitrines...) ;
- approvisionnement du rayon en fonction de l'actualité ;
- suivi de stock, inventaire ;
- préparation et suivi de commande client.

Epreuves du domaine professionnel :

- Pratique de la vente et des services liés, coeff. 9.
- Travaux professionnels, coeff. 6.

Stages en entreprise

Sous statut scolaire, la période de formation en milieu professionnel est de 16 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=4636>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b237/b237a2.pdf>

Exemples de métiers

libraire

Publications ONISEP

« Dico des métiers », 2013 (p173)



CAP ENCADREUR



L'encadreur(euse) fabrique sur mesure des cadres qui mettent en valeur une toile, un dessin, une gravure, une affiche, une photographie... Le titulaire de ce CAP fabrique sur mesure des cadres classiques ou contemporains. Sa clientèle est constituée de peintres, de collectionneurs, d'antiquaires, de musées et de particuliers. Il choisit les moulures, les baguettes et les cartons qu'il travaille et assemble pour mettre en valeur une oeuvre (tableau, gravure), qu'elle soit plane ou en volume. Il peut aussi restaurer des encadrements plus anciens. Dans son activité, l'encadreur doit rester attentif au désir du client et le conseiller. Il doit se montrer particulièrement créatif et posséder les qualités d'un bon gestionnaire pour résister à la concurrence de la grande distribution.

Les objectifs

Le titulaire de ce CAP utilise une grande variété de matériaux selon les styles des oeuvres : du bois massif brut, peint, laqué, doré à l'or, de l'aluminium... la palette de baguettes et de moulures est très large.

Il fabrique lui-même les baguettes ou utilise des produits semi-finis voire finis quand il s'agit d'encadrements simples : sous-verre, par exemple.

Le choix du style et des matériaux fait, l'encadreur commence par le traçage et la découpe du carton pour réaliser le « passe-partout » (carton formant une bordure autour de l'oeuvre à encadrer) qui a pour fonction de valoriser le sujet et l'isoler du verre en créant un espace d'air qui évite les condensations.

Par la suite le verre est découpé en fonction du carton de fond sur lequel est fixé l'anneau d'accrochage. Et pour terminer, l'ensemble est placé dans le cadre préparé auparavant.

Les débouchés

Actuellement la France compte environ 1 000 entreprises artisanales d'encadrement avec des professionnels qualifiés. Un encadreur peut, avec quelques années d'expérience, s'installer comme artisan à son compte en créant ou en reprenant une boutique atelier.

Poursuites d'études

La finalité du CAP est l'insertion professionnelle et une entrée directe dans la vie active. Il est toutefois possible d'envisager un complément de formation dans une spécialité voisine comme les arts du bois, l'ébénisterie etc.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) les élèves apprennent les techniques de mise en oeuvre des matériaux et produits, les méthodes et l'utilisation des outils du métier.

Un autre aspect important de l'enseignement porte sur l'histoire de l'art pour apporter au futur encadreur une connaissance des grands styles de l'art de l'ameublement lui permettant de conseiller les clients dans le choix d'un encadrement approprié.

Le futur encadreur apprend à effectuer les études nécessaires à la présentation d'un projet.

Il est capable d'exécuter un dessin technique et artistique.

Epreuves du domaine professionnel :

- pratique d'exécution d'encadrements (coeff. 11).
- dessin d'art appliqué (coeff. 2) ;
- technologie et prévention des accidents (coeff. 2) ;
- histoire des styles dans l'ameublement (coeff. 2).

Stages en entreprise

Sous statut scolaire, la période de formation en milieu professionnel est de 12 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=571>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b211.htm>

Exemples de métiers

encadreur / encadreuse

Publications ONISEP

« Dico des métiers », 2013 (p138)

Artisanat: des métiers pour demain, Collection Dossier, juillet 2014 (p31)



CAP ESTHÉTIQUE, COSMÉTIQUE, PARFUMERIE



Le titulaire du CAP Esthétique, cosmétique, parfumerie maîtrise les techniques de soins esthétiques du visage, des mains et des pieds. Il peut réaliser des épilations, des soins de manucure et des maquillages. Il conseille la clientèle, assure la démonstration et la vente des produits de soins, de maquillage, d'hygiène et de parfumerie. Il assure également la gestion des stocks, l'organisation des rendez-vous et les encaissements. Ce professionnel exerce principalement en institut de beauté mais aussi en parfumerie, en salon de coiffure, dans les grands magasins ou les grandes surfaces. Il peut également travailler à domicile ou dans un établissement de soins (établissement de cure, de convalescence, de réadaptation).



Les objectifs

Les titulaires du CAP exercent un métier qui peut se découper en plusieurs fonctions :

- soin : soins du visage au décolleté, épilation, prestation bronzage UV, maquillage visage et décolleté, soins et maquillages des mains et des pieds ;
- accueil, conseils et vente : vente et conseil de produits et services adaptés à la clientèle, accueil des clients, mise en valeur les produits et les prestation ;
- organisation et gestion des rendez-vous, du fichier client, du poste de travail, des stocks et des encaissements.

Les débouchés

Les titulaires du CAP esthétique cosmétique parfumerie exercent leur profession :

- à domicile,
- en institut de beauté, salon de coiffure,
- en entreprise de distribution de produits cosmétiques et de produits de parfumerie,
- en établissement de soins ; de cure, de convalescence, de réadaptation... ;
- en centres de bien-être,
- en centres d'esthétique spécialisés (épilation, bronzage, beauté des ongles),
- en établissements de tourisme.

Poursuites d'études

Ce CAP prépare à l'exercice d'un métier. Mais pour faciliter l'insertion professionnelle et obtenir des postes à plus hautes responsabilités, des formations complémentaires existent, notamment un baccalauréat professionnel et un brevet professionnel.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) l'enseignement technologique et professionnel aborde plusieurs domaines :

- Biologie : anatomie, système de la vie végétative et de régulation, système tégumentaire (peau, poil, sébum ...).
- Cosmétologie : réglementation française et européenne, composants et forme des produits cosmétiques et des produits d'hygiène corporelle.
- Technologie des appareils et des instruments : courants et ondes, appareils, instruments utilisés pour les soins esthétiques
- Techniques esthétiques : accueil du client, installation du poste de travail, techniques de soins esthétiques, techniques d'épilation, de bronzage, de teinture, soins des mains et des pieds.

•Vente des produits et des prestations de services : présentation des produits, techniques de vente, encaissement, gestion du fichier client.

•Connaissance du milieu professionnel : connaissance de l'entreprise, des outils de gestion, de l'hygiène, de l'agencement des espaces professionnels et des acteurs de l'esthétique et de la parfumerie.

•Arts appliqués : culture artistique, principaux moyens d'expression et de communication, esthétique-cosmétique et design, projet (autour d'un maquillage, du packaging, de la vitrine) à partir d'un cahier des charges.

Epreuves du domaine professionnel :

- Techniques esthétiques (coeff. 7)
- Vente de produits et de prestations de services (coeff. 3)
- Sciences et arts appliqués à la profession (coeff. 4)

Stages en entreprise

Sous statut scolaire, la période de formation en milieu professionnel est de 12 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes

En 1 an

En 2 ans



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=7111>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b239/b239a.pdf>

Exemples de métiers

esthéticien-cosméticien /
esthéticienne-cosméticienne

Publications ONISEP

« Dico des métiers », 2013 (p140)

Artisanat: des métiers pour demain, Collection Dossier, juillet 2014 (p39)



CAP ETANCHEUR DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

La réalisation et la pose de revêtements étanches à l'eau, au froid, au bruit, à la chaleur est le travail de l'étancheur du bâtiment et des travaux publics. Le titulaire de ce diplôme est un ouvrier qualifié qui réalise des travaux de revêtements d'étanchéité à l'eau. Sur des chantiers de bâtiment, il assure l'étanchéité des toitures, des terrasses-jardins, des bassins et des façades industrielles. Sur des chantiers de travaux publics, il est chargé de l'étanchéité de la voirie ou d'ouvrages d'art (ponts, barrages). Il prend également en charge l'isolation thermique et acoustique. Il sait calculer, choisir, fournir et poser les panneaux isolants et les revêtements, en maîtrisant les phénomènes de condensation et d'infiltration. Il a acquis une grande technicité dans la pose et l'assemblage des éléments, dans la préparation des surfaces, la manipulation et l'application des matériaux d'isolation et d'étanchéité.



Les objectifs

Pour les travaux neufs, le titulaire de ce CAP intervient après les travaux de gros-oeuvre ou de génie civil ou après les travaux de charpente, sur les toits, les terrasses, les ponts, les canalisations et les tunnels.

Les revêtements d'étanchéité utilisés se font soit à base d'asphalte ou de résine de synthèse coulés soit par collage et soudure de membranes à base de bitume ou de matériaux de synthèse.

Sur le chantier, il :

- prépare les surfaces ;
- calcule, choisit, fournit et pose les panneaux isolants et les revêtements ;
- manipule et applique les matériaux d'isolation et d'étanchéité ;

Les débouchés

Ouvrier qualifié, il est employé par les entreprises de grande et moyenne taille ou artisanales. Les entreprises du BTP recherchent des étancheurs qualifiés.

Poursuites d'études

Les élèves peuvent se spécialiser en préparant une mention complémentaire (MC) ou acquérir un niveau de qualification supérieur en préparant un brevet professionnel (BP).

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) l'enseignement technologique et professionnel aborde plusieurs domaines :

- les fonctions des ouvrages du bâtiment : l'étanchéité, l'isolation thermique, acoustique, la protection contre les incendies, les accidents ;
- les types d'ouvrage : les éléments porteurs (planchers, dalles, parois, charpentes) ;
- les matériaux pour réaliser l'étanchéité : matériaux de synthèse, bitumeux, asphaltiques, les isolants (minéraux, végétaux, de synthèse), les produits de fixation ;
- les techniques de mise en oeuvre : tronçonnage, cisailage, soudage, collage, pliage, cintrage ;

- les outils : perceuse, visseuse, marteau piqueur, grignoteuse, riveteuse ;

- les techniques de pose et de fixation.

Sont aussi au programme les notions essentielles de santé et sécurité au travail.

Epreuves du domaine professionnel :

- Analyse d'une situation professionnelle, coeff. 4.
- Réalisation d'ouvrages courants, coeff. 9.
- Réalisation d'ouvrages annexes, coeff. 4.

Stages en entreprise

Sous statut scolaire, la formation comprend un stage de 14 semaines en entreprise .

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b180.htm>

Exemples de métiers

couvreur(euse), étancheur(euse)

Publications ONISEP

Les métiers du bâtiment et des travaux publics, Collection Parcours, 2012 (p49 et 106)



CAP FERRONNIER D'ART

Le titulaire du CAP Ferronnier d'art est employé dans les secteurs de la réalisation d'ouvrages uniques ou fabriqués en petite série et/ou de la restauration d'ouvrages anciens. Il participe à la création et à la fabrication d'ouvrages traditionnels et contemporains (fabrication, finition et pose des ouvrages). Il intervient également en restauration, préservation et reproduction d'ouvrages existants. Il mobilise des savoir-faire exigeant la maîtrise d'outils et de gestes inscrits dans les règles de l'art pour mettre en œuvre les métaux dans le respect des contraintes stylistiques et techniques.



Les objectifs

Le titulaire du CAP Ferronnier d'art réalise des ouvrages en métaux ferreux et non ferreux, par déformation, à chaud ou à froid, et par enlèvement de matière. Il maîtrise les techniques de forge et d'assemblages traditionnels et contemporains. Il maîtrise les opérations courantes de la métallerie. Il peut avoir recours à des technologies innovantes

Il travaille le fer, le cuivre, l'inox, l'acier, le plomb à partir d'esquisses, de mesures, de repérages et façonne les pièces à la forge en recherchant la perfection des volutes et des courbes.

Il doit, pour cela, lire, traduire, interpréter des plans, évaluer les quantités de matière, utiliser machines de soudure et outils de découpe, apprécier visuellement la planitude et la rectitude, transformer l'état du métal à chaud ou à froid, ajuster les pièces et les former.

Les débouchés

Le titulaire du CAP Ferronnier d'art est employé dans les domaines de la ferronnerie d'art du bâtiment, de l'ameublement et de la métallerie artistique, au sein de structures de tailles variables (TPE, entreprise artisanale, PME).

Poursuites d'études

Le CAP Ferronnier d'art débouche principalement sur la vie active. Cependant, les titulaires du CAP peuvent éventuellement poursuivre leur cursus en préparant un BMA Ferronnier d'art.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) l'enseignement technologique et professionnel aborde plusieurs domaines :

- l'étude des procédés de fabrication (travail du fer mais aussi d'autres métaux à chaud ou à froid) ;
- le traçage et débit du matériau, des techniques d'exécution de l'ouvrage (travail du matériau et mise en forme) ;
- l'histoire de la ferronnerie pour identifier le style et l'époque d'un ouvrage ;
- la pratique du dessin géométrique et du dessin d'art ;
- la prévention des accidents ;

- l'apprentissage en atelier du forgeage, réglage, montage, débit, traçage, soudage, assemblage, fabrication et présentation d'œuvres.

Epreuves du domaine professionnel

- Analyse, préparation et exécution d'un ouvrage (coeff. 11).
- Finition, conditionnement et pose (coeff. 3).
- Histoire de l'ouvrage de ferronnerie d'art et Arts Appliqué (coeff. 4).

Stages en entreprise

Sous statut scolaire, la période de formation en milieu professionnel est de 12 semaines.



Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=582>

Référentiel du diplôme

[http://www.adressrlr.cndp.fr/index.php?id=7&no_cache=1&settings\[index\]=7&settings\[andeb\]=2010&settings\[anfin\]=2019&javascript=true&sort=ordre_chrono&start=375&no=PCL1-3-3-7&ref=/inmedius/content/main/Textes_en_vigueur/1/3/3/7/1-3-3-7-397.xml&tx_pittables_pi2\[type\]=articleExemples de métiers](http://www.adressrlr.cndp.fr/index.php?id=7&no_cache=1&settings[index]=7&settings[andeb]=2010&settings[anfin]=2019&javascript=true&sort=ordre_chrono&start=375&no=PCL1-3-3-7&ref=/inmedius/content/main/Textes_en_vigueur/1/3/3/7/1-3-3-7-397.xml&tx_pittables_pi2[type]=articleExemples de métiers)

Exemples de métiers

ferronnier / ferronnière d'art, serrurier(ière)-métallier(ière)

Publications ONISEP

« Dico des métiers », 2013 (p144)

CAP FLEURISTE



Les objectifs

Maîtrisant à la fois les techniques de base du métier de fleuriste et les étapes de la vente, le titulaire de ce CAP participe à :

- la réception de tous végétaux et produits associés, la reconnaissance et la préparation des végétaux en vue de leur utilisation ;
- la fabrication de tous types d'arrangements floraux ;
- la mise en vente et à la commercialisation des produits, l'accueil, le conseil et la fidélisation des clients ;
- l'entretien de la zone marchande, la vérification de l'état sanitaire des végétaux. Il assure également :
 - le suivi de la commande et de la livraison, le traitement des ordres de transmission florale.

Le titulaire de ce CAP exerce une activité à caractère artisanal et artistique. Il maîtrise les techniques de base du métier de fleuriste et travaille le plus souvent dans un magasin, au rayon spécialisé d'une grande surface ou dans une entreprise de décoration. Il assure la réception des fleurs coupées, des plantes et des arbustes. Il sait les conserver et les entretenir. Doté d'un esprit créatif, il réalise des arrangements floraux en utilisant les techniques de dressage, de montage et de piquage. Il assure la vente courante des plantes et fleurs, conseille la clientèle et concourt à sa fidélisation. Son état d'esprit est celui d'un bon gestionnaire, soucieux de qualité et d'efficacité.

Les débouchés

Ce CAP permet une bonne insertion sur le marché du travail. La diversité des lieux de vente facilite la promotion et la commercialisation des fleurs.

Le fleuriste peut exercer son activité comme employé : en magasin traditionnel relevant du secteur de l'artisanat ; en magasin de fleurs libre service, en rayon spécialisé d'un commerce polyvalent, en entreprise de décoration, traiteur, hôtellerie, en atelier d'art floral.

Poursuites d'études

Le CAP débouche sur la vie active, cependant il est possible de poursuivre ses études (BP Fleuriste...).

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) l'enseignement technologique et professionnel aborde plusieurs domaines :

- réception, préparation et stockage des végétaux : aide à la réception et à la vérification des produits, préparation des végétaux, stockage des produits en fonction de leur spécificité, maintien du lieu de stockage dans un état correct, etc. ;
- production-transformation : préparation et organisation du travail, réalisation de bouquets, d'assemblages, adéquation de la

réalisation avec la commande, etc. ;

- vente : accueil du client, recherche des besoins, présentation des produits correspondant aux attentes du client, argumentation, conclusion de la vente ;
 - accompagnement de la vente : maintien de l'attractivité du point de vente, actualisation du fichier client, réception des réclamations ;
 - technologie et environnement professionnel : le métier de fleuriste, l'environnement professionnel ;
 - environnement économique, juridique et social des activités professionnelles. La connaissance en botanique, technologie professionnelle et dessin d'art appliqué à la profession seront également appréciés.
- Epreuves professionnelles

- Pratique professionnelle en atelier de production (coeff. 12).
 - Pratique de la vente-conseil en magasin (coeff. 4).
- L'évaluation inclut également des connaissances en botanique, en technologie et environnement professionnel (matière d'oeuvre : les végétaux ; réalisation florale ; métier, santé, environnement, etc) et en dessin d'art appliqué à la profession.

Stages en entreprise

Sous statut scolaire, la période de formation en milieu professionnel est de 16 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes

En 1 an

En 2 ans



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=583>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b151.htm>

Exemples de métiers

fleuriste

CAP FOURRURE



Le titulaire du CAP Fourrure réalise des accessoires et des vêtements le plus souvent créés à l'unité. Ce professionnel réalise et transforme des vêtements et accessoires de peau de tous types (ville, sport, soir, cérémonie). Il vérifie et corrige les élévations de poils et matérialise les coutures du patron sur planche. Il prépare et met en forme les peaux par ouverture, dressage, traçage, clouage et égalisation. Il monte le vêtement par coupe des doublures et percalines et par entoilage. Il le prépare à l'essayage. Il sait assortir les peaux en dégradés homogènes et réaliser des assemblages simples et soutenus. Il veille à la qualité de son travail et assure une maintenance de premier niveau sur les machines.

Les objectifs

A partir d'un modèle, le fourreur réalise un patron. Il choisit ses peaux en harmonisant les nuances de couleurs et la hauteur des poils. Il prépare et met en forme les peaux suivant différentes techniques, comme l'allonge qui permet d'agrandir les peaux. Il sait calculer la quantité de peau nécessaire.

Une fois les peaux assemblées, il trace le patron sur leur envers et procède au découpage des différentes pièces composant le vêtement ou l'accessoire. L'assemblage, qui demande une minutie extrême, se fait ensuite à la machine, avec une surjeteuse fourrure ou la main, technique qui est encore très utilisée. L'assemblage est employé pour piquer le padou (renfort situé au bord de la peau), la ouatine (qui isole du froid) et la doublure.

Vient ensuite la finition : doublage, pose des agrafes, des ganses.

Le titulaire du CAP Fourrure doit savoir faire preuve de créativité et d'adaptation aux nouvelles technologies et aux nouvelles matières à travailler.

Les débouchés

Les titulaires du CAP Fourrure s'insèrent le plus souvent au sein de petites entreprises artisanales de type familial. Compte tenu de la noblesse des matières utilisées et de leur prix, les tâches confiées au débutant vont s'enrichir progressivement au fil de l'expérience acquise.

Confrontées au mouvement de délocalisation qui affecte le secteur textile-cuir-habillement, le nombre d'entreprises diminue régulièrement. Il reste cependant en France une demande pour la transformation et la réparation d'une part, la fabrication de belles pièces sur-mesure, d'autre part.

Pour accéder plus facilement à des fonctions d'encadrement, les élèves sont incités à poursuivre leurs études.

Poursuites d'études

Le CAP est conçu pour permettre une insertion directe dans la vie active. Cependant, pour compléter sa formation, il est possible de préparer un autre CAP dans le champ d'application fourrure, une MC essayage-retouche-vente...

Avec de très bons résultats scolaires, il est possible d'accéder à un niveau de qualification plus élevé en préparant un bac pro Métiers du cuir ou Métiers de la mode.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) l'enseignement technologique et professionnel aborde plusieurs domaines :

- définition du modèle : réalisation des toiles, des patrons ou des éléments de patrons ;

- connaissance des matières d'oeuvre : origine et dénomination des pelleteries et peaux, des fils, étoffes et passementeries, etc. ;

- connaissance et utilisation des matériels : machines à coudre, matériel de coupe, de traçage, de repassage, de repassage, de battage, etc. ;

- procédés de préparation et de fabrication : préparation et mise en forme des peaux, assemblage des bandes, montage, finition, essayage ;

- gestion des réalisations, communication : notion de coût de production, contrôle de qualité, connaissance de l'entreprise ;

- arts appliqués : histoire du costume et des accessoires, dessin, dessin appliqué.

Epreuves du domaine professionnel :

- préparation du travail et technologie, coeff. 6

- réalisation d'un produit, coeff. 11

Stages en entreprise

Sous statut scolaire, la période de formation en milieu professionnel est de 12 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=584>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/B019.htm>

Exemples de métiers

Fourreur

Publications ONISEP

Les métiers de la mode et du luxe Collection Parcours, 2014



CAP HORLOGERIE



L'ouvrier horloger monte, révisé et répare les montres, les horloges et les réveils à mouvement mécanique ou à mouvement électrique ou électronique (quartz). Il démonte le mécanisme, le nettoie, contrôle l'état des pièces et définit celles à échanger ou à remettre en état. Il rectifie certains éléments par usinage et les réassemble par microsoudure, collage, vissage ou rivetage. Puis il procède au remontage et à la lubrification du mécanisme, avant de vérifier la bonne marche de l'appareil.

Les objectifs

- L'horloger démonte le mécanisme, le nettoie. Il contrôle l'état des pièces et définit celles à échanger ou à refaire. Il enlève les pièces défectueuses, les remplace.
- Il modifie ou rectifie si nécessaire des éléments par usinage. Il réassemble les éléments par micro-soudure, collage ou rivetage. Il effectue le remontage, lubrifie, vérifie ensuite la bonne marche du mécanisme, des fonctions.
- Il peut être en rapport avec le client, pour répondre à sa demande, prévoir et proposer les travaux à effectuer, obtenir son accord, enfin lui remettre la pièce d'horlogerie.

Les débouchés

Chez les horlogers détaillants ou dans les entreprises : atelier de réparation, service après-vente d'un fabricant, station technique qui assure l'entretien ou la réparation. Des débouchés existent également dans l'industrie horlogère pour des fonctions montage ou contrôle avant commercialisation.

Poursuites d'études

Même si l'objectif du CAP est l'insertion professionnelle, il est possible de poursuivre ses études. Les titulaires du CAP peuvent envisager de préparer en deux ans le brevet des métiers d'art (BMA) Horlogerie pour d'accéder à des postes liés à la fabrication d'éléments d'horlogerie et à la rénovation de pièces anciennes.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) la formation comporte des enseignements technologiques et professionnels : l'élève étudie les matériaux, la métrologie, et les appareils horaires. Cela concerne :

- Les matériaux utilisés en horlogerie (métaux, alliages, verre, colle, pierres d'horlogerie) et les traitements thermiques et thermo-chimiques. Les élèves apprennent à utiliser et à entretenir loupe, pinces, microscopes et autres outillages pour réparer et régler montres et horloges.
- Initiation à l'utilisation des appareils de contrôles et de mesures et à leur fonctionnement (jauges, banc de contrôle d'étanchéité, chrono-compacteur).
- Arts appliqués et représentation graphique : histoire et chronologie des appareils liés à la mesure du temps, analyse graphique d'un document, représentation graphique sur support traditionnel ou informatique.
- Les appareils horaires et sonneries : notion de base de temps (pendule, balancier, quartz), phénomènes oscillatoires, sources d'énergie mécaniques (ressort, barillet), pile, affichage analogique, numérique ou digital. Fonctionnement d'un système de sonnerie. Technologie de base en horlogerie : démontage, nettoyage, graissage, étanchéité et emboîtement.

- Métrologie : notion de base des instruments de mesure.

Les épreuves du domaine professionnel :

- Analyse et exploitation de données (coeff. 4). A partir d'un dossier technique, le candidat propose une analyse graphique, historique, stylistique et technologique de l'objet présenté.
- Réalisations horlogères et technologie (coeff. 12 dont 1 pour prévention santé environnement). C'est une épreuve de fabrication en lien avec l'activité de maintenance des appareils horaires.

Stages en entreprise

Sous statut scolaire la formation comprend un stage de 12 semaines en entreprise.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=5365>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b232/b232f3.pdf>

Exemples de métiers

horloger / horlogère

Publications ONISEP

« Dico des métiers », 2013 (p157)

Artisanat: des métiers pour demain, Collection Dossier, juillet 2014



CAP INSTALLATEUR EN FROID ET CONDITIONNEMENT D'AIR

Le titulaire de ce diplôme est un professionnel chargé de l'installation et de la maintenance d'équipements frigorifiques et de climatisation. Les connaissances acquises au cours du CAP lui permettent de préparer un chantier (lecture de plans, choix des outillages et des méthodes d'intervention), de mettre en place des équipements, de poser des réseaux hydrauliques, frigorifiques et électriques, de fixer des accessoires, de raccorder des circuits aux différents appareils. Il doit être capable de mettre en service une installation et d'assurer la maintenance.



Les objectifs

Ce CAP forme des ouvriers qualifiés qui pourront installer des équipements frigorifiques et de climatisation et assurer leur maintenance. Ils doivent être capables de :

- Préparer le chantier : lire les plans, choisir les outillages et les méthodes d'intervention
- Installer les équipements : compresseurs, générateurs, évaporateurs, matériels de régulation...
- Poser les réseaux hydrauliques, frigorifiques et électriques
- Fixer les accessoires : robinetterie, clapets, filtres, électrovannes...
- Raccorder des circuits aux différents appareils
- Vérifier le fonctionnement global de l'installation, régler les dispositifs de régulation et de sécurité
- Entretien des équipements (nettoyage, graissage, contrôles...), réparer ou changer des pièces défectueuses (pompe, réducteur...)
- Effectuer les petits travaux de finition
- Fournir à l'utilisateur les consignes d'utilisation des équipements. Le frigoriste peut tout aussi bien installer des chambres froides, des bacs spéciaux, des vitrines réfrigérées, de la climatisation dans des magasins, des entrepôts frigorifiques ou des équipements de laboratoires. Chaque chantier est différent et impose des contraintes auxquelles le professionnel doit s'adapter.

Les débouchés

Sous l'appellation frigoristes, on trouve des professionnels polyvalents qui interviennent dans des métiers multiples : le froid commercial, le conditionnement d'air, le froid industriel, les cuisines professionnelles, les applications spéciales. Il n'est pas rare que ces spécialités coexistent dans la même entreprise.

Poursuites d'études

Si le CAP prépare d'abord à l'exercice d'un métier, la poursuite d'études est possible dans la filière du génie énergétique.

Enseignements professionnels

Le CAP comporte des enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante), et des enseignements technologiques et professionnels.

Epreuves du domaine professionnel

- Préparation d'une réalisation, coeff. 2. Cette épreuve écrite doit permettre d'évaluer les compétences du candidat liées à l'ensemble des travaux préparatoires à réaliser lors d'un chantier d'une installation thermodynamique de froid ou de climatisation neuve ou existante
- Réalisation d'une installation, coeff. 6 (dont 1 pour prévention santé environnement). Epreuve pratique.

- Entretien mise en service coeff. 4. Cette épreuve pratique a pour but d'évaluer, en situation réelle ou simulée, les compétences du candidat liées à l'entretien et à la mise en service d'une installation ou d'une partie d'installation frigorifique ou de climatisation neuve ou existante.

Stages en entreprise

Sous statut scolaire le stage en entreprise est d'une durée de de 14 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes

En 1 an

En 2 ans



Référentiel du diplôme

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=90931

Exemples de métiers

Frigoriste

CAP INSTALLATEUR SANITAIRE

Appelé aussi plombier, le monteur en installations sanitaires, consacre une part importante de son activité aux réparations d'urgence, mais c'est aussi un ouvrier qualifié qui installe et entretient les canalisations industrielles et domestiques d'eau, de gaz ou d'air comprimé.

Le titulaire de ce diplôme exerce des activités de plomberie (intervention sur des compteurs d'eau, installation de salles de bains, de piscines) dans une grande entreprise ou chez un artisan. Dans les immeubles d'habitation, industriels ou commerciaux, il effectue des opérations de raccordement de canalisations du réseau d'eau à différents appareils sanitaires, systèmes industriels, installations privées. Il peut également réaliser des travaux de remise en état (réparation de robinets, résolution de problèmes de fuite d'eau, remplacement d'appareils) liés à l'usure normale ou à la vétusté des installations.

Les objectifs

Il travaille d'après le plan du maître d'oeuvre qui indique la répartition et l'emplacement des appareils ainsi que le parcours des canalisations. Il peut mettre lui-même au point des schémas d'installation à partir de ses propres relevés. Son activité :

- Il repère les emplacements des conduites et des appareils.
- Exécute des percements des différentes parois (murs, planchers et cloisons).
- Il façonne, assemble, des canalisations et les raccorde aux appareils sanitaires.
- Il met en service l'installation. Dans une construction neuve, il intervient par étapes successives, en coordination avec les différents corps d'état.
- En début de chantier : pose des réseaux.
- En cours de chantier : pose des appareils sanitaires liés au bâti (baignoire, bac à douche, appareils suspendus ou encastrables).
- En fin de chantier : pose d'appareils sanitaires. Il effectue aussi des réparations et des remises en état : fuites d'eau, réparation de robinets, remplacement d'appareils.

Les débouchés

La plupart du temps les emplois se trouvent dans les entreprises de petite taille (moins de vingt salariés), qui rencontrent d'ailleurs des difficultés pour recruter du personnel qualifié.

Poursuites d'études

Les élèves peuvent acquérir une spécialisation en préparant une mention complémentaire en un an. Ils peuvent acquérir un niveau de qualification supplémentaire et ou une spécialisation en préparant un brevet professionnel (BP) ou un bac pro.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) la formation comporte des enseignements technologiques et professionnels :

- Communication technique : lire un plan, établir des cotations simples, exploiter et utiliser des données informatisées Installations et équipements.
- Les réseaux fluidiques (le parcours des canalisations, les règles de pose).
- Le traitement et l'épuration des eaux.
- Les combustibles et énergies (définition, stockage).
- Les systèmes de production d'eau chaude (diversité, fonctionnement).
- La ventilation des locaux.
- Matériaux : acier, cuivre, aluminium ; colles et adhésifs.

Les épreuves du domaine professionnel :

- Analyse d'une situation professionnelle, (coeff. 4). A partir d'un dossier d'un problème sanitaire courant, le candidat propose une organisation de l'intervention, définit les opérations essentielles, traduit les informations en dessins et prépare les tracés, les matériels et équipements nécessaires.
- Réalisation d'ouvrages courants, (coeff. 9 dont 1 pour prévention santé environnement).
- Planter, équiper et poser les matériels sanitaires ;
- Tracer, réaliser les percements et poser les supports ;
- Façonner, poser et assembler les réseaux fluidiques ;
- Raccorder les matériels aux différents conduits et réseaux ;
- Effectuer régulièrement le nettoyage du poste de travail et l'entretien de l'outillage ;
- Procéder au tri sélectif des déchets de chantier.
- Contrôle / mise en service, (coeff. 4)

Stages en entreprise

Sous statut scolaire, la formation comprend un stage de 12 semaines en entreprise.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes

En 1 an

En 2 ans



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=874>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b171.htm>

Exemples de métiers

plombier / plombière

Publications ONISEP

Les métiers du bâtiment et des travaux publics, Collection Parcours, 2012 (p70)



CAP INSTALLATEUR THERMIQUE

Le titulaire de ce diplôme est un professionnel qualifié chargé de l'installation, de l'entretien et de la réparation des systèmes de chauffage, de climatisation et de ventilation pour maisons individuelles, immeubles, commerces, bâtiments industriels ou bâtiments publics.

Les connaissances acquises au cours du CAP lui permettent de mettre en place des équipements (chaudières, radiateurs, générateurs, panneaux solaires), de réaliser et de poser des réseaux de canalisations (découpe, cintrage, soudage, etc.), d'installer et de brancher des matériels électriques et de régulation. Les enseignements dispensés lui donnent les capacités pour gérer la maintenance de l'ensemble (changement d'une pièce, entretien courant et rénovation) et pour informer les utilisateurs (présentation de l'installation et des consignes d'exploitation).

Les objectifs

Le titulaire de ce diplôme doit être capable de :

- poser des radiateurs, des planchers chauffants, des générateurs, des chaudières, des panneaux solaires, des diffuseurs d'air climatisé, de la VMC, des émetteurs de chaleur...
- tracer, réaliser les percements et poser les éléments
- façonner, poser et assembler les réseaux fluidiques
- raccorder les matériels aux différents conduits et réseaux fluidiques et électriques (cintrage, soudure)
- effectuer des travaux de finition (peinture, calorifuge, raccords de plâtre, de mortier de ciment...)
- réparer ou rénover des matériels existants
- l régler les brûleurs des chaudières
 - mettre en pression, contrôler et purger les circuits (air, eau, gaz, fioul...)
 - mettre en service le système
 - changer une pièce
 - entretenir les équipements
 - lire des plans et des notices techniques
 - procéder au tri sélectif des déchets de chantier

La formation permet d'acquérir une bonne autonomie professionnelle : lecture de plans, choix d'outillages, organisation du poste de travail, etc. Elle met aussi l'accent sur les règles de sécurité, le travail en équipe, la résolution méthodique des problèmes rencontrés.

Les débouchés

Le secteur du bâtiment recherche en permanence des personnels qualifiés aussi bien dans le neuf que dans la rénovation et la maintenance. Les entreprises de génie climatique recrutent au niveau CAP mais préfèrent les titulaires du BP.

Poursuites d'études

Possible en formation complémentaire d'une durée d'un an (CAP ou MC). mais aussi pour acquérir une qualification d'un niveau plus élevé, un bac pro ou un BP en deux ans.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) la formation comporte des enseignements technologiques et professionnels :

- Les intervenants dans l'acte de construire.
- Communication technique.
- Les installations et les équipements (réseaux, traitement et épuration des eaux, combustibles et énergie, production et diffusion de la chaleur, ventilation des locaux, conduits d'évacuation et de gaz brûlés, régulations simples, histoire des techniques).
- Les matériaux.
- Les étapes de la mise en oeuvre.
- Santé et sécurité au travail.

- Contrôle et qualité.

Les épreuves du domaine professionnel :

- Analyse d'une situation professionnelle (coeff. 4). A partir d'un dossier d'installation de chauffage, le candidat propose une organisation de l'intervention, définit les opérations essentielles, traduit les informations en dessins et prépare les tracés, les matériels et équipements nécessaires.
- Réalisation d'ouvrages courants : coeff. 9, dont 1 pour prévention santé environnement.
 - Planter, équiper et poser les matériels sanitaires.
 - Tracer, réaliser les percements et poser les supports.
 - Façonner, poser et assembler les réseaux fluidiques.
 - Raccorder les matériels aux différents conduits et réseaux.
 - Effectuer régulièrement le nettoyage du poste de travail et l'entretien de l'outillage.
 - Procéder au tri sélectif des déchets de chantier.
- Contrôle/mise en service : coeff. 4

Stages en entreprise

Sous statut scolaire la formation comprend un stage de 12 semaines en entreprise.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes

En 1 an

En 2 ans



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=875>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b172.htm>

Exemples de métiers

monteur / monteuse en installations thermiques et climatiques, technicien(ne) d'exploitation du réseau gaz

Publications ONISEP

Les métiers du bâtiment et des travaux publics, Collection Parcours, 2012



CAP LAPIDAIRE OPTION B PIERRES DE COULEUR

Le lapidaire est un professionnel de la mise en valeur des pierres précieuses - émeraude, rubis ou saphir - ou pierres fines qui sont très nombreuses (aigue-marine, améthyste, citrine, tanzanite...), pierres qui seront montées en joaillerie ou en bijouterie. Selon la forme de la pierre brute, sa qualité et sa nature (transparente ou opaque), il définit le modèle optimal en gardant le plus de matière possible car la valeur d'une pierre dépend aussi de son poids. Il utilise une meule ou un tour horizontal sur lequel il façonne les multiples facettes de la pierre ou lui donne une forme simple (ovale, ronde, en cabochon...).

L'autre option du CAP (option A) concerne la taille du diamant, le minéral le plus dur connu, qui requiert pour cette raison, des compétences techniques particulières.

Les objectifs

L'option pierres de couleur du CAP permet de maîtriser les techniques de mise en valeur de pierres naturelles précieuses, de petites dimensions, telles que le rubis, le saphir, l'émeraude, ou de pierres moins rares, dénommées pierres fines, comme l'aigue-marine, la topaze, le grenat.

Le lapidaire de pierres de couleurs travaille à partir de la matière brute dont la pureté et la couleur ne sont pas uniformes. Pour les minéraux transparents, il s'agit de tailler le minéral pour que la lumière, par réfraction sur les facettes, révèle toute la beauté finale de la pierre.

Il faut tout d'abord observer la pierre pour en déterminer les défauts (inclusions) ainsi que les veines de couleurs. Il faut ensuite la scier pour lui donner une première forme. La pierre est alors fixée sur un bâton mécanique orientable pour la taille.

Elle débute par le dessus de la pierre pour réaliser la face la plus grande (la table) en appliquant la pierre sur un tour horizontal abrasif, puis les autres facettes tout autour et enfin les facettes du dessous. Le nombre final de facettes (plusieurs dizaines parfois) dépend de la forme que l'on souhaite donner à la pierre. Les formes et les types de tailles sont nombreux et liés aux courants historiques et esthétiques.

Le polissage de la pierre et le brillantage de toutes ses facettes sur une meule spéciale terminent sa mise en valeur éclatante.

Les débouchés

Les spécialistes de la taille des pierres de couleurs exercent la profession rare de lapidaires. Ils sont essentiellement recrutés par des entreprises artisanales en bijouterie fantaisie, en bijouterie précieuse ou en joaillerie. La taille des pierres de grande valeur ou de formes complexes ou fragiles est confiée à des lapidaires de grande précision après plusieurs années d'expérience.

Poursuites d'études

Le CAP mène à l'insertion professionnelle directe. Certains élèves continuent toutefois leurs études ou complètent leur qualification par l'option diamant ou par une mention complémentaire joaillerie.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) la formation comporte des enseignements technologiques et professionnels.

Domaine professionnel :

Deux épreuves de dessin sont organisées à l'examen :

- un croquis rapide pour comparer des proportions, mesurer des angles et représenter un volume dans l'espace ;
- un dessin technique des volumes pouvant être réalisés, notamment par des vues de face, de profil, en coupe.

L'histoire de l'art et des grands courants esthétiques depuis l'antiquité sont également abordés.

L'épreuve pratique de modelage consiste à réaliser une forme très précise à partir d'un volume quelconque, par enlèvement de matière selon les mêmes procédés que pour un minéral de valeur.

L'épreuve de fabrication de la spécialité «pierres de couleur» permet de vérifier la maîtrise de l'utilisation des matériels, la préparation des meules et des abrasifs, l'observation du brut et du diagnostic de mise en couleur, puis d'effectuer les phases de mise en forme : sciage, ébauchage, taille et polissage des facettes, contrôle des dimensions et pesée.

Stages en entreprise

Sous statut scolaire la durée du stage en entreprise est fixée à 12 semaines.



Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=596>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b255.htm>

Exemples de métiers

bijoutier-joaillier / bijoutière-joaillière

Publications ONISEP

« Dico des métiers », 2013

Artisanat: des métiers pour demain, Collection Dossier, juillet 2014

Les métiers de la mode et du luxe Collection Parcours, 2014

CAP LUTHERIE

Le titulaire du CAP lutherie est un ouvrier spécialisé chargé de la fabrication, la réparation et l'entretien des violons (avec l'alto, le violoncelle et la contrebasse). Il sait choisir les bois de lutherie, régler les machines-outils, affûter ses outils, exécuter les opérations de fabrication des éléments et leur assemblage, ajuster et régler l'instrument sur toute l'étendue sonore. Il sait évaluer les qualités et les défauts, apporter les réparations ou réglage correctifs et assurer l'entretien des instruments. Il peut aussi fabriquer les archets.



Les objectifs

La formation du CAP lutherie aborde toutes les activités qui permettent de réaliser un violon en blanc :

- préparer l'ordonnancement des séquences de fabrication ;
- choisir les matériaux et régler les outils de mise en oeuvre ;
- affûter les outils de coupe ;
- aménager l'espace de travail ;
- exécuter les différentes opérations et contrôler la qualité des résultats tout au long du processus.

L'histoire de l'art, celle des violons et des musiques associées, la pratique de l'instrument complètent les compétences esthétiques et musicales indispensables au luthier.

Les débouchés

C'est un métier artisanal qui s'exerce dans de très petites structures. La restauration et l'entretien des violons existants occupent une grande partie du travail. L'expertise et le travail sur des instruments de grande valeur exigent une longue expérience validée par ses pairs. Certains ateliers se spécialisent sur les instruments à cordes pincées (guitares, luths, théorbes, violes de gambe...).

Poursuites d'études

L'objectif du CAP est l'insertion professionnelle mais une poursuite d'études est envisageable, notamment en BMA Technicien en facture instrumentale option guitare ou BT Métiers de la musique.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) la formation comporte des enseignements technologiques et professionnels.

Le titulaire du CAP lutherie doit être capable, en technologie et histoire de l'art :

- de lire un dossier technique pouvant comprendre des plans, des dessins, une nomenclature, des fiches techniques ;
- de décoder les dessins, échelles et codes graphiques ;
- d'identifier les volumes et les surfaces ;
- de connaître les différentes phases d'exécution d'un violon et sa chronologie, ainsi que l'outillage à utiliser ;
- de différencier les matières d'oeuvre, les bois divers et leurs caractéristiques ;
- de savoir comment se déroule l'abatage, le séchage, le stockage des bois ;
- de connaître l'histoire de la lutherie, et particulièrement l'historique des instruments à cordes frottées ;

- de solfier (chanter les notes en les nommant) une partition de musique pour violon du niveau cours préparatoire au conservatoire national de région.

Dans le domaine de la mise en oeuvre :

- de préparer, tracer, découper, façonner, ajuster, coller des pièces d'érable et d'épicéa, afin de réaliser une table, un fond et un moule de violon,
- réaliser la finition.

Les épreuves du domaine professionnel :

- Technologie et histoire de l'art (coeff. 3). Il convient de compléter un dessin d'ensemble d'un violon ou le dessin de définition d'une pièce de violon, dans ses 3 dimensions (face, profil, plan et coupe), et de répondre aux questions relatives, aux matériaux, outils, méthode de fabrication et d'histoire de l'art.
- Mise en oeuvre (coeff. 12). Il s'agit de réaliser un violon en blanc en respectant les cotes du modèle avec grande précision et d'assurer une finition prête aux vernissages.

Stages en entreprise

Sous statut scolaire, la durée du stage en entreprise est fixée à 12 semaines.



Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Le CAP Lutherie est préparé dans un seul établissement en France : par apprentissage au CFA de la SEPR à Lyon.

Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=599>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b130.htm>

Exemples de métiers

facteur/ factrice d'instruments, archetier (ière), luthier(ière)

Publications ONISEP

« Dico des métiers », 2013 (p175)

Artisanat: des métiers pour demain, Collection Dossier, juillet 2014 (p32)

CAP MAÇON



Le maçon construit des murs et des cloisons par assemblage de parpaings, de briques, de poutrelles... avec du ciment ou des matériaux similaires. Il fabrique les structures horizontales (chapes, dalles, terrasses...), confectonne les coffrages (sortes de moules où on coule le béton), positionne les barres et grilles de ferrailage, prépare et coule le béton. Il effectue des applications d'enduits pour assurer l'étanchéité et l'isolation des locaux.

Il utilise des outils à main (truelle, fil à plomb, niveau à bulle, laser, équerre, marteau...) et des machines (bétonnières, élévateurs, vibrateurs électriques et pneumatiques...). Il sait monter des échafaudages.

Les objectifs

Le maçon monte, construit, coule les éléments porteurs d'un bâtiment. Il est capable d'assurer la chaîne de construction, du coffrage à l'enduit de finition en passant par le bétonnage et le ferrailage. Mais pour tout type de construction (en béton armé, parpaings, briques, pierres...) le principal de son travail consiste à lier entre eux tous les éléments de la structure, des fondations, des murs, des dalles, des armatures métalliques, etc.

Il monte les murs et les cloisons, coule les dalles, pose les planchers. Il assure l'étanchéité et la protection des locaux ou des bâtiments par la pose d'isolants ou l'application d'enduits.

Les débouchés

L'ouvrier qualifié exerce son métier dans les PME du bâtiment, souvent chez des artisans et principalement dans le domaine du gros oeuvre. Il travaille dans la construction neuve ou dans la rénovation de bâtiment.

Poursuites d'études

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible pour les meilleurs élèves de poursuivre ses études vers un bac pro.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) la formation comporte des enseignements technologiques et professionnels :

- Lecture de plans.
- Organiser les tâches, choisir l'outillage et les matériaux.
- Connaître les étapes de la réalisation et de la pose, monter et démonter un échafaudage, fabriquer un coffrage.
- Assemblage des pierres, parpaings, briques à l'aide d'un ciment.
- Connaissance des matériaux : béton, mortier, enduits, bois et dérivés, aciers, plâtres, colles.
- Connaissance des matériels (fosse étanche, fonctionnement d'un conduit de cheminée ou de ventilation). Les outils à main (truelle, fil à plomb) et les outils mécaniques (bétonneuse, élévateur).
- Ouvrages de maçonnerie : les fondations, les dallages, les planchers, les poutres, les murs, les escaliers ainsi que l'ensemble de la chaîne de construction, du coffrage à l'enduit en passant par le bétonnage ou le ferrailage.
- Santé et sécurité au travail.

Les épreuves du domaine professionnel :

- Analyse d'une situation professionnelle, coeff. 4.
- Réalisation d'ouvrages courants, coeff. 9.
- Réalisation d'ouvrages annexes, (coeff. 4).

Stages en entreprise

Sous statut scolaire, la période de formation en milieu professionnel est de 14 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=888>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b163.htm>

Exemples de métiers

façadier(ière), maçon / maçonne

Publications ONISEP

Les métiers du bâtiment et des travaux publics, Collection Parcours, 2012



CAP MAINTENANCE DE BÂTIMENTS DE COLLECTIVITÉS

Le titulaire de ce CAP exerce son activité dans les bâtiments gérés par des collectivités (communes, hôpitaux, entreprises, complexes touristiques...). Il peut intervenir sur les structures fixes, les structures mobiles (ouvertures, mobilier), les réseaux et appareillages d'alimentation en eau, chauffage, électricité.

Il peut se voir confier des travaux de maintenance préventive : vérification, contrôle, entretien. En cas de dysfonctionnement, il est capable de localiser la panne et d'en évaluer la gravité. Il est à même de procéder aux réparations n'impliquant pas de modification technique, de remplacer un élément défectueux, de transmettre des informations à sa hiérarchie. Il doit tenir à jour les fiches d'entretien.

Les objectifs

Ce CAP forme des agents d'entretien polyvalents chargés de l'entretien et des réparations dans les hôpitaux, entreprises, écoles, immeubles...

Ce professionnel intervient dans trois domaines :

- les structures fixes (gros oeuvre, second oeuvre)
- les structures mobiles (ouvertures, mobilier)
- les réseaux et appareillages concernant la plomberie, le chauffage, l'électricité.

Dans le cas d'un mauvais fonctionnement (fuite d'eau, vitre cassée...), il localise la panne et en évalue la gravité. Il la répare, remplace les éléments défectueux et rend compte de son activité dans un carnet d'entretien.

Son intervention peut être aussi préventive, il vérifie et contrôle régulièrement les diverses installations.

L'agent de maintenance peut occuper un emploi dans les entreprises du bâtiment, dans les entreprises de nettoyage assurant des contrats d'entretien ainsi que dans les services internes des collectivités (écoles, stades, immeubles, maisons de retraite, bâtiments commerciaux ou industriels, secteurs associatifs) et dans des entreprises touristiques.

Les débouchés

Agent de maintenance des bâtiments, pour assurer le bon fonctionnement des locaux et équipements d'une entreprise ou d'une collectivité (grande surface, hôpital...); effectuer des petites réparations dans des domaines très divers allant de la plomberie à l'électricité, peinture... Cette formation peut également déboucher sur le gardiennage d'immeuble.

Poursuites d'études

On peut postuler pour une poursuite d'études en bac pro hygiène et environnement. Le titulaire du CAP peut se spécialiser dans un corps d'état particulier : électricité, plomberie, installations thermiques, climatiques, frigorifiques...

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) la formation comporte des enseignements technologiques et professionnels :

Les élèves apprennent à lire des documents techniques (plan, notice de montage, mode d'emploi...). Ils étudient les différentes parties qui constituent un bâtiment (réseau électrique, réseau d'eau potable, toiture, menuiseries, revêtements muraux et de sol, vitrerie...) et leurs fonctions.

Ils savent :

- trouver les raisons d'un dysfonctionnement et y remédier ;
- reconnaître les différents matériaux qui serviront aux divers travaux de dépannage ou de réfection ;
- vérifier, contrôler le bon fonctionnement et le bon état des installations ;
- organiser, planifier leur intervention en respectant les règles de sécurité.

Les épreuves du domaine professionnel :

- technologie - prévention : coeff. 3
- mise en oeuvre-épreuve en situation de dysfonctionnement avec prise en compte de la sécurité : coeff. 11

Stages en entreprise

Sous statut scolaire, la période de formation en milieu professionnel est de 12 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=601>

Référentiel diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b142.htm>

Exemples de métiers

agent(e) d'entretien de bâtiment, agent(e) de maintenance de bâtiment, ouvrier(ère) d'entretien polyvalent.

CAP MAINTENANCE DES MATÉRIELS

OPTION MATÉRIELS DE PARCS ET JARDINS



La maintenance des motoculteurs, tondeuses, taille-haies et tronçonneuses constitue le cœur de l'activité du titulaire de l'option matériels de parcs et jardins.

Ce professionnel entretient ou répare les machines et engins utilisés sur les chantiers de parcs et jardins. Il cherche la cause des pannes, répare ou échange les pièces, réalise les vidanges et les graissages, contrôle et règle les mécanismes. Il doit savoir lire les schémas hydrauliques, pneumatiques, électriques et mécaniques.

Les objectifs

Le titulaire du CAP est un ouvrier qualifié chargé d'entretenir et de réparer les matériels de parcs et jardins :

- il prépare son intervention et organise son poste de travail (il dispose d'un outillage, de matériels de levage et d'appareils de mesure et de contrôle) ;
 - il vérifie l'état du matériel, effectue des contrôles, des réglages et des mesures ;
 - il réalise le démontage et remontage de matériels, d'équipements ou d'accessoires ;
 - il change les pièces défectueuses (organes mécaniques, électriques, hydrauliques et pneumatiques) ;
- Il effectue les tests et les réglages de leur bon fonctionnement ;
- il rend compte de son intervention à la hiérarchie et au client.

Il doit faire preuve de goût du contact et de qualité d'écoute. Lors de ses interventions, il applique les procédures préconisées par le constructeur et la réglementation.

Il doit respecter les règles de sécurité, d'environnement, d'hygiène et d'ergonomie.

Les activités de maintenance font appel à des connaissances en électronique et en informatique.

Les débouchés

Cet ouvrier qualifié exerce ses activités en tant que mécanicien-réparateur en matériel correspondant à l'option du CAP dans les entreprises de distribution-réparation et de location, et dans les entreprises ou collectivités utilisatrices de ce matériel. Il exerce son activité en atelier ou directement sur le terrain, souvent en équipe et sous les ordres d'un chef.

Poursuites d'études

La formation en CAP vise prioritairement l'insertion professionnelle, néanmoins une poursuite d'études peut être envisagée vers un bac pro ou une mention complémentaire..

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) la formation comporte des enseignements technologiques et professionnels.

Les élèves suivent des cours de technologie et de dessin industriel. Ils apprennent à lire des schémas hydrauliques, pneumatiques, électriques et électroniques. Ils étudient le fonctionnement des matériels (la régulation thermique des moteurs, le freinage et l'embrayage). Ils apprennent à travailler en toute sécurité.

Les épreuves du domaine professionnel

- Analyse fonctionnelle et technologique, coeff. 4 : à partir d'un matériel présentant un dysfonctionnement ou un dossier technique, le candidat analyse les informations mises à disposition et fait des propositions de maintenance ;
- réalisation d'interventions sur un matériel ou un équipement (coeff. 13, dont 1 pour prévention santé environnement)

Stages en entreprise

Sous statut scolaire, la période de formation en milieu professionnel est de 12 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=2437>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b192.htm>

Exemples de métiers

mécanicien-réparateur /
mécanicienne-réparatrice
en matériels agricoles

CAP MAINTENANCE DES MATÉRIELS

OPTION MATÉRIELS DE TRAVAUX PUBLICS ET DE MANUTENTION

La maintenance préventive des chariots industriels, nacelles, pelleteuses, grues et autres machines constitue le cœur de l'activité du titulaire de l'option matériels de travaux publics et de manutention.

Ce professionnel entretient ou répare les machines et engins utilisés sur les chantiers de travaux publics ou dans l'industrie. Il cherche la cause des pannes, répare ou échange les pièces, réalise les vidanges et les graissages, contrôle et règle les mécanismes. Il doit savoir lire les schémas hydrauliques, pneumatiques, électriques et mécaniques.

Les objectifs

Le titulaire du CAP est un ouvrier qualifié chargé d'entretenir et de réparer les engins de chantier et de manutention :

- il prépare son intervention et organise son poste de travail (il dispose d'un outillage, de matériels de levage et d'appareils de mesure et de contrôle) ;
 - il vérifie l'état du matériel, effectue des contrôles, des réglages et des mesures ;
 - il réalise le démontage et remontage de matériels, d'équipements ou d'accessoires ;
 - il change les pièces défectueuses (organes mécaniques, électriques, hydrauliques et pneumatiques) ;
- Il effectue les tests et les réglages de leur bon fonctionnement ;

- il rend compte de son intervention à la hiérarchie et au client.

Il doit faire preuve de goût du contact et de qualité d'écoute. Lors de ses interventions, il applique les procédures préconisées par le constructeur et la réglementation. Il doit respecter les règles de sécurité, d'environnement, d'hygiène et d'ergonomie. Les activités de maintenance font appel à des connaissances en électronique et en informatique.

Les débouchés

Cet ouvrier qualifié exerce ses activités en tant que mécanicien-réparateur en matériel correspondant à l'option du CAP dans les entreprises de distribution-réparation et de location, et dans les entreprises ou collectivités utilisatrices de ce matériel. Il exerce son activité en atelier ou directement sur le terrain, souvent en équipe et sous les ordres d'un chef.

Poursuites d'études

La formation en CAP vise prioritairement l'insertion professionnelle, néanmoins une poursuite d'études peut être envisagée vers un bac pro ou une mention complémentaire..

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) la formation comporte des enseignements technologiques et professionnels.

Les élèves suivent des cours de technologie et de dessin industriel. Ils apprennent à lire des schémas hydrauliques, pneumatiques, électriques et électroniques. Ils étudient le fonctionnement des matériels (la régulation thermique des moteurs, le freinage et l'embrayage). Ils apprennent à travailler en toute sécurité.

Les épreuves du domaine professionnel

- Analyse fonctionnelle et technologique, coeff. 4 : à partir d'un matériel présentant un dysfonctionnement ou un dossier technique, le candidat analyse les informations mises à disposition et fait des propositions de maintenance ;
- réalisation d'interventions sur un matériel ou un équipement (coeff. 13, dont 1 pour prévention santé environnement)

Stages en entreprise

Sous statut scolaire, la période de formation en milieu professionnel est de 12 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=2439>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b192.htm>

Exemples de métiers

mécanicien-réparateur / mécanicienne-réparatrice en matériel de travaux publics

Publications ONISEP

Les métiers des industries de carrières et matériaux de construction, Collection Zoom, Janvier 2012



CAP MAINTENANCE DES MATÉRIELS

OPTION TRACTEURS ET MATÉRIELS AGRICOLES



Si un tracteur ou une moissonneuse-batteuse tombent en panne au moment des labours ou des récoltes, tout s'arrête. La maintenance préventive des machines agricoles revêt donc une importance particulière. Elle constitue le cœur de l'activité du titulaire de l'option tracteurs et matériels agricoles.

Ce professionnel entretient ou répare les machines et engins utilisés dans les exploitations agricoles. Il cherche la cause des pannes, répare ou échange les pièces, réalise les vidanges et les graissages, contrôle et règle les mécanismes. Il doit savoir lire les schémas hydrauliques, pneumatiques, électriques et mécaniques.



Les objectifs

Le titulaire du CAP est un ouvrier qualifié chargé d'entretenir et de réparer les machines agricoles :

- il prépare son intervention et organise son poste de travail (il dispose d'un outillage, de matériels de levage et d'appareils de mesure et de contrôle) ;
 - il vérifie l'état du matériel, effectue des contrôles, des réglages et des mesures ;
 - il réalise le démontage et remontage de matériels, d'équipements ou d'accessoires ;
 - il change les pièces défectueuses (organes mécaniques, électriques, hydrauliques et pneumatiques) ;
- Il effectue les tests et les réglages de leur bon fonctionnement ;
- il rend compte de son intervention à la hiérarchie et au client.

Il doit faire preuve de goût du contact et de qualité d'écoute. Lors de ses interventions, il applique les procédures préconisées par le constructeur et la réglementation. Il doit respecter les règles de sécurité, d'environnement, d'hygiène et d'ergonomie. Les activités de maintenance font appel à des connaissances en électronique et en informatique.

Les débouchés

Cet ouvrier qualifié exerce ses activités en tant que mécanicien-réparateur en matériel correspondant à l'option du CAP dans les entreprises de distribution-réparation et de location, et dans les entreprises ou collectivités utilisatrices de ce matériel. Il exerce son activité en atelier ou directement sur le terrain, souvent en équipe et sous les ordres d'un chef.

Poursuites d'études

La formation en CAP vise prioritairement l'insertion professionnelle, néanmoins une poursuite d'études peut être envisagée vers un bac pro ou une mention complémentaire..

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) la formation comporte des enseignements technologiques et professionnels.

Les élèves suivent des cours de technologie et de dessin industriel. Ils apprennent à lire des schémas hydrauliques, pneumatiques, électriques et électroniques. Ils étudient le fonctionnement des matériels (la régulation thermique des moteurs, le freinage et l'embrayage). Ils apprennent à travailler en toute sécurité.

Les épreuves du domaine professionnel

- Analyse fonctionnelle et technologique, coeff. 4 : à partir d'un matériel présentant un dysfonctionnement ou un dossier technique, le candidat analyse les informations mises à disposition et fait des propositions de maintenance ;
- réalisation d'interventions sur un matériel ou un équipement (coeff. 13, dont 1 pour prévention santé environnement)

Stages en entreprise

Sous statut scolaire, la période de formation en milieu professionnel est de 12 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=2438>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b192.htm>

Exemples de métiers

mécanicien-réparateur /
mécanicienne-réparatrice
en matériel agricole

Publications ONISEP

« Dico des métiers », 2013



CAP MAINTENANCE DES VÉHICULES OPTION VOITURES PARTICULIÈRES

Le titulaire de ce CAP est chargé de l'accueil des clients, de la maintenance courante des véhicules et de leur restitution. Il est capable de réaliser des opérations de maintenance de premier niveau liées à leur entretien périodique et d'affectuer des contrôles simples. Il a appris à remplacer des éléments courants, les ensembles et sous-ensembles. Il sait également changer des éléments de circuits électriques, hydrauliques ou pneumatiques.

Avec cette option, il est chargé de l'entretien et de la réparation des voitures particulières.

Les objectifs

Le CAP maintenance des véhicules forme à la maintenance périodique, au diagnostic, à la maintenance corrective, à la réception-restitution du véhicule et à l'organisation de la maintenance.

Pour la maintenance périodique, l'élève apprend à :

- effectuer les contrôles définis par la procédure ;

- remplacer les éléments, les sous-ensembles, les produits et ajuster les niveaux ;

- effectuer la mise à jour des indicateurs de maintenance.

Quand il participe au diagnostic, il doit être capable de constater un dysfonctionnement, une anomalie ; d'identifier les éléments, les sous-ensembles défectueux.

Pour la maintenance corrective, il apprend à remplacer et réparer les éléments, les sous-ensembles et à les régler.

Pour se former à la réception-restitution d'un véhicule, il se familiarise avec la prise en charge et la restitution d'un véhicule.

Il acquiert les compétences pour organiser la maintenance en étudiant l'approvisionnement des éléments, des sous-ensembles, des produits, équipements et outillages et en complétant l'ordre de réparation.

Les débouchés

Avec son CAP, le professionnel de la maintenance des véhicules est amené à exercer son activité de service dans tous les domaines de la maintenance des véhicules correspondant à l'option du CAP : chez les concessionnaires ou les garagistes qui traitent toutes marques ; dans les services de maintenance des entreprises de transport ou de parcs de véhicules.

Poursuites d'études

Le CAP vise prioritairement l'insertion professionnelle, mais une poursuite d'études est envisageable vers un bac pro ou une mention complémentaire.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) la formation comporte des enseignements technologiques et professionnels :

- analyse technique, dessin technique, technologies des véhicules, mise en oeuvre d'interventions sur véhicules.

Systèmes et composants techniques étudiés : motorisation ; allumage, alimentation en carburant et en air, injection ; transmission, embrayage, boîte de vitesse ; liaisons au sol, suspension, direction, pneumatiques ; freinage ; circuits de charge, démarrage,

éclairage, signalisation ; chauffage, climatisation ; équipements électriques, etc.

Les épreuves du domaine professionnel

- Préparation d'une intervention de maintenance (coeff. 6+1) : collecter les données nécessaires et préparer son intervention ; participer au diagnostic ; effectuer les mesures sur véhicule ; préparer le véhicule et gérer son poste de travail.

- Réalisation d'interventions sur véhicule (coeff. 7) : évaluation des compétences du candidat à communiquer en interne ; remettre en conformité les systèmes, les sous-ensembles, les éléments ; effectuer les contrôles, les essais ; régler un système, dans le cadre d'une maintenance périodique et corrective.

Stages en entreprise

Sous statut scolaire, la période de formation en milieu professionnel est de 12 semaines.



Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=2441>

Référentiel du diplôme

[http://www.adressrlr.cndp.fr/index.php?id=5&no=PCLI-3-3-7&cHash=c4f8749b97&ref=/inmedius/content/main/Textes_en_vigueur/1/3/3/7/1-3-3-7-382.xml&tx_pitbibliothequedestextes_pi2\[type\]=article&javascript=true](http://www.adressrlr.cndp.fr/index.php?id=5&no=PCLI-3-3-7&cHash=c4f8749b97&ref=/inmedius/content/main/Textes_en_vigueur/1/3/3/7/1-3-3-7-382.xml&tx_pitbibliothequedestextes_pi2[type]=article&javascript=true)

Exemples de métiers

mécanicien(ne) automobile, contrôleur(euse) technique automobile, technicien(ne) automobile

Publications ONISEP

Les métiers de la mécanique, Collection Parcours, avril 2014

CAP MAINTENANCE DES VÉHICULES

OPTION VÉHICULES DE TRANSPORT ROUTIER

Le titulaire de ce CAP est chargé de l'accueil des clients, de la maintenance courante des véhicules et de leur restitution. Il est capable de réaliser des opérations de maintenance de premier niveau liées à leur entretien périodique, et d'affectuer des contrôles simples. Il a appris à remplacer des éléments courants ainsi des ensembles et sous-ensembles. Il sait également changer des éléments de circuits électriques, hydrauliques ou pneumatiques.

Le titulaire de cette option forme des mécaniciens chargés de l'entretien courant et de la réparation des véhicules de transport routier : poids lourds, véhicules de transport en commun.



Les objectifs

Le CAP maintenance des véhicules forme à la maintenance périodique, au diagnostic, à la maintenance corrective, à la réception-restitution du véhicule et à l'organisation de la maintenance.

Pour la maintenance périodique, le futur titulaire de ce CAP apprend à

- effectuer les contrôles définis par la procédure
- remplacer les éléments, les sous-ensembles, les produits et ajuster les niveaux ;
- effectuer la mise à jour des indicateurs de maintenance.

Quand il participe au diagnostic, il doit être capable de constater un dysfonctionnement, une anomalie ; d'identifier les éléments, les sous-ensembles défectueux.

Pour la maintenance corrective, il apprend à remplacer et réparer les éléments, les sous-ensembles et à les régler.

Pour se former à la réception-restitution d'un véhicule, il se familiarise avec la prise en charge et la restitution d'un véhicule.

Il acquiert les compétences pour organiser la maintenance en étudiant l'approvisionnement des éléments, des sous-ensembles, des produits, équipements et outillages et en complétant l'ordre de réparation.

Les débouchés

Avec son CAP, le professionnel de la maintenance des véhicules est amené à exercer son activité de service dans tous les domaines de la maintenance des véhicules correspondant à l'option du CAP : chez les concessionnaires ou les garagistes qui traitent toutes marques ; dans les services de maintenance des entreprises de transport ou de parcs de véhicules.

Poursuites d'études

Le CAP vise prioritairement l'insertion professionnelle, mais une poursuite d'études est envisageable vers un bac pro ou une mention complémentaire.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) la formation comporte des enseignements technologiques et professionnels :

- analyse technique, dessin technique, technologies des véhicules, mise en oeuvre d'interventions sur véhicules.

Systèmes et composants techniques étudiés : motorisation ; allumage, alimentation en carburant et en air, injection ; transmission, embrayage, boîte de vitesse ; liaisons au sol, suspension, direction, pneumatiques ; freinage ; circuits de charge, démarrage,

éclairage, signalisation ; chauffage, climatisation ; équipements électriques, etc.

Les épreuves du domaine professionnel

- Préparation d'une intervention de maintenance (coeff. 6+1) : collecter les données nécessaires et préparer son intervention ; participer au diagnostic ; effectuer les mesures sur véhicule ; préparer le véhicule et gérer son poste de travail.

- Réalisation d'interventions sur véhicule (coeff. 7) : évaluation des compétences du candidat à communiquer en interne ; remettre en conformité les systèmes, les sous-ensembles, les éléments ; effectuer les contrôles, les essais ; régler un système, dans le cadre d'une maintenance périodique et corrective.

Stages en entreprise

Sous statut scolaire, la période de formation en milieu professionnel est de 12 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes

En 2 ans

En 3 ans



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=2441>

Référentiel du diplôme

[http://www.adressrlr.cndp.fr/index.php?id=5&no=PCLI-3-3-7&cHash=c4f8749b97&ref=/inmedius/content/main/Textes_en_vigueur/1/3/3/7/1-3-3-7-382.xml&tx_pitbibliothequedestextes_pi2\[type\]=article](http://www.adressrlr.cndp.fr/index.php?id=5&no=PCLI-3-3-7&cHash=c4f8749b97&ref=/inmedius/content/main/Textes_en_vigueur/1/3/3/7/1-3-3-7-382.xml&tx_pitbibliothequedestextes_pi2[type]=article)

Exemples de métiers

mécanicien(ne) automobile, contrôleur(euse) technique automobile, technicien(ne) automobile

CAP MAINTENANCE DES VÉHICULES OPTION MOTOCYCLES

Le titulaire de ce CAP est chargé de l'accueil des clients, de la maintenance courante des véhicules et de leur restitution. Il est capable de réaliser des opérations de maintenance de premier niveau liées à leur entretien périodique, et d'affectuer des contrôles simples. Il a appris à remplacer des éléments courants ainsi des ensembles et sous-ensembles. Il sait également changer des éléments de circuits électriques, hydrauliques ou pneumatiques.

Le titulaire de cette option forme des mécaniciens chargés de l'entretien courant et de la réparation des deux roues : motos, scooters, cyclomoteurs.



Les objectifs

Le CAP maintenance des véhicules forme à la maintenance périodique, au diagnostic, à la maintenance corrective, à la réception-restitution du véhicule et à l'organisation de la maintenance.

Pour la maintenance périodique, le futur titulaire de ce CAP apprend à :

- effectuer les contrôles définis par la procédure ;
- remplacer les éléments, les sous-ensembles, les produits et ajuster les niveaux ;
- effectuer la mise à jour des indicateurs de maintenance.

Quand il participe au diagnostic, il doit être capable de constater un dysfonctionnement, une anomalie ; d'identifier les éléments, les sous-ensembles défectueux.

Pour la maintenance corrective, il apprend à remplacer et réparer les éléments, les sous-ensembles et à les régler.

Pour se former à la réception-restitution d'un véhicule, il se familiarise avec la prise en charge et la restitution d'un véhicule.

Il acquiert les compétences pour organiser la maintenance en étudiant l'approvisionnement des éléments, des sous-ensembles, des produits, équipements et outillages et en complétant l'ordre de réparation.

Les débouchés

Avec son CAP, le professionnel de la maintenance des véhicules est amené à exercer son activité de service dans tous les domaines de la maintenance des véhicules correspondant à l'option du CAP : chez les concessionnaires ou les garagistes qui traitent toutes marques ; dans les services de maintenance des entreprises de transport ou de parcs de véhicules.

Poursuites d'études

Le CAP vise prioritairement l'insertion professionnelle, mais une poursuite d'études est envisageable vers un bac pro ou une mention complémentaire.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) la formation comporte des enseignements technologiques et professionnels :

- analyse technique, dessin technique, technologies des véhicules, mise en oeuvre d'interventions sur véhicules.

Systèmes et composants techniques étudiés : motorisation ; allumage, alimentation en carburant et en air, injection ; transmission, embrayage, boîte de vitesse ; liaisons au sol, suspension, direction, pneumatiques ; freinage ; circuits de charge, démarrage,

éclairage, signalisation ; chauffage, climatisation ; équipements électriques, etc.

Les épreuves du domaine professionnel

- Préparation d'une intervention de maintenance (coeff. 6+1) : collecter les données nécessaires et préparer son intervention ; participer au diagnostic ; effectuer les mesures sur véhicule ; préparer le véhicule et gérer son poste de travail.

- Réalisation d'interventions sur véhicule (coeff. 7) : évaluation des compétences du candidat à communiquer en interne ; remettre en conformité les systèmes, les sous-ensembles, les éléments ; effectuer les contrôles, les essais ; régler un système, dans le cadre d'une maintenance périodique et corrective.

Stages en entreprise

Sous statut scolaire, la période de formation en milieu professionnel est de 12 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=2441>

Référentiel du diplôme

[http://www.adressrlr.cndp.fr/index.php?id=5&no=PCLI-3-3-7&cHash=c4f8749b97&ref=/inmedius/content/main/Textes_en_vigueur/1/3/3/7/1-3-3-7-382.xml&tx_pitbibliothequedestextes_pi2\[type\]=article](http://www.adressrlr.cndp.fr/index.php?id=5&no=PCLI-3-3-7&cHash=c4f8749b97&ref=/inmedius/content/main/Textes_en_vigueur/1/3/3/7/1-3-3-7-382.xml&tx_pitbibliothequedestextes_pi2[type]=article)

Exemples de métiers

mécanicien(ne) automobile, contrôleur(euse) technique automobile, technicien(ne) automobile

Publications ONISEP

« Dico des métiers », 2013



CAP MAROQUINERIE

Ce professionnel travaille le cuir mais aussi d'autres peaux ou autres matériaux souples pour fabriquer des sacs, porte-monnaie, portefeuilles, bagages, ceintures... Il fixe les accessoires de fermeture, de portage et de décoration. Il sait utiliser différents matériels (machines à coudre, à parer, à refendre, à poncer) et en assure la maintenance de premier niveau.

Les objectifs

Le titulaire de ce CAP est capable de préparer et organiser son travail à partir de documents techniques. Il réalise le patron.

Il connaît les différentes techniques de coupe ainsi que les étapes de préparation : le parage (qui permet de diminuer l'épaisseur des coutures) ; le rembordage ; la pose de renfort ; le perforage.

Le cuir est sa spécialité mais il sait aussi mettre en oeuvre son savoir-faire sur d'autres matériaux : textiles, écailles, os, matières synthétiques.

Il maîtrise les techniques d'assemblage, de montage et de finition : pose des accessoires, patine, cirage.

Il sait coudre à la main et utiliser des machines automatisées (machines à coudre, à refendre, à parer).

Il contrôle la qualité et sait proposer des solutions techniques en cas de malfaçons.

Il assure la maintenance de premier niveau du matériel.

Les débouchés

Dans une entreprise industrielle, l'ouvrier qualifié se spécialise sur un type de poste. Il est alors rembordeur ou piqueur par exemple. Chez un artisan, il intervient tout au long du processus de fabrication. Il peut se mettre à son compte après quelques

années d'expérience. Il peut aussi travailler dans une ganterie, après avoir effectué des stages professionnels.

Poursuites d'études

Le CAP est conçu pour permettre une insertion directe dans la vie active. Cependant, il est possible pour les meilleurs élèves de préparer un bac professionnel ou un autre CAP du domaine du cuir.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) la formation comporte des enseignements technologiques et professionnels :

- définition du produit : identification des composants de l'article, des matériaux employés et des solutions technologiques à envisager. Classification des étapes de la réalisation. Evaluation des proportions. Sélection des mesures utiles à la confection et technique d'obtention de gabarit ou de patron, etc.
- connaissance des matières d'oeuvre : origines, appellations et propriétés physiques et chimiques des matériaux utilisés (cuirs, textiles, papier, carton, etc.). Capacité à proposer différentes solutions technologiques en fonction de ces matériaux, etc.
- réalisation : fonctionnement, utilisation et maintenance des différents matériels (machines à parer ou à refendre, par

exemple). Sécurité et risques professionnels. Procédés de fabrication et réalisation des articles.

- gestion des réalisations : notion de coût de production, contrôle de la qualité ;
- arts appliqués : histoire de la maroquinerie et des accessoires. Mise au point esthétique d'une proposition.

Les épreuves du domaine professionnel

- préparation du travail et technologie, coeff. 6. A partir d'un ensemble de documents décrivant un produit, le candidat doit mettre au point et décrire, étape par étape, la préparation nécessaire à la réalisation de ce produit.

Le candidat est évalué sur sa capacité à : exploiter des documents (croquis, photographies, etc.) ; réaliser des maquettes (patrons, gabarits, etc.) ; organiser un plan de travail ; choisir les solutions technologiques adaptées au produit à réaliser ; sélectionner les matériels et matériaux adéquats.

- réalisation d'un produit, coeff. 11 (dont coeff. 1 pour prévention santé environnement). Cette épreuve fait appel aux compétences du candidat quant à la mise en oeuvre de la fabrication d'un produit complexe.

Stages en entreprise

Sous statut scolaire, la période de formation en milieu professionnel est de 12 semaines sur les deux ans, et de 8 semaines pour un CAP préparé en un an.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes

En 1 an

En 2 ans



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=604>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b006.htm>

Exemples de métiers

maroquinier(ière), sellier(ière)

Publications ONISEP

Les métiers de la mode et du luxe Collection Parcours, 2014





CAP MÉCANICIEN CONDUCTEUR SCIERIES ET INDUSTRIES MÉCANIQUES DU BOIS

OPTION B MÉCANICIEN AFFÛTEUR DE SCIAGE, TRANCHAGE, DÉROULAGE

Ce mécanicien réalise l'entretien et la réparation des machines de sciage, de tranchage et de déroulage présentes dans l'industrie du bois. Il effectue également les réglages nécessaires au bon fonctionnement de ces machines. Il assure la réparation, le traitement et l'affûtage des différentes lames de scies et des couteaux de tranches, de dérouleuses et de massicots utilisés pour la production.

Les objectifs

Le rôle de ce professionnel est déterminant car, par ses interventions :

- il optimise les réglages et améliore la qualité de coupe des machines ;
- il répare les pannes et donc évite les interruptions de la chaîne de production.

Les différentes activités exercées sont les suivantes :

- régler les machines de sciages, de tranchage et de déroulage ;
- assurer la maintenance du parc machine et réparer les pannes ;
- effectuer la réparation, l'entretien des lames de scies et des couteaux de tranches, de dérouleuses et de massicots.

Il possède de solides connaissances en mécanique générale, automatismes et en électricité industrielle.

Les débouchés

Ce professionnel peut travailler dans une scierie, une exploitation forestière, une industrie fabriquant des machines à bois ou une entreprise d'abattage des arbres.

Poursuites d'études

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, à certaines conditions, de poursuivre des études vers une bac pro.

Enseignements professionnels

Durant les deux années de formation, les élèves vont acquérir toutes les techniques d'affûtage et de réglage des machines de coupe.

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) l'enseignement technologique et professionnel porte sur les notions suivantes :

- techniques d'affûtage : entretien des outils de coupe de scierie tels que scie à ruban, scie circulaire, scie alternative, dédoubleur, déligneuse, scie multiple, etc, à travers diverses opérations comme le planage (martelage de la lame), le tensionnage, le dressage (pour maintenir le dos de la lame bien droit), l'entretien de la denture, l'affûtage, etc ;
- connaissances en mécanique générale - maintenance : ajustage, soudage, tournage, fraisage, affûtage ; pose et réglage des outils ; automatismes industriels, pneumatique, hydraulique, électrotechnique pour assurer l'entretien et la réparation des équipements.

Les épreuves du domaine professionnel :

- dessin industriel : coeff.2,
- technologie générale et de la spécialité, coeff. 4,
- mécanique générale et d'entretien, réglage de machine, affûtage, automatique : coeff. 11, dont 1 pour prévention santé environnement.

Stages en entreprise

Sous statut scolaire, la période de formation en milieu professionnel est de 12 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=605>

Référentiel du diplôme

<ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2007/39/MENE0766672A.pdf>

Exemples de métiers

conducteur(trice) opérateur(trice) de scierie, mécanicien(ne) affûteur(euse)

CAP MENUISIER ALUMINIUM-VERRE

Spécialiste de la fabrication et de la pose de fenêtres, vitrines de magasins, vérandas..., le titulaire de ce diplôme travaille en atelier et sur chantier. En atelier, il intervient dans la découpe, l'usinage, le façonnage et l'assemblage de matériaux (aluminium, verre, matériaux de synthèse...). Sur un chantier, il exerce des fonctions de manutention, d'installation ou de réparation. Il peut également réaliser des aménagements intérieurs : miroirs, pare-douches pour salles de bains...



Les objectifs

Le travail du titulaire de ce CAP consiste à :

- lire les plans, relever les cotes de l'ouvrage à réaliser pour déterminer ses dimensions et ses formes et établir éventuellement un croquis ;
- à l'atelier, effectuer la découpe, l'usinage et le façonnage des pièces. Pour réaliser ces travaux, il se sert de machines-outils, de machines à commande numérique, de tronçonneuses, de perceuses, soudeuses ;
- enfin poser sur le chantier : il faut sceller, mettre en place les accessoires et les pièces de fixation : équerres, pattes à glace, pièces métalliques pour glace trempée. Le travail se fait au millimètre près pour éviter les infiltrations d'eau ;
- effectuer éventuellement des opérations de maintenance : graissage, réglage des jeux, remplacement des pièces.

Les débouchés

Selon sa spécialisation et les ouvrages qu'il réalise, le professionnel est appelé coupeur, façonnier, monteur techni-verrier, poseur, menuisier métallique, menuisier PVC, fenestrier, façadier, vérandaliste. Il peut travailler dans de grandes entreprises, des unités de fabrication et de pose, des entreprises moyennes ou chez un artisan.

Poursuites d'études

Après ce CAP les élèves peuvent se spécialiser en préparant une mention complémentaire (MC), un bac pro ou un brevet professionnel (BP).

Enseignements professionnels

Les élèves apprennent les différentes étapes de fabrication et de pose des ouvrages.

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) l'enseignement technologique et professionnel porte sur les notions suivantes :

- les méthodes de débit (tronçonnage, cisailage, découpe).
- L'usinage des pièces par fraisage, perçage, meulage, polissage
- L'assemblage par soudage, collage, ou en utilisant vis, rivets, boulons.

Ils étudient également les ouvrages de la profession : les menuiseries, les portails, les vérandas, les volets, les cloisons, les miroirs, leur mode de construction et leur fonctionnement (dimensions, formes, jeux entre les pièces).

Au programme des sciences physiques, l'étude des matériaux utilisés : aluminium, matériaux de synthèse, produits verriers, vitrages de synthèse, acier, inox, caoutchoucs de synthèse.

Les élèves connaissent les procédés d'obtention des produits, la compatibilité des matériaux entre eux, les contraintes d'utilisation. Ils choisissent le matériau adapté au domaine d'emploi.

Ils apprennent aussi à lire un plan d'architecte, un plan de définition, de détail, et connaissent les conventions de représentation du bâtiment.

Les épreuves du domaine professionnel :

- Analyse d'une situation professionnelle coeff. 4.
A partir d'un ensemble de documents décrivant un ouvrage à réaliser (dimensions, constitution, contexte, moyens techniques), le candidat est conduit à procéder à l'analyse d'une situation professionnelle de son métier et à proposer l'organisation de son intervention.
- Fabrication d'un ouvrage simple, coeff. 9 (dont 1 pour prévention santé environnement).
A partir des documents fournis, fabriquer des ouvrages simples ou des parties simples d'ouvrages complexes en aluminium, verre et matériaux de synthèse.
- Pose, installation et maintenance d'un ouvrage, coeff. 4.

Stages en entreprise

Sous statut scolaire, la période de formation en milieu professionnel est de 14 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes

En 2 ans

En 3 ans



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=814>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b178.htm>

Exemples de métiers

menuisier(ière), techniverrier(ière)

Publications ONISEP

Les métiers du bâtiment et des travaux publics, Collection Parcours, 2012



CAP MENUISIER FABRICANT DE MENUISERIE, MOBILIER ET AGENCEMENT



En atelier, il fabrique principalement, à l'unité ou en série, des fenêtres, des volets, des portes, des placards et autres meubles en bois ou matériaux dérivés, pouvant inclure des composants en verre ou en matériaux de synthèse. Il assure le suivi de la fabrication, le contrôle de la qualité des produits et la maintenance des machines et outils.

Sur le chantier, la travail se limite à la pose du mobilier. Le menuisier doit cependant organiser et sécuriser son intervention, puis trier et faire évacuer les déchets.

Les objectifs

Le titulaire de ce CAP effectue le suivi de la fabrication, le contrôle de la qualité des produits et assure la maintenance de premier niveau des machines et des outils.

Sur le chantier, il installe les ouvrages et mobiliers d'agencement. Il doit savoir :

- traiter et interpréter les documents techniques qui définissent l'ouvrage ou son implantation ;
- installer et mettre en sécurité son poste de travail et vérifier la conformité des matériaux et des produits ;
- conduire les opérations d'usinage, de façonnage, d'assemblage et de montage ou les opérations d'installation ;
- réaliser les finitions et les traitements ;
- respecter les consignes de sécurité et de gestion de l'environnement.

Les débouchés

Les mobiliers, l'agencements de bureaux ou de magasins, les ouvrages de menuiserie des locaux et des habitations sont de plus en plus fabriqués en série. C'est donc en atelier que travaille principalement le menuisier fabricant, chez des fabricants d'ouvrages d'aménagement et d'agencement en bois et matériaux dérivés ou associés. Le secteur de la menuiserie est plutôt artisanal ; celui de la production de mobilier, industriel.

Poursuites d'études

Le CAP est conçu pour permettre une insertion directe dans la vie active. Cependant, il est possible pour les meilleurs élèves de préparer un bac professionnel.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) l'enseignement technologique et professionnel porte sur les notions suivantes :

- Communication technique : les parties constitutives d'un ouvrage, ainsi que ses caractéristiques et fonctions.
- Dessins de fabrication, plans d'architecte, conventions et normes de représentation, logiciels de tracé, d'optimisation, de DAO.
- Les ouvrages : menuiseries extérieures et intérieures (portes et fenêtres, mais aussi volets ou persiennes, portails et portillons), ouvrages d'agencement et mobilier (placards et rangements, mobiliers de collectivités, habillages muraux).
- Les matériaux et produits : les essences d'arbre, les produits en plaques, les produits de jointoiement et de calfeutrement, de fixation et d'assemblage, de traitement, de préservation et de finition. Leurs propriétés et caractéristiques physiques et mécaniques.
- Les procédés et processus de réalisation : l'usinage, l'assemblage et le montage (pressage, serrage, vissage, agrafage, clouage, collage, éléments de décoration,

vitrages et miroiterie...), la finition (ponçage, rebouchage, lustrage, égrainage des surfaces, ...) ; la pose (niveau, symétrie, moyens de fixation, contrôles de verticalité, d'horizontalité...).

- L'organisation des processus de fabrication selon les critères géométriques, dimensionnels, technologiques des pièces à usiner ; réglage, contrôle et suivi des opérations.

Les épreuves du domaine professionnel :

- analyse d'une situation professionnelle : coeff. 4 ; à partir d'un dossier de fabrication (ou d'installation), identifier les diverses interventions prévues, énoncer les caractéristiques essentielles de l'ouvrage, traduire graphiquement les informations ou solutions techniques, préparer les tracés professionnels d'exécution, lister les opérations à effectuer, organiser son poste de travail et prévoir les matériels et matériaux nécessaires.
- fabrication d'un ouvrage de menuiserie, mobilier ou agencement ou installation d'ouvrages de menuiserie, agencement et revêtement coeff. 9 (dont 1 pour prévention santé environnement) ;
- pose de mobiliers d'agencement intérieur ou fabrication d'ouvrages spécifiques coeff. 4

Stages en entreprise

Sous statut scolaire, la période de formation en milieu professionnel est de 14 semaines

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes

En 2 ans

En 3 ans



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=472>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b184.htm>

Exemples de métiers

agenceur(euse) de cuisines et salles de bains, cuisiniste, menuisier(ière)

Publications ONISEP

Les métiers du bâtiment et des travaux publics, Collection Parcours, 2012



CAP MENUISIER INSTALLATEUR

Le menuisier installateur fabrique les pièces d'adaptation et d'ajustement des menuiseries (portes, fenêtres, volets, placards, escaliers...) et du mobilier, et les installe. Il réalise également des travaux d'isolation et d'étanchéité, en atelier pour la découpe et l'assemblage des ouvrages, ou sur chantier, pour leur mise en place.

Il connaît les différents matériaux (bois, matériaux dérivés, matériaux associés comme l'aluminium, les mousses...), les principales techniques d'usinage du bois et les étapes de fabrication. Sur le chantier, il sait adapter la pose aux contraintes de structure, d'étanchéité et de confort. Par ailleurs, il doit organiser et sécuriser son intervention et veiller au tri et à l'évacuation des déchets.



Les objectifs

Le titulaire de ce CAP effectue le suivi de la fabrication, le contrôle de la qualité des produits et assure la maintenance de premier niveau des machines et des outils.

Sur le chantier, il installe les ouvrages et mobiliers d'agencement. Il doit savoir :

- traiter et interpréter les documents techniques qui définissent l'ouvrage ou son implantation ;
- installer et mettre en sécurité son poste de travail et vérifier la conformité des matériaux et des produits ;
- conduire les opérations d'usinage, de façonnage, d'assemblage et de montage ou les opérations d'installation ;
- réaliser les finitions et les traitements ;
- respecter les consignes de sécurité et de gestion de l'environnement.

Les débouchés

Les mobiliers, l'agencement de bureaux ou de magasins, les ouvrages de menuiserie des locaux et des habitations sont de plus en plus fabriqués en série. C'est donc en atelier que travaille principalement le menuisier fabricant, chez des fabricants d'ouvrages d'aménagement et d'agencement en bois et matériaux dérivés ou associés. Le secteur de la menuiserie est plutôt artisanal ; celui de la production de mobilier, industriel.

Poursuites d'études

Le CAP est conçu pour permettre une insertion directe dans la vie active. Cependant, il est possible pour les meilleurs élèves de préparer un bac professionnel.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) l'enseignement technologique et professionnel porte sur les notions suivantes :

- Communication technique : les parties constitutives d'un ouvrage, ainsi que ses caractéristiques et fonctions.
- Dessins de fabrication, plans d'architecte, conventions et normes de représentation, logiciels de tracé, d'optimisation, de DAO.
- Les ouvrages : menuiseries extérieures et intérieures (portes et fenêtres, mais aussi volets ou persiennes, portails et portillons), ouvrages d'agencement et mobilier (placards et rangements, mobiliers de collectivités, habillages muraux).
- Les matériaux et produits : les essences d'arbre, les produits en plaques, les produits de jointoiement et de calfeutrement, de fixation et d'assemblage, de traitement, de préservation et de finition. Leurs propriétés et caractéristiques physiques et mécaniques.
- Les procédés et processus de réalisation : l'usinage, l'assemblage et le montage (pressage, serrage, vissage, agrafage, clouage, collage, éléments de décoration,

vitrages et miroiterie...), la finition (ponçage, rebouchage, lustrage, égrainage des surfaces, application de produits...) ; la pose (niveau, symétrie, moyens de fixation, contrôles de verticalité, d'horizontalité...).

- L'organisation des processus de fabrication selon les critères géométriques, dimensionnels, technologiques des pièces à usiner ; réglage, contrôle et suivi des opérations.

Les épreuves du domaine professionnel :

- analyse d'une situation professionnelle, coeff. 4 ; à partir d'un dossier de fabrication (ou d'installation), identifier les diverses interventions prévues, énoncer les caractéristiques essentielles de l'ouvrage, traduire graphiquement les informations ou solutions techniques, préparer les tracés professionnels d'exécution, lister les opérations à effectuer, organiser son poste de travail et prévoir les matériels et matériaux nécessaires.
- fabrication d'un ouvrage de menuiserie, mobilier ou agencement ou installation d'ouvrages de menuiserie, agencement et revêtement coeff. 9 (dont 1 pour la vie sociale et professionnelle) ;
- pose de mobiliers d'agencement intérieur ou fabrication d'ouvrages spécifiques coeff. 4

Stages en entreprise

Sous statut scolaire la période de formation en milieu professionnel est de 14 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes

En 1 an

En 2 ans



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=473>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b183.htm>

Exemples de métiers

agenceur(euse) de cuisines et salles de bains, cuisiniste, menuisier(ière)

CAP MÉTIER DU PRESSING

Le titulaire de ce CAP traite les vêtements et les textiles de toutes natures (coton, laine, soie, polyester, cuir, fourrure, etc.). Il maîtrise les techniques de détachage, brossage, nettoyage à sec et au mouillé, connaît les matériels et produits à utiliser. Il trie les vêtements, repère les taches, décide des procédés et produits à utiliser, programme les machines de nettoyage. Il effectue le repassage et les contrôles de finition. Il accueille et conseille les clients.

Les objectifs

Le titulaire du CAP métier du pressing est un(e) ouvrier(e) qualifié(e) capable d'occuper, sous le contrôle d'un responsable, tous les postes de travail relatifs :

- à la relation à la clientèle en participant à l'accueil, à l'encaissement et à la fidélisation de la clientèle ;
- aux opérations de réception des articles, de conditionnement et de livraison ;
- au diagnostic, au tri, au pré-traitement, au repassage, aux contrôles de qualité ;
- à la conduite des machines spécifiques pour le nettoyage à sec ou au mouillé, le séchage et la remise en état des articles ;
- à la réalisation d'opérations commerciales du magasin.

Il sait déterminer et mettre en oeuvre les techniques adaptées aux matériaux et aux articles pour leur nettoyage et leur remise en forme.

Il maîtrise la connaissance des vêtements, des matières textiles et des matériaux (cuirs et peaux), des produits et des matériels à utiliser. Il sait examiner l'article, déceler les taches, évaluer l'usure, repérer les fragilités.

Il effectue le tri et décide des procédés à appliquer en respectant les règles d'hygiène, de prévention et de protection de l'environnement.

Poursuites d'études

Le CAP est conçu pour une entrée directe dans la vie active. Cependant, les entreprises industrielles cherchent du personnel d'encadrement. Il peut donc être intéressant d'envisager une poursuite d'études, en bac pro notamment.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) l'enseignement technologique et professionnel porte sur les notions suivantes :

- connaître les caractéristiques des vêtements et des articles à entretenir : composition des étoffes, principes de fabrication d'un vêtement, identification des fibres textiles ;
- déterminer et mettre en oeuvre les procédés de nettoyage et les produits à utiliser : traitements préliminaires, procédés physiques, chimiques, connaissance des produits de détachage ;
- effectuer les techniques de repassage et de remise en forme des articles ;
- appliquer les procédures dans le respect de la santé-sécurité et de la protection de l'environnement : manipulation et stockage des produits, utilisation et maintenance des matériels ;
- gérer les articles traités et à traiter, les produits, les consommables.

Les épreuves du domaine professionnel :

- Traitement des articles, coeff. 9 dont 1 pour prévention santé environnement ;
- Relations avec la clientèle, coeff. 4.

Stages en entreprise

Sous statut scolaire, la période de formation en milieu professionnel est de 14 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=3113>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b205.htm>

Exemples de métiers

employé(e) de pressing, teinturier(ière), blanchisseur(euse)

CAP MÉTIERS DE L'ENSEIGNE ET DE LA SIGNALÉTIQUE

Les enseignes occupent notre vue quotidienne ! Qu'elles soient lumineuses pour repérer une pharmacie, minuscules sur une porte, les enseignes sont partout. Le titulaire du CAP conjugue formations techniques (verre, plastique, métal avec ou sans équipements électriques) et qualités artistiques. Un métier aux multiples facettes, à l'image des enseignes qui habillent nos villes !



Les objectifs

Le titulaire de ce CAP fabrique tous types d'enseigne :

- tubes fluorescents
- caissons lumineux
- volumes de communication
- lettre boîtier
- lettres adhésives.

Il en assure la pose. Il effectue l'entretien courant et les réparations simples. Il fabrique des enseignes en verre, en plastique (PMMA-PVC) et matériaux composites, en métal.

Il réalise aussi des enseignes en bandeau (simple face), en drapeau (double face) et caisson.

Il sait exécuter des croquis, tracer différents types de lettres ainsi qu'effectuer le tracé d'un tube à cathode froide.

Il maîtrise les techniques de découpage, d'usinage, de conformation à froid et à chaud, d'assemblage et de collage des matériaux.

En verrerie, il réalise le soufflage et le pompage des tubes de verre.

Pour la finition de l'ouvrage, il applique la peinture et si nécessaire intègre les équipements électriques.

Le travail en atelier terminé, il se rend sur le site pour la pose, commence par la préparation du chantier, puis trace un plan de pose à l'emplacement défini.

Ensuite, il scelle l'armature et assemble dans l'ordre requis les éléments de l'enseigne. Il achève l'installation par le raccordement électrique, en vérifie la conformité et procède aux essais de contrôle.

Plus tard, il procèdera à l'entretien courant et aux dépannages simples.

Les activités du professionnel sont variées et demandent donc des savoir-faire extrêmement divers. L'autonomie dont il dispose implique une bonne connaissance et une application stricte des consignes de sécurité.

Le titulaire de ce CAP doit faire preuve de réelles capacités d'écoute et d'expression car il doit cerner au mieux le demande du client et en rendre compte aux membres de l'équipe de travail et aux services de l'entreprise. Un certain sens de l'esthétique est indispensable.

Les débouchés

Les emplois se situent dans les PME qui constituent le tissu industriel du secteur : ateliers de lettrages, sociétés de communication grands formats, de stand ou encore les ateliers municipaux des grandes villes.

Poursuites d'études

Le CAP est conçu pour permettre une insertion directe dans la vie active. Cependant, il est possible pour les meilleurs élèves de préparer un bac professionnel.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) en enseignement technologique et professionnel, le futur diplômé apprend à tra-

vailler le verre, les matières plastiques, les matériaux métalliques.

Il acquiert les techniques de soufflage, de pompage des tubes de verre, la technique du vide, les techniques de soudure.

L'élève suit un enseignement à l'expression graphique, à l'utilisation du DAO (dessin assisté par ordinateur).

En cours de dessin technique et de dessin d'art appliqué, il apprend à fabriquer et dessiner des lettres et motifs lumineux en combinant des couleurs variées.

Il acquiert en électrotechnique tous les savoirs en matière d'installations électriques, de règles de sécurité et de normes en vigueur.

Les épreuves du domaine professionnel :

- Analyse d'une situation professionnelle, (coeff. 4) ; lire, interpréter, décoder un plan ; dessin d'une lettre, d'un motif ; faire des plans de montage, de pose d'une enseigne ; faire les croquis d'une enseigne ;
- Réalisation d'un ouvrage, (coeff. 9) dont + 1 pour prévention santé environnement ;
- Pose, installation et maintenance d'une enseigne (coeff. 4).

Stages en entreprise

Sous statut scolaire la période de formation en milieu professionnel est de 12 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=572>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/Produits/Detail-Simp.asp?ID=128048>

Exemples de métiers

Enseigniste, verrier(ière) au chalumeau

Publications ONISEP

« Dico des métiers », 2013



CAP MÉTIERS DE LA GRAVURE

OPTION A GRAVURE D'ORNEMENTATION

Dans la gravure tout commence par une plaque de métal : cuivre, acier ou zinc. Les graveurs sur métal appliquent leurs techniques à différents domaines, dont l'orfèvrerie et la bijouterie.

Le graveur d'ornementation grave à la main, d'après un dessin, une ornementation sur une pièce de bijouterie ou d'orfèvrerie. Il maîtrise parfaitement l'usage du burin pour reporter un dessin sur une plaque, affiner le trait à la pointe. Il réalise également des incrustations de nacre, d'écaïlle, de fils d'or ou d'argent pour former des motifs décoratifs.



Les objectifs

Le titulaire du CAP Métiers de la gravure, option gravure d'ornementation est capable, en fonction de spécifications données, de réaliser l'ornementation de style ou contemporaine de surfaces planes de métaux cuivreux.

L'option gravure d'ornementation forme des professionnels de la taille douce. Ils décorent des pièces de bijouterie ou d'orfèvrerie d'après un motif dessiné, placent des incrustations de nacre, d'écaïlle, de fils d'or ou d'argent sur des surfaces métalliques.

Le graveur d'ornement exerce un travail essentiellement axé sur le décor. Il maîtrise la connaissance théorique et pratique des différentes machines à graver, des pantographes classiques, mais aussi des appareillages à commandes numériques. Il utilise couramment trois techniques majeures quand il grave, il dessine et incise, il sculpte également, il découpe aussi.

Cette formation, liée aux métiers d'art, accorde une place importante à l'enseignement de l'histoire de l'art et expression plastique, parallèlement aux enseignements technologiques et professionnels. Connaissance des matériaux, des outils et matériels (étau, limeur, fraiseuse, tour...), techniques de préparation et de réalisation, contrôle de la qualité sont notamment enseignés.

Les débouchés

Le domaine de la création offre des débouchés professionnels et des emplois en ateliers et bureaux d'études de création des secteurs bijouterie et joaillerie. Le secteur de la restauration des meubles fait également appel aux compétences des graveurs d'ornement. Par ailleurs certaines sociétés sont spécialisées dans la gravure de trophées, coupes décernées à l'occasion d'événements sportifs. Elles peuvent également réaliser des gravures industrielles. Le graveur peut travailler comme artisan indépendant ou comme salarié dans une entreprise.

Poursuites d'études

Possibilité de poursuivre en préparant un diplôme du secteur métiers d'art.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) l'enseignement des arts appliqués et de la culture artistique concerne :

- l'histoire de la gravure de l'antiquité à nos jours
- les relations entre arts dits majeurs (architecture, sculpture, peinture) et l'art appliqué
- l'étude de la gravure contemporaine
- la représentation graphique de l'objet à graver (croquis, notation descriptive)

- l'étude du volume (modelage, maquette) L'enseignement technologique et professionnel comprend :
 - les différents types d'outillages à main ou mécanique et leur utilisation
 - les notions de maintenance et de sécurité
 - les caractéristiques des métaux (composition, caractéristiques mécaniques et chimiques)
 - l'usinage des métaux (sciage, coupe, meulage)
 - l'utilisation des acides (pour la gravure à l'eau forte)
 - l'étude du principe de prorogation de la lumière exploitée en photogravure
 - le calcul du coût de la réalisation d'une gravure.

Les épreuves du domaine professionnel :

- Réalisation et arts appliqués (coeff. 12)
- Technologie, prévention, histoire de l'art (coeff 4).

Au cours des épreuves professionnelles :
 - le candidat devra reproduire une gravure ornementale, réaliser un modelé d'un volume à partir d'un document donné ;
 - le candidat élaborera un projet d'art appliqué selon des critères fixés, il exécutera un dessin technique à partir d'un document avec changement d'échelle.

Stages en entreprise

Sous statut scolaire, le stage en entreprise se déroule sur une période de 12 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=620>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/B023.htm>

Exemples de métiers

Graveur(euse), ciseleur(euse), estampeur (euse), médailleur(euse)

Publications ONISEP

« Dico des métiers », 2013



CAP MÉTIERS DE LA GRAVURE

OPTION C GRAVURE EN MODELÉ

Dans la gravure tout commence par une plaque de métal : cuivre, acier ou zinc. Les graveurs sur métal appliquent leurs techniques à différents domaines, dont l'orfèvrerie et la bijouterie.

Le graveur en modelé réalise (à la main ou sur machine, à partir d'un dessin) un poinçon, une matrice ou un moule qui servira à fabriquer en série des objets en bronze, argent, plastique, verre, etc. obtenus par frappe ou injection de matière.



Les objectifs

Le titulaire du CAP Métiers de la gravure, option gravure en modelé, est capable en fonction de spécifications données, de fabriquer des outils gravés propres à la reproduction en série.

La gravure est réalisée à la main en taille directe, ou à la machine avec un pantographe, tour à reproduire, usinage par étincelage ; et ce à l'endroit, à l'envers, en creux ou en relief.

Le développement de l'usage de nouveaux matériaux (produits de synthèse, alliages métalliques), l'introduction de technologies nouvelles (électroérosion, machines à commandes numériques), les procédés de mise en oeuvre (frappe, forgeage, moulage par injection ou compression) ont fait considérablement évoluer ce métier qui conserve cependant une caractéristique artisanale dans nombre de ses applications.

Cette formation, liée aux métiers d'art, accorde une place importante à l'enseignement de l'histoire de l'art et à l'expression plastique, parallèlement aux enseignements technologiques et professionnels.

Les débouchés

La fabrication proprement dite peut relever du domaine de la production industrielle de grande série mais également du secteur de l'artisanat de luxe. Les débouchés offerts sont très variés : restauration de pièces ou de médailles anciennes, conception ou

fabrication de monnaies, de médailles, de moules spécifiques de très grande qualité pour les orfèvres, moules destinés à l'industrie de la verrerie. Les domaines de l'industrie automobile et des fabricants de jouets, celui de la plasturgie recherchent également des graveurs compétents pour réaliser leurs matrices de fabrication.

Poursuites d'études

Possibilité de poursuivre en préparant un diplôme du secteur métiers d'art.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) l'enseignement des arts appliqués et de la culture artistique concerne :

- l'histoire de la gravure de l'antiquité à nos jours
- les relations entre arts dits majeurs (architecture, sculpture, peinture) et l'art appliqué
- l'étude de la gravure contemporaine
- la représentation graphique de l'objet à graver (croquis, notation descriptive)
- l'étude du volume (modelage, maquette) L'enseignement technologique et professionnel comprend :
 - les différents types d'outillages à main ou mécanique et leur utilisation
 - les notions de maintenance et de sécurité

- les caractéristiques des métaux (composition, caractéristiques mécaniques et chimiques)
- l'usinage des métaux (sciage, coupe, meulage)
- l'utilisation des acides (pour la gravure à l'eau forte)
- l'étude du principe de prorogation de la lumière exploitée en photogravure
- le calcul du coût de la réalisation d'une gravure.

Les épreuves du domaine professionnel :

- Réalisation et arts appliqués (coeff. 12)
- Technologie, prévention, histoire de l'art (coeff. 4).

Au cours des épreuves professionnelles :

- le candidat devra reproduire une gravure ornementale, réaliser un modelé d'un volume à partir d'un document donné ;
- le candidat élaborera un projet d'art appliqué selon des critères fixés, il exécutera un dessin technique à partir d'un document avec changement d'échelle.

Stages en entreprise

Sous statut scolaire, le stage en entreprise se déroule sur une période de 12 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=622>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/B023.htm>

Exemples de métiers

Graveur(euse), ciseleur(euse), médailleur(euse)

CAP MÉTIERS DE LA GRAVURE

OPTION D MARQUAGE POINÇONNAGE

Dans la gravure tout commence par une plaque de métal : cuivre, acier ou zinc. Les graveurs sur métal appliquent leurs techniques à différents domaines, dont l'orfèvrerie et la bijouterie.

Le graveur en marquage et poinçonnage s'est spécialisé dans la reproduction de la lettre et du chiffre. Il fabrique des marques ou des tampons, le plus souvent en métal, pour imprimer en creux ou en relief un dessin ou des initiales sur papier, cuir ou toute autre matière.

Les objectifs

Le titulaire du CAP Métiers de la gravure, option marquage-poinçonnage, est capable en fonction de spécifications données, de fabriquer des outils de marquage ou poinçons.

Cette formation, liée aux métiers d'art, accorde une place importante à l'enseignement en histoire de l'art et expression plastique, parallèlement aux enseignements technologiques et professionnels.

Connaissance des matériaux, des outils et matériels (étau, limeur, fraiseuse, tour), techniques de préparation et de réalisation, contrôle de la qualité sont notamment enseignés.

Le graveur en marquage et poinçonnage se spécialise dans la lettre ou le chiffre. Il fabrique des marques ou des tampons pour imprimer en relief, un dessin ou des initiales sur papier, cuir ou toute autre matière.

Le poinçon de garantie est une pièce de métal comportant à une extrémité, un symbole distinctif qui s'incruste dans un ouvrage en métal précieux et sert à en garantir le titre. Chaque marque est caractéristique d'un métal et d'un titre.

Les débouchés

Les diplômés travaillent dans les entreprises de bijouterie et d'orfèvrerie, les industries utilisatrices de moules (plastiques, verrerie, etc), les fabriques de médailles, chez les imprimeurs et les artisans graveurs. Le marquage de certaines pièces de métal dans l'industrie est assurée par des machines automatiques.

Poursuites d'études

Possibilité de poursuivre en préparant un diplôme du secteur métiers d'art.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) l'enseignement des arts appliqués et de la culture artistique concerne :

- l'histoire de la gravure de l'antiquité à nos jours
- les relations entre arts dits majeurs (architecture, sculpture, peinture) et l'art appliqué
- l'étude de la gravure contemporaine
- la représentation graphique de l'objet à graver (croquis, notation descriptive)
- l'étude du volume (modelage, maquette) L'enseignement technologique et professionnel comprend :
- les différents types d'outillages à main ou mécanique et leur utilisation

- les notions de maintenance et de sécurité
- les caractéristiques des métaux (composition, caractéristiques mécaniques et chimiques)
- l'usinage des métaux (sciage, coupe, meulage)
- l'utilisation des acides (pour la gravure à l'eau forte)
- l'étude du principe de prorogation de la lumière exploitée en photogravure
- le calcul du coût de la réalisation d'une gravure.

Les épreuves du domaine professionnel :

- Réalisation et arts appliqués (coeff. 12)
- Technologie, prévention, histoire de l'art (coeff 4).

Au cours des épreuves professionnelles :

- le candidat devra reproduire une gravure ornementale, réaliser un modelé d'un volume à partir d'un document donné ;
- le candidat élaborera un projet d'art appliqué selon des critères fixés, il exécutera un dessin technique à partir d'un document avec changement d'échelle.

Stages en entreprise

Sous statut scolaire, le stage en entreprise se déroule sur une période de 12 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=625>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/B023.htm>

Exemples de métiers

Graveur(euse), ciseleur(euse), médailleur(euse)

CAP MÉTIERS DE LA MODE - VÊTEMENT FLOU

La technique du « flou », qui se distingue de celle du « tailleur », désigne les méthodes de conception et de réalisation de vêtements souples et déstructurés. Cette catégorie regroupe les produits de type robes et ensembles, chemises et chemisiers, layette et vêtements d'enfant, vêtements d'intérieur, et tous vêtements réalisés dans une étoffe fine et souple.

L'activité du professionnel vêtement flou consiste à fabriquer tout ou partie d'un produit (coupe, assemblage, repassage, finition). Il décrypte des données techniques pour la réalisation d'un vêtement (patrons, plans de coupe). Il organise le poste de travail pour le piquage ou la finition. Il assure une maintenance simple du matériel et contrôle la réalisation du produit fini.

Les objectifs

Le titulaire de ce diplôme est un opérateur intervenant dans la réalisation de produits textiles. Il travaille selon la technique du « flou » afin de réaliser des vêtements souples et déstructurés, par opposition à la réalisation tailleur.

Son activité principale consiste à fabriquer tout ou partie d'un produit (traçage, coupe, assemblage, repassage, finition). Il décrypte des données techniques pour la réalisation d'un vêtement (patrons, plans de coupe). Il organise le poste de travail pour le piquage ou la finition. Il assure une maintenance simple du matériel.

Il contrôle la réalisation du produit fini.

Les débouchés

Le titulaire du diplôme du CAP métiers de la mode - vêtement flou trouve des débouchés dans des entreprises très diversifiées (PMI, PME, entreprises artisanales, grandes entreprises), ayant une production : prêt-à-porter, moyen et haut de gamme ; couture / haute couture ; productions artisanales.

Il exerce ses compétences professionnelles en qualité d'opérateur de fabrication.

Poursuites d'études

Le titulaire de ce CAP peut s'insérer directement ou envisager une poursuite d'études vers une MC de niveau 5, un bac pro ou un BP du même secteur.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) l'enseignement technologique et professionnel permet de :

- collecter et décoder des informations techniques relatives au vêtement à réaliser ;
- préparer les éléments du vêtement, les tissus et accessoires, le réglage des matériels et l'organisation du poste de travail ;
- réaliser le vêtement dans le respect des modes opératoires et des règles de sécurité (coupe, entoilage, essayage des prototypes, assemblage, montage, repassage et finitions).

Les épreuves du domaine professionnel :

- Analyse et exploitation des données esthétiques et techniques (coeff. 4)

L'épreuve s'appuie sur un dossier relatif à un support qui appartient au domaine de la confection vestimentaire. Elle met en oeuvre les activités de collecte et décodage des informations techniques relatives au vêtement à réaliser et à la préparation d'une phase de travail.

- Mise en oeuvre de la fabrication de tout ou partie d'un vêtement (coeff 10) et prévention - santé - environnement (coeff 1).

A partir d'un dossier relatif à la confection d'un vêtement, le candidat peut être amené à positionner les éléments du patron sur la matière d'oeuvre et à matérialiser les contours, puis à procéder à la coupe du vêtement. Il doit régler et mettre en oeuvre les matériels, procéder aux opérations d'entoilage, d'assemblage, de montage, de finition et de repassage.

Il vérifie la conformité des opérations et utilise un vocabulaire technique.

Stages en entreprise

Sous statut scolaire, la période de formation en entreprise est de 12 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes

En 1 an

En 2 ans



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=12842>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b268.htm>

Exemples de métiers

tailleur(euse) et couturier(ière) (maître tailleur(euse))

Publications ONISEP

Les métiers de la mode et du luxe Collection Parcours, 2014



CAP MÉTIERS DE LA MODE - VÊTEMENT TAILLEUR

Le titulaire de ce CAP réalise des costumes et des tailleurs sur mesure ou en petites séries. Il utilise des tissus plutôt lourds, cuirs, fourrures... qu'il coupe aux dimensions de la personne. Il assemble, plie, monte les cols, les manches et les poches, fixe les fermetures et les boutonsnières. Il procède aux finitions : surfilage, baguage, glaçage, repassage, etc. Il sait réaliser différents entoilages et doublures. Il maîtrise le réglage et l'utilisation des matériels.

Les objectifs

Le titulaire du CAP Métiers de la mode -vêtement tailleur est capable de fabriquer tout ou partie d'un vêtement structuré (coupe, assemblage, repassage et finitions) à partir d'un croquis et spécifications indiquées.

Il décode les informations techniques pour la réalisation du vêtement (dimensions, patrons, plans de coupe, matériaux, accessoires).

Il organise le poste de travail pour la coupe des éléments qui seront ensuite montés et assemblés par piquage.

Il vérifie et effectue les retouches nécessaires après les essais et exécute les finitions.

Il contrôle la qualité de réalisation du produit fini et assure une maintenance simple du matériel.

Les débouchés

Cet ouvrier qualifié travaille dans des grandes entreprises, des PME, des entreprises artisanales ayant une activité dans le prêt-à-porter, moyen et haut de gamme, en couture / haute couture et en production artisanale.

Poursuites d'études

Le titulaire de ce CAP peut s'insérer directement ou envisager une poursuite d'étude dans une MC de niveau 5, un bac pro ou un BP du secteur, un DTMS techniques d'habillement.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) l'enseignement technologique et professionnel permet de :

- collecter et décoder des informations techniques relatives au vêtement à réaliser ;
- préparer les éléments du vêtement, les tissus et accessoires, le réglage des matériels et l'organisation du poste de travail ;
- réaliser le vêtement dans le respect des modes opératoires et des règles de sécurité (coupe, entoilage, essayage des prototypes, assemblage, montage, repassage et finitions).

Les épreuves du domaine professionnel :

- Analyse et exploitation des données esthétiques et techniques (coeff. 4)

L'épreuve s'appuie sur un dossier relatif à un support qui appartient au domaine de la confection vestimentaire. Elle met en oeuvre les activités de collecte et décodage des informations techniques relatives au vêtement à réaliser et à la préparation d'une phase de travail.

- Mise en oeuvre de la fabrication de tout ou partie d'un vêtement (coeff 10) et prévention - santé - environnement (coeff 1).

A partir d'un dossier relatif à la confection d'un vêtement, le candidat peut être amené à positionner les éléments du patron sur la matière d'oeuvre et à matérialiser les contours, puis à procéder à la coupe du vêtement. Il doit régler et mettre en oeuvre les matériels, procéder aux opérations d'entoilage, d'assemblage, de montage, de finition et de repassage.

Il vérifie la conformité des opérations et utilise un vocabulaire technique.

Stages en entreprise

Sous statut scolaire, la période de formation en entreprise est de 12 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=12843>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b269.htm>

Exemples de métiers

tailleur(euse) et couturier(ière) (maître tailleur(euse))

Publications ONISEP

Les métiers de la mode et du luxe Collection Parcours, 2014



CAP MÉTIERS DE LA MODE : CHAPELIER-MODISTE

Le chapelier-modiste est le professionnel de la fabrication du chapeau de toutes sortes, pour les hommes, les femmes et les enfants, casquettes, bobs, bérêts, capelines... en tissus, feutre, paille. De sa conception à la vente, un chapeau passe par de nombreuses étapes qui demandent une grande habileté.



Les objectifs

Le titulaire de ce CAP possède les compétences nécessaires à la mise en œuvre des moyens de coupe, de fabrication, de finition et de mise en forme des articles de chapellerie. Il réalise et/ou transforme sous contrôle, tout ou partie d'un produit élaboré à partir de matériaux aux structures et épaisseurs diverses.

L'évolution des équipements, des processus de fabrication et des modes d'organisation du travail, permettent de délimiter le champ d'intervention du titulaire du CAP Métiers de la Mode : Chapelier - Modiste aux trois fonctions suivantes : préparation, réalisation - finition et communication

Sa culture technique doit lui permettre :

- d'appréhender la totalité des éléments constitutifs des chapeaux à réaliser,
- de mettre en œuvre des procédés adaptés, de fabrication, de transformation et de finition,
- de prendre en compte les contraintes associées aux exigences de qualité, d'esthétisme et de productivité.

Pour atteindre ces objectifs, il importe que le titulaire du CAP ait acquis les connaissances technologiques et les savoir-faire fondamentaux nécessaires à l'utilisation des équipements spécifiques liés à l'activité professionnelle.

Il doit aussi être capable de communiquer et de travailler en équipe.

Les débouchés

Le titulaire de ce CAP trouve des débouchés dans des entreprises diverses (PME, entreprises artisanales), ayant une production moyen et haut de gamme, artisanale et/ou industrielle. Il exerce ses compétences professionnelles dans les domaines de la haute mode, de l'artisanat, et du spectacle.

Poursuites d'études

Ce CAP est conçu pour permettre une insertion directe dans la vie active. Cependant, pour compléter sa formation, il est possible de préparer un autre CAP du même champ professionnel, une mention complémentaire (MC), un bac pro ou un DTMS (diplôme de technicien des métiers du spectacle).

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) l'enseignement technologique et professionnel se compose de :

- technologie et adaptation des différents matériaux utilisés en création et en fabrication ;
- esthétique (formes, coloris, collections) et développement de la curiosité pour les différentes tendances saisonnières ;
- techniques de réalisation des différents produits ;

- organisation et préparation du travail (patronnage, coupe, gamme de montage, etc.) ;
- utilisation et première maintenance des outils (piqueuse plate, surjeteuse, matériel à repasser, etc.) ;
- points mains, pose de ruban, galon, perle, passementerie, etc. ;
- techniques de montage.

Les épreuves du domaine professionnel :

- analyse et exploitation de données esthétiques et techniques, coeff. 5. Le candidat est amené à mobiliser ses connaissances et à rechercher dans un dossier technique fourni, les informations utiles liées à la fabrication d'un ou plusieurs produits.
- mise en œuvre de la réalisation de tout ou partie d'un ou plusieurs produits, coeff. 10
- prévention santé environnement (coeff. 1).

Stages en entreprise

Période de formation en milieu professionnel : 12 semaines réparties sur les deux ans et 8 semaines pour un CAP préparé en un an.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes

En 1 an

En 2 ans



Fiche RNCP

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b272.htm>

Référentiel du diplôme

<http://eduscol.education.fr/sti/formations-cap/cap-metiers-de-la-mode-chapelier-modiste>

Exemples de métiers

modiste, chapelier(ère)

Publications ONISEP

Les métiers de la mode et du luxe Collection Parcours, 2014



CAP OPÉRATEUR/OPÉRATRICE LOGISTIQUE

Le titulaire du CAP opérateur / opératrice logistique exécute les opérations de réception, de stockage, de préparation des commandes et d'expédition.

Ce professionnel de la logistique assure le déchargement et la réception des marchandises. Lors de l'entreposage, il est capable d'identifier, trier, étiqueter et orienter les produits reçus vers le lieu de stockage, les zones de litige ou d'expédition.



Les objectifs

Le diplômé du CAP opérateur / opératrice logistique assure le déchargement, la réception et le contrôle de la marchandise (préparation des commandes et de l'expédition). Il veille aussi à la bonne conduite des approvisionnements.

Ce travail exige de la rigueur, de la concentration pour maintenir la qualité des prestations dans des conditions optimales de sécurité dans un temps donné. Ces activités nécessitent l'utilisation de chariots de manutention, d'outils informatiques et de communication.

Les débouchés

Le diplômé exerce ses activités dans des entreprises de toute taille : entreprises de production, plates-formes de distribution, entreprises prestataires de services en manutention, magasinage, entreposage, entreprises publiques ou semi-publiques, entrepôts de distribution.

La personne peut exercer divers métiers comme agent de quai, manutentionnaire, magasinier, cariste, préparateur de commandes, conditionneur, opérateur logistique...

Poursuites d'études

Poursuites possible en bac pro du même secteur professionnel.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) l'enseignement technologique et professionnel comprend :

- les flux entrants : cela concerne la chaîne logistique, l'organisation et la sécurité sur les zones d'activités logistiques, les matériels de manutention (transpalette, roll,...), les documents nécessaires à la réception, les marchandises, le contrôle de la réception, l'adressage, le stockage,
- la conduite des chariots automoteurs à conducteur porté. Les règles de conduite, technologie des chariots, les opérations de maintenance, pratiques des outils et risques liés à l'activité. L'épreuve de conduite de chariots permet une dispense de CACES durant cinq ans à compter de la date d'obtention du diplôme,
- les flux sortants : la préparation de commandes et l'expédition de marchandises, les emballages, le reconditionnement,
- la communication orale et écrite professionnelle. Les technologies de l'information et de la communication : utilisation d'outils mobile (lecteur de code-barres, tablette,...), utilisation des outils de communication (téléphone, scanner,...), internet, intranet,
- l'environnement économique, juridique. L'entreprise et son organisation, droit du travail, etc.

Epreuves professionnelles :

- prise en charge des flux entrants et sortants (coeff. 6),
- conduite de chariots en sécurité (coeff. 5),
- étude de situations professionnelles (coeff. 4).

Stages en entreprise

Le stage en entreprise sous statut scolaire se déroule sur une période de 16 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Référentiel du diplôme

<http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/ecogestion/sitelp/spip.php?article667&lang=fr>

Exemples de métiers

magasinier(ière) cariste

Publications ONISEP

Les métiers du transport et de la logistique, Collection Parcours, 2013



CAP ORFÈVRE

OPTION A MONTEUR EN ORFÈVRE

Le titulaire du CAP orfèvre fabrique à partir d'un dessin des objets de métal, précieux ou non. Il met en forme, cisèle ou grave. L'orfèvrerie est un métier d'art qui utilise des techniques très anciennes.

L'option A : l'orfèvre exécute à la main ou sur machine des pièces d'orfèvrerie en utilisant les procédés de sciage, limage, assemblage, emboutissage, sertissage, battage, soudage, tournage-repoussage, ainsi que les traitements thermiques et de surface.

Les objectifs

Les élèves du CAP Orfèvre apprennent à créer, réparer, transformer des objets en métal, précieux ou commun : or, argent, métal argenté, étain.

Il s'agit généralement d'objets pour les cérémonies du culte, pour la maison (plats, soupières, couverts), l'ameublement, les trophées sportifs, parfois agrémentés de pierres ou d'autres matières décoratives.

Le titulaire de l'option monteur en orfèvrerie sait exécuter à la main et sur machine, d'après un dessin, une gravure ou une photo, des pièces d'orfèvrerie, uniques ou en petite série.

Il prépare d'abord les différentes pièces entrant dans la composition de l'objet à réaliser. Il en exécute certaines par mise en forme du métal (à chaud ou à froid) ; il vérifie la conformité de celles provenant du tourneur-repousseur ou du planeur et les ajuste à la lime ou au laminoir. Il en effectue ensuite l'assemblage et le montage par soudage, puis procède aux finitions.

Les débouchés

Le monteur en orfèvrerie travaille en tant que salarié ou artisan. La maîtrise des savoirs-faire et des tours de main, nécessite une longue pratique professionnelle.

Le métier s'exerce toujours en atelier. Dans les grands ateliers d'orfèvrerie, chaque opération est confiée à un ouvrier spécialisé. Dans les plus modestes, l'orfèvre qui travaille souvent seul, réalisera l'ensemble des opérations de fabrication.

Poursuites d'études

Ce CAP débouche sur une insertion professionnelle directe mais peut conduire à une poursuite d'études en Bac pro ou BMA.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) l'enseignement technologique et professionnel se compose de :

- travail au marteau ;
- rétreinte du métal : mise en forme sur une bigorne (petite enclume) à l'aide d'un maillet en bois ;
- fabrication d'un calibre, qui servira de guide durant toute la réalisation de l'objet ;
- limage et ébarbage : éliminer toutes les aspérités des pièces ;
- eperçage : découper à jour suivant un tracé ;

- ajustage ;
- soudages et brasages : assembler des métaux par brasure ;
- avivage : faire briller la matière.

Epreuves professionnelles :

- Une épreuve de modelage (coeff. 2) ;
- Une épreuve d'exécution, à partir d'un dessin coté d'une pièce d'orfèvrerie à cachet artistique (coeff. 8) ;
- dessin d'art appliqué (coeff. 2) ; dessin industriel (coeff. 1) ;
- Technologie et prévention des accidents : technologie générale (coeff. 2) ; technologie de spécialité (coeff. 1) ;

Stages en entreprise

Le stage en entreprise sous statut scolaire se déroule sur une période de 12 semaines. Actuellement dans l'académie de Lyon cette formation est proposée uniquement par apprentissage.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=640>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b257.htm>

Exemples de métiers

orfèvre

Publications ONISEP

« Dico des métiers », 2013 (p196)

Artisanat: des métiers pour demain, Collection Dossier, juillet 2014 (p32)



CAP ORFÈVRE

OPTION B TOURNEUR REPOUSSEUR EN ORFÈVRE

Le titulaire du CAP orfèvre fabrique à partir d'un dessin des objets de métal, précieux ou non. Il met en forme, cisèle ou grave. L'orfèvrerie est un métier d'art qui utilise des techniques très anciennes.

L'option B tourneur-repousseur permet de maîtriser les techniques de sertissage, de tournage des surfaces, de moletage, ainsi que les traitements thermiques et de surface.

Les objectifs

Les élèves du CAP Orfèvre apprennent à créer, réparer, transformer des objets en métal, précieux ou commun : or, argent, métal argenté, étain. Il s'agit généralement d'objets pour les cérémonies du culte, pour la maison (plats, soupières, couverts), l'ameublement, les trophées sportifs, parfois agrémentés de pierres ou d'autres matières décoratives.

Le titulaire de l'option tourneur-repousseur connaît la technologie des métaux communs et précieux, comme des alliages. Il est spécialisé dans la fabrication des pièces rondes ou arrondies (légumiers, timbales, service à thé).

A partir d'un dessin, d'une gravure ou d'une photo qui lui sert de modèle, il utilise un tour et un repoussoir en acier qui lui permet de coller le métal contre un mandrin de bois ou d'acier afin d'obtenir la forme désirée. Il doit veiller à conserver constante l'épaisseur du métal sur l'ensemble de la pièce. Il travaille essentiellement sur machines. Une fois la pièce achevée, il la remet au monteur en orfèvrerie.

Les débouchés

Le tourneur-repousseur en orfèvrerie travaille en tant que salarié ou artisan. La maîtrise des savoir-faire et des tours de main, nécessite une longue pratique professionnelle.

Le métier s'exerce toujours en atelier. Dans les grands ateliers d'orfèvrerie, chaque opération est confiée à un ouvrier spécialisé. Dans les plus modestes, l'orfèvre qui travaille souvent seul, réalisera l'ensemble des opérations de fabrication.

Poursuites d'études

Ce CAP débouche sur une insertion professionnelle directe mais peut conduire à une poursuite d'études en Bac pro ou BMA.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) l'enseignement technologique et professionnel comporte :

- débosselage, ajustage ;
- façonnage d'un calibre ;
- confection et vissage de mandrin ;
- repoussage et sertissage ;
- moletage et tournage ;
- filetage taraudage .

Epreuves professionnelles:

- Une épreuve de modelage (coeff. 2) ;
- Exécution à partir d'un dessin d'un montage simple (coeff. 1), exécution à partir d'un dessin coté d'une pièce tournée et décorée (coeff. 7) ;
- dessin d'art appliqué (coeff. 2); dessin industriel (coeff. 1) ;
- Technologie et prévention des accidents : technologie générale (coeff. 2) ; technologie de spécialité (coeff. 1) ;

Stages en entreprise

Le stage en entreprise sous statut scolaire se déroule sur une période de 12 semaines. Actuellement dans l'académie de Lyon cette formation est proposée uniquement par apprentissage.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=642>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b257.htm>

Exemples de métiers

orfèvre

Publications ONISEP

« Dico des métiers », 2013 (p196)



CAP ORFÈVRE

OPTION C POLISSEUR AVIVEUR EN ORFÈVRE

Le titulaire du CAP orfèvre fabrique à partir d'un dessin des objets de métal, précieux ou non. Il met en forme, cisèle ou grave. L'orfèvrerie est un métier d'art qui utilise des techniques très anciennes.

A propos de l'option C: L'option polisseur aviveur permet d'exécuter, à la main ou sur machine, le polissage des surfaces planes, concaves ou convexes d'une pièce comportant des reliefs ou des angles vifs.

Les objectifs

Les élèves du CAP Orfèvre apprennent à créer, réparer, transformer des objets en métal, précieux ou commun : or, argent, métal argenté, étain. Il s'agit généralement d'objets pour les cérémonies de culte, la maison (plats, soupières, couverts), l'ameublement, les trophées sportifs, parfois agrémentés de pierres ou d'autres matières décoratives.

Le titulaire de l'option polisseur-aviveur en orfèvrerie prépare d'abord, puis exécute les opérations mécaniques de polissage et avivage de pièces d'orfèvrerie. Il s'agit de faire disparaître toute trace de fabrication (ponçage) et de donner aux pièces leur éclat final (avivage).

En fonction de la nature du métal, de la forme et de la grosseur de la pièce, le polisseur-aviveur choisit les outils et les produits dont il aura besoin : tour mécanique ou non, nature et qualité des brosses, des papiers abrasifs, nature et qualité des produits à poncer, polir, aviver (pâtes abrasives, pétrole, noir de fumée). Il contrôle constamment l'effet obtenu et répète l'opération jusqu'à l'obtention du résultat souhaité.

Les débouchés

Le polisseur-aviveur en orfèvrerie travaille en tant que salarié ou artisan. La maîtrise des savoir-faire et des tours de main, nécessite une longue pratique professionnelle.

Le métier s'exerce toujours en atelier. Dans les grands ateliers d'orfèvrerie, chaque opération est confiée à un ouvrier spécialisé. Dans les plus modestes, l'orfèvre qui travaille souvent seul, réalisera l'ensemble des opérations de fabrication.

Poursuites d'études

Ce CAP débouche sur une insertion professionnelle directe mais peut conduire à une poursuite d'études en Bac pro ou BMA.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) l'enseignement technologique et professionnel comporte :

- polissage à l'émeri avec divers abrasifs ;
- polissage à la ponce et ponçage à la main ;
- brunissage pour lisser la pièce ;
- tamponnage ;
- avivage.

Epreuves professionnelles :

- Une épreuve de modelage (coeff. 2) ;
- Exécution à partir d'un dessin d'un montage simple (coeff. 1), exécution de trois ouvrages (coeff. 7) ;
- dessin d'art appliqué (coeff. 2); dessin industriel (coeff. 1) ;
- Technologie et prévention des accidents : technologie générale (coeff. 2) ; technologie de spécialité (coeff. 1) ;

Stages en entreprise

Le stage en entreprise sous statut scolaire se déroule sur une période de 12 semaines. Actuellement dans l'académie de Lyon cette formation est proposée uniquement par apprentissage.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=641>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b257.htm>

Exemples de métiers

orfèvre

Publications ONISEP

« Dico des métiers », 2013 (p196)

Artisanat: des métiers pour demain, Collection Dossier, juillet 2014 (p32)



CAP ORFÈVRE

OPTION D PLANEUR EN ORFÈVRE

Le titulaire du CAP orfèvre fabrique à partir d'un dessin des objets de métal, précieux ou non. Il met en forme, cisèle ou grave. L'orfèvrerie est un métier d'art qui utilise des techniques très anciennes. A propos de l'option D : le planeur en orfèvrerie forme aux techniques de découpage des plaques de métal ou d'argent, à la mise en forme (recuison, emploi d'outillage) et au planage pour la finition.

Les objectifs

Les élèves du CAP Orfèvre apprennent à créer, réparer, transformer des objets en métal, précieux ou commun : or, argent, métal argenté, étain. Il s'agit généralement d'objets pour culte religieux, pour la maison (plats, soupières, couverts), l'ameublement, trophées sportifs, parfois agrémentés de pierres ou d'autres matières décoratives.

Le titulaire de l'option planeur en orfèvrerie met en forme des plaques ou redresse des objets en métal en utilisant des outils manuels.

Il régularise l'épaisseur de la plaque (planage) selon le dessin ou le modèle de l'objet à former.

Il frappe la pièce avec des marteaux et des maillets appropriés, afin de l'amener à sa forme définitive.

Dans le cas du redressage, il doit supprimer les défauts de fabrication ou réparer les objets usagés qui ont été déformés.

A chaque étape du travail, la pièce est recuite au chalumeau pour l'assouplir afin qu'elle ne casse pas.

Les pièces ainsi traitées sont, soit assemblées et montées par le monteur en orfèvrerie, soit polies et avivées par le polisseur-aviveur.

Les débouchés

Le planeur en orfèvrerie travaille en tant que salarié ou artisan. La maîtrise des savoirs-faire et des tours de main, nécessite une longue pratique professionnelle.

Le métier s'exerce toujours en atelier. Dans les grands ateliers d'orfèvrerie, chaque opération est confiée à un ouvrier spécialisé. Dans les plus modestes, l'orfèvre qui travaille souvent seul, réalise l'ensemble des opérations de fabrication.

Poursuites d'études

Ce CAP débouche sur une insertion professionnelle directe mais peut conduire à une poursuite d'études en Bac pro ou BMA.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) l'enseignement technologique et professionnel comporte :

- traçage à main levée et aux instruments ;
- découpage du métal ;
- mise en forme (recuison du métal afin de le rendre plus malléable, emploi d'outillage spécifique).

L'examen du CAP orfèvre comporte :

- une épreuve de modelage (coeff. 2) ;
- préparation de l'outillage (coeff. 2), réalisation d'un plat (coeff. 6) ;
- dessin d'art appliqué (coeff. 2); dessin industriel (coeff. 1);
- technologie et prévention des accidents : technologie générale (coeff. 2) ; technologie de spécialité (coeff. 1).

Stages en entreprise

Le stage en entreprise sous statut scolaire se déroule sur une période de 12 semaines. Actuellement dans l'académie de Lyon cette formation est proposée uniquement par apprentissage.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=643>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b257.htm>

Exemples de métiers

orfèvre

Publications ONISEP

« Dico des métiers », 2013 (p196)

Artisanat: des métiers pour demain, Collection Dossier, juillet 2014 (p32)



CAP OUVRIER ARCHETIER

L'ouvrier archetier est un professionnel capable de réaliser à la main toutes les pièces d'un archet de violon, alto, violoncelle et contrebasse. C'est un praticien capable d'ébaucher, de filer, de parachever une baguette d'archet de violon, d'alto, de violoncelle ou de contrebasse. Il doit aussi tailler et ajuster la hausse, raser les métaux, fabriquer le bouton de l'archet.

L'archetier connaît bien les matériaux utilisés (bois, ivoire, nacre, métaux) et leurs caractéristiques (souplesse, élasticité) et maîtrise les outils nécessaires à la fabrication. Il possède aussi des notions musicales et instrumentales de base.



Les objectifs

Le titulaire du CAP ouvrier archetier réalise le dessin technique des différentes pièces (baguette, tête, hausse, bouton). A l'aide de rabots et différents petits outils, il taille le bois, le façonne. Il profile la baguette de façon octogonale puis l'amincit vers la tête. Il faut ensuite par cambrage à chaud, lui donner la courbure appropriée, très importante pour la qualité du son. Puis elle doit être polie et vernie.

A ce travail du bois, s'ajoute la confection de la hausse, du bouton, de la plaque de tête, etc. Ceci implique de savoir travailler la nacre, l'ivoire, l'écaille, découper, cintrer, braser, polir l'or, l'argent et le maillechort.

Enfin, la mèche constituée de crins de cheval sera passée à la colophane puis fixée dans la hausse. C'est cette pièce qui permet la tension plus ou moins importante des crins.

Les débouchés

En 2003, on comptait une trentaine d'artisans archetiers en France. Après avoir été menacé de disparition, le pernambouc (bois du Brésil et essence privilégiée pour la fabrication des archets) est en cours de replantation. cependant l'utilisation des matériaux composites se développe, fibre de carbone par exemple, actuellement plutôt destinée aux instruments d'étude.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) l'enseignement technologique et professionnel concerne :

- Les principales essences d'arbres employées dans la fabrication des archets, leurs débits, couleurs, odeurs, propriétés physiques, leur conservation ;
- autres matériaux : l'ivoire, le crin, la nacre, et les métaux tels que le maillechort, l'or, l'argent ;
- mécanique : notions élémentaires sur le tour, le pas de vis sont indispensables ;
- l'outillage nécessaire : canifs, scies, rabots, ciseaux, gouges, bédanes, forets, etc. ainsi que la méthode d'affûtage de ces outils ;
- histoire de l'art : les origines de l'archet, ses principales transformations liées à l'évolution des techniques, et la chronologie des principaux maîtres archetiers ;
- dessin : une tête d'archet, la cambrure de l'archet ainsi que la hausse avec son bouton.

Les épreuves professionnelles portent sur la réalisation d'une baguette. Les candidats archetiers auront au préalable ébauché une baguette, avec la hausse et le bouton. Ils doivent alors terminer sa fabrication. Les épreuves artistiques comporteront une épreuve de dessin, de notions musicales et instrumentales élémentaires et de solfège.

Epreuves professionnelles :

- épreuve de travaux manuels (coeff. 10) ;
- dessin (coeff. 3) ;
- technologie professionnelle et éducation musicale (coeff. 2) ;
- économie familiale et sociale. Législation du travail (coeff. 1).

Stages en entreprise

Le stage en entreprise sous statut scolaire se déroule sur une période de 12 semaines.

Le CAP ouvrier archetier se prépare en 2 ans dans l'académie de Lyon par apprentissage. C'est actuellement le seul établissement en France proposant cette formation.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=647>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b108.htm>

Exemples de métiers

archetier

Publications ONISEP

Artisanat: des métiers pour demain, Collection Dossier, juillet 2014 (p30)



CAP PÂTISSIER

Le pâtissier sait préparer les pâtisseries et organiser leur fabrication. Ainsi, il sait gérer les stocks de produits, fabriquer les pâtes, les crèmes, décorer les desserts, les présenter et les décrire.

C'est un ouvrier de production présent en pâtisserie artisanale, restaurant traditionnel ou collectif, en entreprise industrielle ou dans la grande distribution.

Les objectifs

Le pâtissier doit connaître les ingrédients utilisés, maîtriser les techniques de préparation, de cuisson, de conservation des pâtes et des garnitures. Il doit maîtriser les notions de commerce s'il veut s'installer à son compte.

Avec son CAP, le pâtissier domine ces différentes étapes :

- façonnage des pâtes, fermentation, cuisson ;
- réalisation des crèmes, sirops, coulis, sauces ;
- réalisation de décors à base de sucre, chocolat, fruits ou de nappage.

Les débouchés

Dans une boulangerie-pâtisserie, une pâtisserie-confiserie, ou dans les rayons spécialisés des grandes surfaces, les pâtisseries semi-industrielles, partout ce diplômé a sa place.

Il peut travailler également dans un restaurant où il peut être amené à préparer en plus quiches et pizzas. On peut même dire qu'il est attendu, car les débouchés restent importants, les horaires chargés à certaines périodes.

Poursuites d'études

Après le CAP, il est possible de poursuivre dans un diplôme de même niveau (autre CAP du secteur de la boulangerie ou de la pâtisserie, mention complémentaire) ou de niveau 4 (bac professionnel ou brevet technique des métiers)

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) l'enseignement technologique et professionnel concerne :

- Histoire et évolution de la pâtisserie, fonctionnement d'une pâtisserie, esthétique : comment personnaliser un dessert.
- Technologie professionnelle : l'élève étudie les matières premières (farine, oeufs, produits sucrés, fruits, etc.), leur stockage et leur utilisation en pâtisserie. Il apprend les techniques de fabrication des pâtes et des crèmes ainsi que leur cuisson. Il prépare les sauces, coulis et décors pour les desserts et entremets qu'il crée.
- Sciences appliquées : l'élève sait différencier les constituants des aliments et leurs qualités nutritionnelles ainsi que les règles d'hygiène alimentaire et de sécurité des locaux.

- Connaissance de l'entreprise et de son environnement économique, juridique et commercial : initiation à la gestion commerciale et comptable, à la législation du travail et aux institutions ainsi que les relations professionnelles.

Epreuves professionnelles :

- Approvisionnement et gestion des stocks dans l'environnement professionnel de la pâtisserie (coeff. 4).
- Fabrication de pâtisseries (coeff. 11).

Stages en entreprise

Le stage en entreprise sous statut scolaire se déroule sur une période de 16 semaines.



Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes

En 1 an

En 2 ans



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=5226>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b230.htm>

Exemples de métiers

opérateur(trice) de fabrication de produits alimentaires (opérateur(trice) de production de produits alimentaires, opérateur(trice) de conditionnement de produits alimentaires, préparateur(trice) de produits alimentaires), pâtissier(ière) (boulangier(ère)-pâtissier(ière)).

Publications ONISEP

« Dico des métiers », 2013 (p199)

CAP PEINTRE-APPLICATEUR DE REVÊTEMENTS

Le titulaire du CAP peintre-applicateur de revêtements est un ouvrier professionnel du second oeuvre du bâtiment. Il intervient à l'intérieur et à l'extérieur des constructions pour rendre notre cadre de vie agréable.

Ce peintre exerce dans une entreprise de construction ou de réhabilitation. Après avoir préparé le support, il peut soit appliquer une peinture ou un produit décoratif, soit poser du papier peint, un revêtement mural ou des revêtements de sol.



Les objectifs

Le peintre-applicateur de revêtement habille, protège et décore sols, plafonds, murs et façades. Il doit savoir :

- organiser son poste de travail à partir de documents relatifs à l'ouvrage et préparer les outillages et matériels nécessaires à sa réalisation ;
- mettre en place les équipements de protection et de sécurité, monter les échafaudages si besoin ;
- utiliser divers matériaux : peintures, enduits, colles, papiers peints, revêtements à peindre, revêtements de sol (dalles, les textiles ou plastiques) ;
- effectuer des travaux complémentaires : vitrerie, pose de moquettes ;
- tenir compte des désirs de sa clientèle et la conseiller.

Les débouchés

Cet ouvrier travaille dans les entreprises dont les activités sont liées à la finition du bâtiment et concernent l'application de peinture ou de produits, la pose de revêtements muraux et de sols et les travaux de façades.

Ces entreprises, majoritairement, ont moins de dix salariés. Elles interviennent dans la construction neuve, la rénovation, la réhabilitation de bâtiments anciens.

Poursuites d'études

Le titulaire de ce CAP peut entrer sur le marché du travail, faire un autre CAP du secteur ou poursuivre en Bac pro ou BP.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) l'enseignement technologique et professionnel porte sur l'entreprise et ses partenaires, la connaissance des matériaux et produits utilisés, le fonctionnement des matériels et outillages employés :

- Les intervenants de l'acte de construire et de rénover.
- Communication technique : technique graphique (normes), arts appliqués à la profession : les harmonies, les contrastes, les mélanges, l'environnement, la symbolique, la couleur.
- Les supports neufs ou anciens : bétons, enduits, bois et matériaux dérivés, matières plastiques, anciens revêtements...et leurs caractéristiques physico-chimiques ; les influences (thermique, hydrique) de l'environnement sur les bâtiments ; l'histoire des techniques.

- Matériaux, produits et systèmes : l'étude portent sur les matériaux, sur leurs caractéristiques, leurs performances techniques et contraintes de pose.

- Matériels et outillages : fonction et mode d'utilisation des échafaudages.

- Santé et sécurité au travail : la prévention des risques accidents et des risques d'atteinte à la santé.

Epreuves professionnelles :

- analyse d'une situation professionnelle (coeff. 4)
- réalisation d'ouvrages courants (coeff. 9) ;
- réalisation d'ouvrages annexes (coeff. 4) ;

Stages en entreprise

Le stage en entreprise sous statut scolaire se déroule sur une période de 14 semaines

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes

En 1 an

En 2 ans



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=887>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b165.htm>

Exemples de métiers

façadier(ière), peintre en bâtiment, solier(ière)-moquettiste

Publications ONISEP

Les métiers du bâtiment et des travaux publics, Collection Parcours, 2012 (p68 et 109)





CAP PEINTURE EN CARROSSERIE

Le cœur de l'activité du titulaire du CAP peinture en carrosserie réside dans la préparation des surfaces et la mise en peinture des éléments.

Son action est complémentaire de celle du carrossier. Au sein de l'équipe de réparation, l'ouvrier remet en état les éléments en matériaux composites détériorés avant de réaliser la peinture et de préparer le véhicule pour la livraison.

Les objectifs

Le CAP peinture en carrosserie forme aux activités professionnelles telles que :

- préparer l'intervention sur véhicule : accueillir et orienter le client ; réceptionner le véhicule ; collecter les données, établir la liste des produits nécessaires ; préparer le véhicule à l'intervention ; déposer les éléments de finition ;
- réparer les éléments détériorés ;
- préparer la mise en peinture du véhicule : préparer les supports ; appliquer un mastic sur les zones réparées ; protéger les surfaces à ne pas traiter ; appliquer les produits de sous-couches ; poncer les sous-couches ; appliquer les joints de sertis, de protection et d'étanchéité ;
- réaliser la mise en peinture du véhicule : nettoyer, dégraisser et maroufler le véhicule ; réaliser et vérifier la teinte ; appliquer la teinte et le vernis ; réaliser des raccords ; sécher, étuver le véhicule ; nettoyer et entretenir le matériel ;
- préparer le véhicule à la livraison : reposer les éléments de finition ; éliminer les défauts d'application ; laver le véhicule ; contrôler le fonctionnement des systèmes du véhicule.

L'asthme, une mauvaise vision des couleurs et l'allergie aux produits utilisés en peinture constituent des contre-indications à l'exercice du métier.

Les débouchés

Le peintre en carrosserie peut travailler chez les artisans garagistes, dans une entreprise de tôlerie, dans un atelier de parc automobile, chez un carrossier constructeur.

Il peut être également amené à intervenir dans des ateliers de construction et de réparation de toute nature : automobiles, véhicules industriels, cycles et motocycles, matériels ferroviaires, aéronautiques, maritimes, agricoles ou de travaux publics.

Poursuites d'études

Après le CAP peinture en carrosserie, la majorité des élèves entrent dans la vie active. Mais il est également possible, sous certaines conditions, de poursuivre ses études en bac pro.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) l'enseignement technologique et professionnel comporte :

- analyse fonctionnelle et structurelle ;
- les véhicules et leurs énergies : classification - ensembles mécaniques - systèmes constitutifs ; les circuits électriques - éclairage - signalisation ; les circuits hydrauliques - lubrification - refroidissement - freinage ; les pneumatiques ; confort - sécurité, climatisation, chauffage, aide à la conduite ;

- les activités de peinture : les matériaux ; les assemblages ; les produits de recouvrement - de finition ; les techniques d'application ; les matériels et équipements du peintre ; les abrasifs ; les protections contre les risques de corrosion ; le marouflage ;

- les activités de service : communication ; organisation de la réparation - collision ; réglementation - les règles de consommation ; qualité ; prévention des risques professionnels ; tri sélectif des déchets.

Epreuves professionnelles :

- analyse d'une situation professionnelle (coeff. 4) ;
- réalisation d'interventions de peinture sur un véhicule (coeff. 13) ;
- L'épreuve facultative sera une épreuve d'arts appliqués.

Stages en entreprise

Le stage en entreprise sous statut scolaire se déroule sur une période de 12 semaines

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes

En 1 an

En 2 ans



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=4933>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b227/b227a.pdf>

Exemples de métiers

carrossier(ière)

CAP PETITE ENFANCE

Le titulaire du CAP petite enfance accueille et garde des jeunes enfants.

Par ses activités (aide à la prise des repas, soins d'hygiène corporelle, jeux divers...), il contribue à leur éducation. Il les aide à acquérir leur autonomie (vestimentaire, alimentaire, motrice) et participe à leur développement affectif et intellectuel. Par ailleurs, il assure l'entretien courant et l'hygiène des locaux et des équipements.



Les objectifs

Les titulaires de ce CAP sont en grande majorité des femmes, leur fonction est de répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant et d'assurer :

- l'accueil et la communication ;
- l'organisation des activités ;
- les réalisations en lien avec les besoins fondamentaux de l'enfant (hygiène, repas, espaces de vie de l'enfant, soins, etc.) ;
- l'entretien de l'espace de vie.

Les débouchés

Le titulaire du CAP petite enfance peut exercer comme salarié d'employeur particulier ou de crèche familiale à son domicile (à condition d'être agréé), ou comme salarié d'employeur particulier ou de services d'aide à domicile au domicile des parents.

Il peut également exercer dans des structures collectives : école maternelle, crèche collective, halte garderie, garderie périscolaire, centre de loisirs sans hébergement, centre de vacances collectifs d'enfants ainsi que tout établissement d'accueil des jeunes enfants.

Il exerce souvent les fonctions d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) après avoir réussi un concours.

Poursuites d'études

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible de continuer en préparant un bac pro ou les concours d'entrée de certains diplôme d'Etat du secteur sanitaire et social.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) l'enseignement technologique et professionnel comporte :

- Sciences médico-sociales :

L'enfant et son développement ; cadre juridique et institutionnel de l'enfant et de la famille ; communication appliquée au secteur professionnel.

Organisation générale du corps humain et fonctions : les fonctions de relation, les fonctions de nutrition, maintien de l'intégrité de l'organisme, besoins nutritionnels de l'enfant et apports conseillés en nutriments, caractéristiques de l'appareil digestif du nourrisson et du jeune enfant, les sources nutritionnelles et les aliments, l'alimentation de l'enfant, les régimes alimentaires de l'enfant, éducation alimentaire de l'enfant, contaminations alimentaires.

- Technologie : qualité de vie dans le logement et prévention des accidents domestiques, environnement de l'enfant en collectivités, technologies de service à l'utilisateur.

Epreuves professionnelles :

- Prise en charge de l'enfant à domicile (coeff. 4)
- Accompagnement éducatif de l'enfant (coeff. 5)
- Techniques de services à l'utilisateur (coeff. 4)

Stages en entreprise

La période de formation en entreprise porte sur 12 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes

En 1 an

En 2 ans



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=652>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b154.htm>

Exemples de métiers

assistant maternel / assistante maternelle, auxiliaire de vie sociale

Publications ONISEP

Les métiers auprès des enfants, Collection Parcours, avril 2015 (p62)



CAP PLASTURGIE

Le titulaire du CAP sait faire fonctionner un système automatisé ou semi-automatisé de transformation des matières plastiques pour assurer une production.

Ce professionnel maîtrise bien le process de production de la technique de l'injection. Il est capable de préparer l'aire de fabrication, qu'elle comporte une ou plusieurs machines de production. Enfin, il vérifie que le produit est conforme aux exigences de la commande.



Les objectifs

Le titulaire du CAP plasturgie met en place les outillages (ou moules) ; il participe à la préparation de la matière plastique (poudre, pâte, granulés). En toute autonomie, il lance ensuite la fabrication et assure la production.

En plus de l'injection, l'ouvrier plasturgiste sait mettre en oeuvre au moins trois techniques de fabrication :

- l'extrusion : produit de grande longueur extrait d'un cylindre chauffant ;
- l'extrusion gonflable : gaine formée par extrusion et dilatée à l'air comprimé ;
- le thermoformage : la matière est ramollie et mise en forme dans un moule pour être transformée en plaques, feuilles, tubes.

L'ouvrier plasturgiste sait détecter les dysfonctionnements et alerter le bon interlocuteur si nécessaire. Il est capable de procéder au contrôle de la qualité des produits dans le cadre des normes en vigueur.

Le métier exige une bonne dextérité manuelle dans les travaux sur les petites pièces.

Les débouchés

A l'issue de la formation, le diplômé travaille dans les PME du secteur et exerce par exemple le métier de conducteur de machines. Les débouchés se situent dans les entreprises de transformation des matières plastiques.

La plasturgie intéresse la plupart des industries, les matières plastiques étant présentes partout, aussi bien dans l'automobile, que dans l'emballage, le bâtiment, l'habillement, l'électronique (téléphones, bouteilles, joints de portière, sacs poubelles).

Poursuites d'études

Le titulaire de ce CAP peut, pour compléter sa formation et avec un bon niveau scolaire, préparer un bac pro.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) l'enseignement technologique et professionnel met l'accent sur la seconde transformation, c'est à dire sur les techniques d'utilisation des produits de base pour la réalisation des plaques, feuilles ou tubes en matières plastiques ou composites, employés pour les emballages alimentaires, les tuyauteries, etc.

Le programme prévoit aussi l'étude des systèmes automatisés et mécanisés, l'organisation du poste de travail, le décodage des dessins techniques et l'exploitation des documents du dossier de fabrication. Le concept qualité est abordé ainsi que des notions de productivité, de coût, de service vis à vis du client.

Epreuves professionnelles :

- Préparation de la fabrication (coeff. 11) : le candidat doit présenter au moins trois techniques de transformation (thermoformage, compression, extrusion).
- Suivi de fabrication (coeff. 6) : identifier, exploiter, interpréter des documents relatifs à la fabrication, assurer le suivi d'une production. Ajuster les réglages ou arrêter la production tout en respectant les règles de sécurité et de protection de l'environnement ; remplir les documents (ordre de fabrication, fiches d'anomalies, de procédures, de suivi de poste).

Stages en entreprise

Sous statut scolaire, une période en entreprise d'une durée de 15 semaines est prévue. Dans l'académie de Lyon cette formation est actuellement uniquement proposée par apprentissage.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=736>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b144.htm>

Exemples de métiers

ouvrier plasturgiste

CAP PLÂTRIER - PLAQUISTE



Le plâtrier-plaquiste est le premier ouvrier qualifié à intervenir dans la finition des cloisons, plafonds et sols du bâtiment. Le titulaire de ce diplôme est un ouvrier professionnel du bâtiment.

Son activité se déroule pour l'essentiel à l'intérieur des bâtiments et porte sur la réalisation de doublages, cloisons, plafonds et sols, et d'ouvrages décoratifs. Ces aménagements contribuent à l'isolation hydrique, acoustique et thermique.

Les objectifs

Le titulaire du CAP plâtrier-plaquiste participe à l'aménagement intérieur de tout type de bâtiment. Il doit savoir :

- organiser son poste de travail à partir de documents relatifs à l'ouvrage à réaliser et préparer les outillages et matériels nécessaires ;
- mettre en oeuvre des produits humides : plâtres en poudre, plâtres allégés, briques, carreaux de briques, carreaux de plâtre posés de manière traditionnelle ;
- mettre en oeuvre des produits secs ; plaques et éléments préfabriqués qui impliquent des montages très différents aux fonctions acoustiques, thermiques, de sécurité ;
- réaliser des enduits de plâtre, des enduits pelliculaires ou décoratifs ;
- clôre le chantier en évacuant les déchets dans le respect de l'environnement et contrôler le matériel.

Les débouchés

Le plâtrier-plaquiste travaille dans les entreprises artisanales ou dans les grandes entreprises du secteur de l'aménagement et de la finition du bâtiment, sur des chantiers de rénovation ou de construction neuve. Il peut se spécialiser pour devenir staffeur-ornemaniste ou stucateur.

Poursuites d'études

Le titulaire du CAP peut entrer sur le marché du travail, faire un autre CAP du secteur ou bien poursuivre en Bac pro ou BP.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) l'enseignement technologique et professionnel comporte :

- Communication technique : symboles de représentation architecture ; décodage des plans et dessins d'exécution ; fiches techniques ; connaissance des formes, des rythmes, des couleurs.
- Les ouvrages : les supports (bétons, enduits, bois et dérivés, matériaux de synthèse etc) des ouvrages du bâtiment. Les types d'ouvrages courants et leurs fonctions techniques : thermique, acoustique, protection incendie, hydrique, décorative. Les plafonds, cloisons, doublages et techniques à respecter. Histoire des techniques et ouvrages anciens.
- Les matériaux et les produits : les types de matériaux, leurs caractéristiques physiques, mécaniques, thermiques et acoustiques et leur réaction au feu. Accessoires de pose, moyens de fixation, renforts et accrochages des profils.

- Santé et sécurité au travail
- Contrôle et qualité : indicateurs (normes) et gestion de la qualité (contrôles, causes de perturbation, opérations de correction)

Epreuves professionnelles :

- analyse d'une situation professionnelle (coeff. 4) ;
- réalisation d'ouvrages courants (coeff. 9, dont 1 pour la vie sociale et professionnelle) ;
- réalisation d'ouvrages spécifiques (coeff. 4).

Stages en entreprise

La période de formation en milieu professionnel sous statut scolaire est de 14 semaines

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes

En 1 an

En 2 ans



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=894>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b177.htm>

Exemples de métiers

façadier(ière), plâtrier / plâtrière

Publications ONISEP

Les métiers du bâtiment et des travaux publics, Collection Parcours, 2012 (p69 et 110)



CAP PODO-ORTHÉSISTE

Le titulaire du CAP podo-orthésiste est un ouvrier qualifié, spécialiste de l'appareillage du pied. Il participe à la fabrication et aux finitions des chaussures et semelles orthopédiques.

Le podo-orthésiste sait identifier et préparer les matières premières (cuir, résines), réaliser des ébauches et des gabarits. Il effectue le montage, la pose du semelage, l'assemblage et les finitions.

Les objectifs

Le titulaire du CAP podo-orthésiste assure, sous le contrôle d'un professionnel de qualification supérieure, la fabrication et les finitions des chaussures orthopédiques ou de tout autre appareillage concernant le pied (orthèses plantaires, coques talonnières).

Il réalise le moulage, la découpe, le montage, l'assemblage, la finition, le semelage et le talonnage à partir d'un dossier technique élaboré par le technicien supérieur podo-orthésiste :

- il choisit une méthode de fabrication adaptée aux exigences de la pathologie du patient, ainsi qu'aux exigences de coût et d'esthétisme et définit les différentes étapes de fabrication ;
- il règle les machines, exécute les différentes opérations de fabrication, réalise la maintenance du poste de travail et assure la mise en oeuvre des dispositifs de protection concernant les personnes et les matériels ;
- il contrôle la qualité du produit fabriqué. Il doit posséder des aptitudes manuelles comme l'habileté, la précision, la minutie ainsi que des qualités d'organisation et de rigueur.

Les débouchés

L'ouvrier podo-orthésiste est salarié dans une entreprise, un centre d'appareillage ou un service hospitalier. Il travaille dans un atelier.

Poursuites d'études

Il est possible de préparer, en deux ans, un diplôme de technicien (DT).

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) l'enseignement technologique et professionnel permet d'acquérir :

- des savoirs techniques sur les matériaux (cuir, métal, bois, caoutchouc, liège, matières synthétiques) ;
- des connaissances médicales en anatomie du corps humain (les os et les muscles, leurs fonctions dans les mouvements du corps humain) ;
- des connaissances en matière de pathologie : déformations, malformations ;
- des connaissances en matière d'organisation du travail, de gestion et de sécurité ;
- des savoir-faire pour s'informer, communiquer, réaliser et mettre en oeuvre, assurer la maintenance des équipements.

Epreuves professionnelles :

- Communication technique (coeff. 6) ;
- Réalisation (coeff. 10). Le candidat doit être capable d'analyser un dossier technique, d'en extraire les informations nécessaires à son travail, de préparer le travail et de réaliser un produit.

Stages en entreprise

La formation sous statut scolaire comprend une période en entreprise d'au moins 12 semaines. Toutefois dans l'académie de Lyon cette formation est actuellement uniquement proposée par apprentissage.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=654>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/B025.htm>

Exemples de métiers

podo-orthésiste

Publications ONISEP

Les métiers du paramédical, Collection Parcours, janvier 2014 (p56)



CAP PRÉPARATION ET RÉALISATION D'OUVRAGES ÉLECTRIQUES

Le titulaire de ce CAP intervient en tant qu'électricien dans les secteurs du transport, de la distribution, des équipements et installations électriques.

L'électricien-installateur met en service, entretient et répare des ouvrages électriques, principalement en basse tension. Il intervient sur les installations de logements individuels ou collectifs, de bâtiments industriels, d'immeubles de bureaux, de réseaux de distribution.



Les objectifs

Au cours de ses activités, l'électricien titulaire de ce CAP :

- réalise les installations électriques des logements individuels ou collectifs, des locaux tertiaires, agricoles ou industriels ;
- construit des équipements industriels : coffrets et armoires destinés au contrôle et aux commandes d'automatismes ;
- pose et raccorde les réseaux de distribution d'énergie électrique comme par exemple l'éclairage public et la signalisation urbaine.

L'électricien exerce les activités suivantes :

- installer des équipements électriques : après étude des plans des bâtiments, des schémas d'installation et des documents techniques, il trace l'emplacement des différents éléments (interrupteur, prises de courant, etc), les met en place puis les raccorde. Il façonne les canalisations et les supports adaptés, déroule et pose tous types de fils ou câbles électriques ;
- mettre en service : il vérifie que l'installation est conforme ; il règle et configure les matériels comme les programmateurs horaires, les thermostats. La mise en service peut se faire hors ou sous tension ;
- assurer la maintenance : il exploite une procédure détaillée d'aide au dépannage et il effectue les réparations en cas de pannes. Il peut également pratiquer des opérations de maintenance préventive.

Les débouchés

Ce diplômé intervient comme électricien dans des entreprises d'installation électrique ou de construction de matériel électrique, entreprises de transport (SNCF, RATP), sociétés de maintenance, entreprises de distribution, services techniques des administrations.

Poursuites d'études

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible de poursuivre des études en 1 an pour préparer une mention complémentaire (MC) ou en 2 ans pour préparer un bac pro ou un BP.

Enseignements professionnels

Les enseignements technologiques et professionnels portent sur les notions suivantes :

- électrotechnique : lois fondamentales de l'électricité, courant continu, courant alternatif sinusoïdal, appareils de mesures (multimètre, pince multifonctions, contrôleurs dédiés) ;
- énergie électrique : la production, le transport (transformateur) et la distribution (comptage, tarification), les utilisations (éclairage, électrothermie, chauffage, climatisation), la force motrice et les moteurs ;
- installations et équipements électriques : canalisations électriques, installations électriques des bâtiments, appareillage basse tension ;

- installations communicantes : éléments électroniques et informatiques de courant faible qui contrôlent et commandent les matériels électriques (courant fort) : interphones, les dispositifs d'alarme et de sécurité (incendie, accès à un local) ou de contrôle du chauffage ;

- sécurité au travail ;

- représentation graphique et modélisation : les schémas électriques, le dessin technique du bâtiment, la représentation d'une pièce ou d'un sous-ensemble mécanique.

Epreuves professionnelles :

- Epreuves professionnelles : communication technique (coeff. 4) ;
- réalisation (coeff. 9).

Stages en entreprise

La période de formation en milieu professionnel sous statut scolaire est de 12 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes

En 1 an

En 2 ans



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=2436>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/va-lid/brochadmin/bouton/b191.htm>

Exemples de métiers

électricien(ne) installateur(trice)

Publications ONISEP

Les métiers du bâtiment et des travaux publics, Collection Parcours, 2012 (p64 et 110)



CAP PROPRETÉ DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN - COLLECTE ET RECYCLAGE

Le titulaire du CAP propreté de l'environnement urbain - collecte et recyclage contribue à la préservation de l'environnement et du cadre de vie en prenant en charge la gestion des déchets et du nettoyage urbain.

L'agent de propreté urbaine effectue des opérations techniques de manutention des déchets (collecte, tri, réception), de nettoyage par balayage manuel ou mécanique.



Les objectifs

Dans l'exercice de sa profession, le titulaire du CAP propreté de l'environnement urbain collecte et recycle les déchets.

Il effectue les opérations de tri, traçabilité et de contrôle ; il applique les réglementations en vigueur d'hygiène, de respect de l'environnement ; il conduit des engins et des machines ; il maîtrise les outils numériques.

Les débouchés

L'agent de propreté urbaine peut être salarié d'une entreprise ou d'un organisme du secteur public ou privé, qui exerce :

- Dans le secteur du nettoyage (agent de nettoyage manuel ou mécanisé, conducteur d'engins de nettoyage).
- Dans le secteur de la collecte des déchets (agent ou équipier de collecte, conducteur de benne à ordures ménagères ou industriels, ambassadeur de tri, agent d'accueil et de contrôle de déchetterie,...)
- Dans le secteur du traitement et de la valorisation des déchets (agent d'accueil, de pesée, d'enregistrement des déchets, agent de tri, opérateur de démantèlement,...)

Poursuites d'études

Si ce CAP prépare d'abord à l'exercice d'un métier, une poursuite d'études est néanmoins envisageable en bac pro.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) l'enseignement technologique et professionnel porte sur les notions suivantes :

- réalisation de l'état des lieux d'un site,
- organisation de son activité en tenant compte des contraintes et aléas,
- mise en oeuvre des techniques professionnelles de nettoyage et de propreté urbaine,
- réalisation d'opérations de contrôle, de maintenance,
- rendre compte des opérations effectuées et mesurer l'impact de son activité sur l'environnement immédiat,
- réaliser les opérations d'entretien courant et de maintenance préventive des matériels.
- réceptionne la matière en vue du tri (manuel et/ou mécanisé).

Epreuves professionnelles :

- techniques de nettoyage et de propreté urbaine (coeff. 5)
- techniques de collecte (coeff. 3)
- techniques de traitement / valorisation des déchets (coeff. 4)

Stages en entreprise

La période de formation en milieu professionnel sous statut scolaire est de 16 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Référentiel du diplôme

[http://www.adresslr.cndp.fr/index.php?id=5&tx_pitbiblio-thequedestextes_pi2\[type\]=article&res_niv=1&no=PCLI-3-3-7&ref=/inmedius/content/main/Textes_en_vigueur/1/3/3/7/1-3-3-7-401.xml#-tanx1431527249e11](http://www.adresslr.cndp.fr/index.php?id=5&tx_pitbiblio-thequedestextes_pi2[type]=article&res_niv=1&no=PCLI-3-3-7&ref=/inmedius/content/main/Textes_en_vigueur/1/3/3/7/1-3-3-7-401.xml#-tanx1431527249e11)

Exemples de métiers

agent(e) de propreté urbaine

CAP RÉALISATION EN CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE

À partir du dessin de définition, le titulaire du CAP réalisation en chaudronnerie industrielle travaille par déformation de feuilles de métal d'épaisseur fine ou moyenne (tôles, plaques, profilés). Après traçage, il procède au découpage (plasma, laser, jet d'eau) et à la mise en forme du métal (pliage, roulage, cintrage).

Ce professionnel est capable d'installer les outils et d'assurer les réglages, la programmation et la conduite d'une machine-outil semi-mécanisée ou à commande numérique. Enfin, il contrôle la qualité et la conformité des pièces qu'il a réalisées avant d'effectuer l'assemblage de l'ouvrage (par soudage, boulonnage, rivetage).



Les objectifs

Le chaudronnier possède les compétences nécessaires pour la mise en œuvre des moyens de débit, d'usinage, de conformation et d'assemblage constitutifs d'un plateau technique de production. Il réalise et assemble tout ou partie d'un ouvrage.

Les besoins qui résultent de l'évolution des équipements en machines-outils, de l'intégration des processus de production, des nouveaux modes d'organisation du travail et du décloisonnement des services, permettent de délimiter le champ d'intervention du titulaire du CAP Réalisation en chaudronnerie industrielle aux quatre tâches suivantes :

- préparation du poste de travail à partir des moyens et des ressources techniques relatives à la réalisation et à l'assemblage d'éléments constitutifs de tout ou partie d'un ouvrage ;
- réalisation des opérations de fabrication et de contrôle pour la production d'éléments constitutifs d'un ouvrage ;
- réalisation des opérations élémentaires d'assemblage et de contrôle de tout ou partie d'un ouvrage ;
- réalisation d'opérations de maintenance des moyens de production.

Les débouchés

Ouvrier qualifié, le titulaire de ce diplôme, peut travailler en atelier, en usine, sur des chantiers de construction, au sein des entreprises artisanales de chaudronnerie, des industries de la mécanique, du transport, de la chimie et de la pétrochimie, de l'agro-alimentaire, de la construction navale et de l'aéronautique.

Poursuites d'études

Le CAP est conçu pour une entrée directe dans la vie active. Néanmoins, il est possible, sous certaines conditions de préparer en un an une mention complémentaire ou en deux ans un baccalauréat professionnel.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) l'enseignement technologique et professionnel porte sur les notions suivantes :

- décodage et analyse des données techniques relatives à un ouvrage à réaliser ;
- préparation d'une phase de travail : décodage des documents de fabrication pour en extraire les données nécessaires à la réalisation, développement des éléments qui ne nécessitent pas de plan en 3D intermédiaire ;
- mise en œuvre d'un ou plusieurs postes de fabrication à partir de consignes opératoires.

Epreuves professionnelles :

- analyse et exploitation de données techniques (coeff. 4) ;
- mise en œuvre de la fabrication de tout ou partie d'un ensemble (coeff. 13) ;

Stages en entreprise

La période de formation en milieu professionnel sous statut scolaire est de 12 semaines

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes

En 2 ans

En 3 ans



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=7366>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b250.htm>

Exemples de métiers

charpentier(ière) métallique, chaudronnier(ière), soudeur(euse)

Publications ONISEP

Les métiers de la mécanique
Collection Parcours, 2014



CAP RÉPARATION DES CARROSSERIES

Le carrossier dépose, répare et repose les éléments de carrosserie. Il contrôle les structures, prépare et réalise la mise en peinture.

Ce professionnel peut travailler dans un atelier de réparation indépendant ou rattaché au réseau d'un constructeur, ou encore dans l'atelier intégré d'une entreprise ou d'une collectivité territoriale. Par la suite, il peut choisir de se spécialiser dans la peinture des carrosseries ou le contrôle et la remise en ligne des structures.



Les objectifs

Le titulaire du CAP réparation des carrosseries est formé aux activités professionnelles telles que :

- préparer l'intervention sur véhicule : accueillir et orienter le client ; réceptionner le véhicule ; collecter les données, établir la liste des pièces et des produits nécessaires ; agencer, organiser le poste de travail, préparer le véhicule à l'intervention ;
- déposer et reposer les éléments : déposer et reposer les pièces mécaniques, les éléments de sellerie et de verrouillage, débrancher les éléments des systèmes électriques, électroniques, sauvegarde des mémoires ; déposer les pièces détériorées ; réaliser le contrôle de géométrie des structures ; monter et ajuster les pièces neuves ;
- remettre en forme les pièces détériorées ; protéger contre la corrosion ; réparer les éléments en matériaux composites ; remplacer les vitrages ;
- préparer la mise en peinture : dégraisser, laver les éléments liés à l'intervention ; mastiquer, poncer, protéger les zones à ne pas traiter ;
- préparer la livraison : reposer les éléments de carrosserie après intervention du peintre ; reconnecter les circuits électriques et hydrauliques, réinitialiser les indicateurs de défaut de maintenance ; contrôler les trains roulants ; trier les déchets, remettre en état le poste de travail.

Contre-indications à l'exercice de ce métier : allergie aux solvants, une affection aux yeux, de l'asthme, de l'eczéma, des problèmes de dos.

Les débouchés

Atelier général de réparation de carrosserie, concessionnaires de marque, dans un atelier de parc automobile public ou privé.

Poursuites d'études

Après ce CAP la majorité des élèves entrent dans la vie active. Mais il est également possible, sous certaines conditions d'acquiescer en un an une mention complémentaire (MC), de passer un CAP en un an, de poursuivre ses études en brevet professionnel (BP), de préparer un baccalauréat professionnel.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) l'enseignement technologique et professionnel porte sur les notions suivantes :

- analyse fonctionnelle et structurelle y compris lecture de la représentation d'un élément et/ou d'un mécanisme.
- les véhicules et leur réparation : le véhicule et ses équipements ; les matériaux ; les assemblages ; la réparation des carrosseries.
- les fonctions de l'activité de service : communication ; organisation de la réparation ; qualité ; prévention des risques professionnels et tri sélectif des déchets.

Epreuves professionnelles :

- analyse d'une situation professionnelle (coeff. 4) ;
- réalisation d'interventions de réparation des carrosseries sur un véhicule (coeff. 13).

Stages en entreprise

Période de formation en milieu professionnel sous statut scolaire est de 12 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes

En 2 ans

En 3 ans



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=4935>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b228/b228a.pdf>

Exemples de métiers

carrossier(ière), contrôleur(euse) technique automobile.

CAP RESTAURANT

Le titulaire du CAP restaurant est chargé de l'accueil, de la vente et du service dans la salle de restaurant, selon les consignes données par un responsable.

Avant l'ouverture du restaurant, ce professionnel prépare la salle et dresse les tables. Au moment du service, il conseille le client, prend les commandes puis sert les plats et les boissons. Il peut être amené à s'occuper des préparations comme le découpage ou le flambage.

Les objectifs

Le CAP restaurant forme des professionnels qualifiés exerçant dans les hôtels ou les restaurants. Leurs activités varient en fonction du type et de la taille de l'établissement. Dans un petit établissement, le serveur est polyvalent et assure l'accueil et le service, sinon il dépend de son chef de rang.

Le titulaire de ce CAP restaurant exerce en salle :

- avant l'ouverture du restaurant, il prépare et dispose les tables, il débarrasse et range la salle à la fin du service ;
- il accueille les clients, prend leurs commandes en les aidant si nécessaire à faire leur choix en argumentant et expliquant les plats et les boissons de la carte, sert et assure le suivi des différentes tables ;
- il réalise des préparations simples, des découpages ou des flambages devant le client ;
- Il se charge de la facturation et de l'encaissement. ;
- il participe aux tâches d'entretien, de stockage et d'approvisionnement du restaurant (besoin en linge, conformité des produits réceptionnés avec la commande, inventaires).

Les débouchés

Le titulaire du CAP Restaurant peut travailler dans les hôtels, les restaurants, dans la restauration rapide ou collective : self-service, cafétéria, sandwicherie, etc.

Poursuites d'études

Le secteur de la restauration manque d'effectifs, beaucoup de postes sont vacants. Le titulaire du CAP restaurant n'a donc aucune peine à trouver un emploi et à entrer directement dans la vie active. Cependant il peut également envisager de poursuivre ses études en bac pro (en 2 ans).

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) l'enseignement technologique et professionnel porte sur les notions suivantes :

- Technologie de service : l'organisation d'un restaurant, la structure d'une équipe, la répartition des tâches, l'utilisation des locaux. Les arts de la table, les coutumes françaises et celles des principales clientèles étrangères. Les boissons, les produits les plus courants et leur origine.
- Sciences appliquées à l'alimentation, à l'hygiène et aux équipements : la biochimie et la qualité nutritionnelle des aliments, leurs modes de contamination. Les risques liés aux produits exposés en salle, à la sécurité des locaux et des équipements professionnels.

- Communication et vente : présenter et mettre en valeur un produit, élaborer un argumentaire de vente. Accueillir le client, le conseiller dans son choix .
- Connaissance de l'entreprise et de son environnement économique, juridique et social : initiation à la gestion commerciale et comptable, à l'économie, à la législation du travail et aux institutions publiques. Informatique et logiciels appliqués.

Epreuves professionnelles :

- Approvisionnement et organisation du service (coeff. 4)
- Production du service des mets et des boissons (coeff. 11)
- Communication et commercialisation (coeff. 3)

Stages en entreprise

La période de formation en milieu professionnel sous statut scolaire est de 14 semaines

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=1190>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b148.htm>

Exemples de métiers

barman / barmaid, employé / employée de restaurant, garçon de café

Publications ONISEP

Les métiers de l'hôtellerie et de la restauration Collection Parcours, 2014



CAP SELLERIE GÉNÉRALE

Le titulaire du CAP sellerie générale confectionne des sièges, des habillages et des aménagements intérieurs pour les véhicules automobiles, les bateaux ou encore les avions de ligne.

Dans l'ameublement, ce professionnel participe à la fabrication et à la réparation des fauteuils et réalise des aménagements pour les salles de spectacle, les salles de sport. Il intervient également dans la confection de tentes, de parasols, d'articles de sport et de bâches.



Les objectifs

Le titulaire du CAP sellerie générale peut travailler à toutes les étapes de fabrication d'objets en matériaux souples.

Il connaît l'origine, les propriétés physiques et chimiques des matières variées avec lesquelles il travaille : cuirs, tissus, plastiques, caoutchoucs, PVC, skai, fibre de verre, mousses, etc.

Il maîtrise les processus de préparation et de fabrication : découpage manuel ou automatisé ; collage, piquage, soudage et finition.

Les débouchés

Le titulaire du CAP sellerie générale exerce dans des entreprises industrielles ou artisanales recouvrant de nombreux secteurs :

- équipements automobiles ;
- aménagements intérieurs des transports ferroviaires, aéronautiques, maritimes ;
- fabricants de sièges pour salles de spectacles ou de sports, de discothèques ;
- constructeurs de matériels spécifiques (fauteuil de dentiste ...) ;
- fabricants de tentes, de stores, d'articles de sports, etc.

Avec de l'expérience, le sellier garnisseur peut s'installer à son compte et se spécialiser dans un secteur particulier : restauration de véhicules anciens, aménagement de véhicules pour personnes handicapées.

Poursuites d'études

Le CAP est conçu pour permettre une insertion directe dans la vie active. Cependant une poursuite d'étude est possible en mention complémentaire (MC) ou en brevet de maîtrise (BM).

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) l'enseignement technologique et professionnel porte sur les notions suivantes :

- définition du modèle : connaissances des produits (matières premières, matériaux employés, par exemple). Etude des étapes et techniques appropriées à leur réalisation (patron, gabarit, règle de base des aplombs, prise de mesures...) ;
- connaissances des matières d'oeuvre : origine et dénomination des cuirs, plastiques, tissus enduits, étoffes...). Etude des procédés de teinture, d'impression ou d'ennoblissement, des différents types de coutures ;
- connaissances et utilisation des matériels : matériels manuels, automatisés ou informatisés. Matériels de coupe, d'assemblage, sertisseuses ;
- procédés de préparation et de réalisation : les différentes techniques de collage, de piquage, soudage, montage. Etude de système de fabrication unitaire ou en série ;

- gestion des réalisations, l'atelier et son environnement, communication : notion de coût de production, contrôle de la qualité, connaissance de l'entreprise, vocabulaire technique, notions de relations humaines ;

- art appliqué : histoire de l'évolution du design d'objet au XXe siècle et des tendances stylistiques des textiles et matériaux souples. Réalisation de croquis et représentation graphique avec outils traditionnels et informatisés.

Epreuves professionnelles :

- mise au point d'un produit, préparation d'une fabrication (coeff. 6) ;
- mise en oeuvre d'une fabrication, (coeff. 11).

Stages en entreprise

La période de formation en milieu professionnel sous statut scolaire est de 12 semaines. Mais actuellement, dans l'académie de Lyon cette formation est uniquement proposé par apprentissage.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=667>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b004.htm>

Exemples de métiers

bottier(ière), maroquinier / maroquinière, sellier(ière)

CAP SELLIER HARNACHEUR

Le sellier-harnacheur fabrique à l'unité ou en série limitée des articles de sellerie : selles, harnais, protections du cheval, bagages. Il les répare et les vend.

Ce professionnel a appris les techniques de coupe, de parage, de couture à la main ou à la machine, de collage, d'assemblage, de patinage et d'astiquage. Il connaît les matériaux souples, les procédés de renfort et le montage des accessoires.



Les objectifs

Le sellier harnacheur opère à tous les stades de fabrication d'articles de harnachement.

Il est capable de :

- analyser les documents techniques des articles à réaliser ;
- préparer les matériaux (colles, fils, cuirs, etc.) et les équipements dont il a besoin ;
- mettre en oeuvre les techniques de coupe, de montage et d'assemblage (piqûres, colles, rivets, etc.) des différentes pièces ;
- effectuer les finitions. Par exemple, monter des boucleries et autres accessoires métalliques ;
- assurer la conduite, le réglage, l'entretien courant et la maintenance de base des différentes machines (presse à découper hydraulique, machine à parer ou à sertir, par exemple).

Les débouchés

Comme ouvrier qualifié dans une entreprise artisanale qui fabrique des harnachements pour chevaux, il intervient dans la réalisation complète des articles. Dans une entreprise industrielle, il peut être posté et travailler sous l'autorité d'un chef d'atelier.

La réalisation des articles de harnachement garde souvent un caractère unitaire ou de petites séries. L'emploi se situe plutôt dans les zones où le tourisme équestre ou les courses hippiques sont développés.

Un tissu artisanal et quelques entreprises subsistent pour des fabrications très spécialisées et l'entretien des articles.

La formation permet le renouvellement des effectifs. Après une formation complémentaire, le sellier peut aussi accéder au métier de maroquinier(ière).

Poursuites d'études

Le CAP est conçu pour permettre une insertion directe dans la vie active. Cependant, il est possible de préparer une FCIL ou de poursuivre en bac pro.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) l'enseignement technologique et professionnel porte sur l'étude de la réalisation technique d'articles de harnachement, l'étude des matériaux utilisés et du fonctionnement du matériel utilisé.

Le contenu de ces enseignements porte également sur les procédés de préparation (établissement d'un patron, coupe), de montage (assemblage, piquage à la main et à la machine) et de la finition (filetage, montage des boucleries et accessoires métalliques).

Epreuves professionnelles :

- Fabrication de pièces entièrement préparées et cousues à la main, (coeff. 8) ;
- fabrication d'une pièce à la machine, (coeff. 4).

Stages en entreprise

La période de formation en milieu professionnel sous statut scolaire est de 12 semaines. Mais actuellement, dans l'académie de Lyon cette formation est uniquement proposé par apprentissage.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=19292>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b124.htm>

Exemples de métiers

maroquinier / maroquinière, sellier(ière)

Publications ONISEP

Les compagnons du devoir, Collection Zoom, 2012 (p26)



CAP SÉRIGRAPHIE INDUSTRIELLE

Le titulaire du CAP de sérigraphie industrielle effectue les réglages des presses et du séchoir, et veille au bon fonctionnement des équipements.

Avant d'imprimer en série, ce professionnel vérifie l'impression grâce aux épreuves et y apporte les corrections nécessaires. Enfin, il veille à maintenir une qualité de tirage constante. Professionnel qualifié, il exerce son activité dans des secteurs aussi divers que la publicité, l'industrie automobile, l'électronique, la céramique ou le textile.



Les objectifs

Le conducteur de machines d'impression sérigraphique semi-automatiques et automatiques maîtrise les techniques d'impression souple qui permettent de déposer des couches d'encre sur différents supports (bois, plastique, verre).

Il possède une connaissance générale de la chaîne graphique sérigraphique ainsi que les prérequis nécessaires pour faire face aux évolutions nombreuses du métier d'imprimeur-sérigraphe.

Le sérigraphe réalise des travaux d'impression conformes au dossier de fabrication qu'il a analysé au préalable.

Pour cela, il élabore la forme imprimante ; il fabrique les écrans à travers lesquels l'encre est pressée pour être déposée sur le support (flacons, affiches publicitaires, puces électroniques).

Il choisit les encres selon la nature de ce support (papier, carton, plastique ou autre).

Il est capable de composer des teintes selon les besoins et de calculer la consommation d'encre pour le tirage.

Les débouchés

Ce professionnel peut être recruté par une entreprise dont l'activité principale est la sérigraphie ou qui possède un atelier intégré à sa production.

Les applications sont nombreuses : publicité, impression textile, électronique, affiches, autocollants, décoration de véhicules entre autres, et l'ouvrier qualifié pourra s'insérer dans ces secteurs, dans une petite unité d'impression intégrée, ou dans une entreprise de sérigraphie, une imprimerie de labeur, où il sera imprimeur sérigraphe, clicheur sérigraphe, etc.

Poursuites d'études

L'objectif de ce CAP est l'insertion professionnelle immédiate. Mais il est possible de postuler à un bac pro.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) l'enseignement technologique et professionnel porte sur la connaissance des matériels : écrans, machines d'impression et de séchage, encres et produits divers, supports d'impression.

Le sérigraphe maîtrise une technique d'impression qui repose sur le système du pochoir et utilise une presse qui peut être entièrement automatisée.

Epreuves professionnelles :

- Préparation, mise en oeuvre des procédés (coeff. 10)
- Analyse d'un dossier technique (coeff. 4)

Stages en entreprise

La période de formation en milieu professionnel sous statut scolaire est de 12 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=671>

Référentiel du diplôme

<http://crdp.ac-bordeaux.fr/documentalistes/docadmin/referentiels/CAPserigraphieindustrielle.pdf>

Exemples de métiers

sérigraphe

CAP SERRURIER MÉTALLIER

Le titulaire du CAP Serrurier métallier usine, ajuste et assemble les différentes parties d'un ouvrage métallique, puis l'installe sur chantier et en assure l'entretien. Il utilise des métaux et alliages très divers. Les ouvrages de métallerie sont présents en serrurerie, construction ou menuiserie métalliques, agencement, ferronnerie.

En atelier, le métallier assure la fabrication d'un ouvrage ou d'une de ses parties. Il analyse les dessins et la gamme de fabrication, choisit les moyens à mettre en oeuvre, positionne la matière première, installe les outils, conduit l'usinage, réalise le montage-assemblage.

Les objectifs

Le serrurier métallier travaille les métaux ou des matériaux de synthèse et leur donne la forme voulue. Il peut produire toutes sortes d'ouvrages :

- menuiserie métallique : charpentes métalliques, cloisons, vérandas, escaliers, passerelles ;
- construction métallique : ossature des bâtiments, ponts, pylônes ;
- serrurerie : fermetures, serrures, portes blindées, gaines d'ascenseur, clôtures ;
- mobilier, objets de décoration : ferronnerie d'art, ouvrages d'agencement.

Pour mettre en oeuvre une fabrication le titulaire du CAP doit être capable de :

- analyser le dossier technique : plans d'exécution, schémas, croquis, fiches fournisseurs ;
- choisir les moyens, installer la matière, les outils ;
- usiner les pièces, les mettre en forme par pliage, cintrage ou forgeage ;
- réaliser le montage-assemblage de l'ouvrage, en soudant ou en utilisant vis, rivets, boulons ou colles.

Il peut aussi intervenir sur le chantier pour participer à la pose de l'ouvrage : charpentes, scellage des huisseries et des châssis métalliques. Il utilise des outils à main comme l'enclume, le marteau, la pointe à tracer ou la lime mais aussi des machines, souvent programmables : tronçonneuse à disques, poinçonneuse, perceuse, appareils à souder.

Les débouchés

Ce professionnel trouve à s'insérer en PME de serrurerie-métallerie ou du bâtiment. Les emplois correspondent aux trois domaines d'activités de l'entreprise : fabrication en atelier ; pose sur chantier ; entretien, service après-vente, maintenance.

Poursuites d'études

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, à certaines conditions, de poursuivre des études en 1 an vers un brevet de compagnon professionnel (BCP), une mention complémentaire (MC) ou un second CAP ou en 2 ans vers un bac pro ou un brevet professionnel (BP).

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) l'enseignement technologique et professionnel porte sur les notions suivantes :

- techniques de fabrication et de pose des ouvrages métalliques : procédés de débit (tronçonnage, cisailage, découpage au laser etc), usinage des pièces découpées par fraisage, perçage, poinçonnage, meulage, puis assemblage par soudage, vissage, collage, etc. ;

- connaissance des matériaux : métaux ferreux (acier, inox), métaux non ferreux (cuivres, aluminium, laiton) et leurs alliages, matériaux de synthèse, produits verriers, produits composites, quincaillerie, mastics, produits de fixation, etc. Choix des matériaux, leurs contraintes d'utilisation, leur comportement en fonction des produits en contact ou des sollicitations (plâtre, ciment, température) ;

- lecture de plan d'architecte et de dossier technique de fabrication et de pose, connaissance du dessin technique et des conventions de représentation du bâtiment ;

- sécurité au travail ; contrôle qualité (mesures et contrôles pour détecter les défauts).

Epreuves professionnelles

- analyse d'une situation professionnelle : (coeff. 4) ;
- fabrication d'un ouvrage simple : (coeff. 9) ;
- pose, installation et maintenance d'un ouvrage : (coeff. 4).

Stages en entreprise

La période de formation en milieu professionnel sous statut scolaire est de 14 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes

En 2 ans

En 3 ans



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=872>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b162.htm>

Exemples de métiers

charpentier(ière) métallique, serrurier(ière)-métallier(ière)

Publications ONISEP

Les métiers du bâtiment et des travaux publics, Collection Parcours, 2012 (p56 et 111)



CAP SERVICES HÔTELIERS

Le titulaire du CAP Services Hôteliers contribue au confort et au bien-être de la clientèle. Ce professionnel travaille principalement dans les étages, mais il peut participer à la réception ou au service en salle.

Ses principales activités portent sur l'entretien des locaux : nettoyage, préparation des chambres et des parties communes de l'établissement, gestion du linge. Il peut aussi être amené à laver, repasser et effectuer de petits travaux de couture. En restauration à l'étage, la femme de chambre ou valet de chambre prépare et distribue les petits déjeuners et les plateaux-repas, assure le réapprovisionnement des minibars.



Les objectifs

Le champ d'intervention du titulaire du CAP Services Hôteliers se situe dans le cadre des fonctions suivantes :

- Entretien des locaux : l'employé d'hôtel effectue la remise en état des chambres, appartements, salons, halls et parties communes de l'établissement ;
- Gestion, utilisation et entretien du linge.
- Service de restauration à l'étage : il prend en charge le service du petit déjeuner dans les chambres ou en salle ;
- Communication : il peut être amené à accueillir les clients, exploiter leur dossier de réservation, transmettre les renseignements liés à leur séjour, encaisser les factures.

Les débouchés

Le titulaire de ce CAP exerce comme femme de chambre (ou valet), employé(e) d'étage, employé(e) de services hôteliers, lingère, dans des hôtels, résidences hôtelières, maisons de retraite, résidences médicalisées, centres de cure, centres de loisirs, clubs de vacances et entreprises prestataires de services hôteliers.

Avec un complément de formation, il accèdera à un poste de gouvernante ou de réceptionniste .

Poursuites d'études

Même si le CAP prépare d'abord à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables en bac pro.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) l'enseignement technologique et professionnel porte sur les notions suivantes :

- des microbes et parasites et des facteurs favorisant leur développement et leur mode de transmission ;
 - de l'application des règles en matière de sécurité et d'hygiène des personnes et des locaux ;
 - des différentes caractéristiques d'un établissement hôtelier ainsi que de l'organisation interne des services au sein d'un hôtel.
- La formation professionnelle met l'accent sur :
- les techniques d'entretien des locaux (dépoussiérage, aspiration, réfection d'un lit) et du linge (distribution du linge propre, lavage, repassage, pliage) ;
 - la préparation et le service du petit-déjeuner (mise en place de la salle, du buffet, des plateaux) ;
 - la communication commerciale (accueil du client, prise de la commande, présentation de la note).

Epreuves professionnelles

- Entretien des unités d'hébergement et service du linge, (coeff. 9) ;
- Service du petit déjeuner, (coeff. 5).

Stages en entreprise

La période de formation en milieu professionnel sous statut scolaire est de 14 semaines. Actuellement dans l'académie de Lyon cette formation est proposée uniquement par apprentissage.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes

En 1 an

En 2 ans



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=1189>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b149.htm>

Exemples de métiers

femme de chambre / valet de chambre

Publications ONISEP

Les métiers de l'hôtellerie et de la restauration Collection Parcours, 2014





CAP SIGNALÉTIQUE, ENSEIGNE ET DÉCOR

La communication graphique extérieure, jusque là assurée par le peintre en lettres, s'est diversifiée. Le titulaire du CAP signalétique, enseigne et décor réalise, à l'unité ou en série, des produits à vocation publicitaire, à vocation d'information ou de communication visuelle, ou des produits décoratifs.

Ce professionnel représente le projet en dessin ou en maquette PAO avant de le réaliser et de mettre en place les lettrages, graphismes et décors. Il utilise des outils traditionnels (découpe, impression, peinture) et des logiciels spécialisés.

Les objectifs

Confronté à l'évolution des techniques de la publicité, de la production automatisée, de la conception et du dessin assistés par ordinateur, le secteur de la signalétique, de l'enseigne et du décor se construit d'année en année une nouvelle identité.

Culture artistique, pratique du dessin, connaissances et savoir-faire appliqués à ce domaine d'activité s'affirment comme les bases essentielles et indispensables à toute pratique.

Le titulaire de ce CAP est un opérateur qui réalise le produit sous la direction d'un responsable. Celui-ci impose les délais d'exécution et contrôle les résultats. Pour la réalisation de son travail, il utilise des outils traditionnels et des logiciels spécialisés et effectue les tâches de :

- lecture du document de travail et de la fiche d'instructions ;
- réalisation d'une maquette simple ;
- préparation des supports et de la matière d'oeuvre ;
- réalisation manuelle et/ou informatisée ;
- finition et vérification de la conformité du travail par rapport à la fiche de fabrication ;
- entretien du poste et des outils de travail.

Il participe également à l'accueil des clients et des fournisseurs.

Les débouchés

Ce professionnel exerce son activité soit en atelier soit sur site et réalise des enseignes et panneaux publicitaires, des panneaux de signalisation, durables ou temporaires, des panneaux de chantier, de vente et de promotion, de stands (salons et événementiel), des banderoles, calicots, lambrequins, des murs peints, publicitaires et décoratifs, des stickers et adhésifs... Ces produits sont réalisés à l'unité ou en série. Ils sont destinés aux secteurs des services, de l'industrie, du commerce, de l'artisanat, du tourisme, de la distribution ainsi qu'aux services publics et aux particuliers.

Le titulaire de ce CAP travaille généralement au sein d'entreprises artisanales ou dans des petites et moyennes entreprises.

Poursuites d'études

L'objectif de ce CAP est l'insertion professionnelle immédiate. Mais il est possible, de poursuivre en bac pro ou BMA.

Enseignements professionnels

Les épreuves technologiques et professionnelles sont au nombre de 3 :

- analyse d'une situation professionnelle (coeff. 5) : elle doit permettre de vérifier les compétences du candidat concernant l'analyse de documents en vue de réaliser graphiquement un crayonné et d'en finaliser une partie. A partir de documents décrivant un ouvrage à réaliser, le candidat analyse une réalisation propre à son métier et propose une solution graphique et esthétique ;
- préparation informatique d'un ouvrage (coeff. 6) : cette épreuve doit permettre de vérifier les compétences informatiques du candidat et son aptitude à préparer le travail à réaliser sous forme de lettrages, graphismes ou décors découpés ;
- réalisation d'un ouvrage (coeff. 7) : à partir d'un ensemble de documents décrivant un ouvrage à réaliser (maquette finalisée, imprimée ou sur support informatique, et fiche de fabrication), le candidat prépare le poste de travail et réalise un projet par des méthodes traditionnelles ou informatiques.

Les enseignements généraux communs à tous les CAP sont : français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante.

Stages en entreprise

La période de formation en milieu professionnel sous statut scolaire est de 12 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=505>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b197.htm>

Exemples de métiers

enseignant

Publications ONISEP

Les Métiers du graphisme et du design Collection Parcours, 2013



CAP SOLIER-MOQUETTISTE



Le titulaire du CAP solier-moquettiste est un ouvrier professionnel du bâtiment spécialisé dans la pose de revêtements (linoléum, caoutchouc, matières plastiques, textiles, moquettes, mosaïques collées), à l'exception du carrelage et du parquet.

Ce professionnel connaît les matériaux et les techniques d'isolation et de protection contre l'incendie. Il peut aussi mettre en état les supports (réfection du sol, exécution d'une chape) chez des particuliers ou des professionnels.



Les objectifs

Le domaine d'intervention du solier-moquettiste est la mise en œuvre des revêtements de sols souples en lés ou en dalles, dans les bâtiments et ouvrages destinés :

- aux habitations (individuelles ou collectives) ;
- aux locaux professionnels (usines, bureaux) ;
- aux locaux recevant du public (écoles, lieux de formation, locaux sportifs et hospitaliers, lieux de cultes, de spectacles).

Les débouchés

Les activités de ce professionnel peuvent s'exercer en atelier et sur chantier.

Il travaille sous les ordres de sa hiérarchie et également avec d'autres professionnels de la construction.

Il peut être en relation, notamment sur chantier, avec des représentants des clients et du maître d'œuvre, (architectes, décorateurs, contrôleurs techniques) ; des représentants des autres corps d'état et des fournisseurs.

Poursuites d'études

Des poursuites d'études sont possibles en BP si le CAP a été préparé en apprentissage ou bien avec un bon dossier en bac pro.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) l'enseignement technologique et professionnel porte sur les notions suivantes :

- l'organisation et l'acte de construire : intervenants (les différents corps de métier, les fournisseurs...), structure et organisation de l'entreprise ;
- l'expression graphique : conventions et normes (des plans et dessins d'exécution), implantation et tracés. L'élève apprend à effectuer des tracés et à reproduire à l'échelle une pièce, une coupe d'un élément de construction ; il sait relever des dimensions, tracer les lignes de référence... De plus, l'élève sera capable d'identifier les formes, volumes, surfaces, couleurs d'une réalisation décorative (arts appliqués), d'utiliser le vocabulaire spécifique artistique et professionnel (tons, nuances...).

Il apprend à sélectionner et associer des couleurs simples afin de proposer un croquis coloré ;

- les différents supports : bétons, plâtre, bois et dérivés, métaux et anciens revêtements (carrelage, peintures au sol...), les contrôles avant la pose et les règles de mise en œuvre pour chaque support ; histoire des techniques (les ouvrages anciens) ;
- les produits, matériaux et leur mise en œuvre technique : colles et encollage, décapants, cires, matériaux P.V.C. et textiles, systèmes de fixation ;
- la santé et la sécurité au travail : prévention, manutentions manuelles et mécaniques ; les principaux risques (électrique, chimique, peintures colles et solvants...), la protection du poste de travail et de l'environnement.

Les épreuves professionnelles :

- Analyse d'une situation professionnelle (Coeff. 4) ;
- Réalisation d'ouvrages simples (Coeff. 8) ;
- Réalisation d'ouvrages complexes (Coeff. 4).

Stages en entreprise

La période de formation en milieu professionnel sous statut scolaire est de 14 semaines. Actuellement dans l'académie de Lyon cette formation est proposée uniquement par apprentissage.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=890>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b164.htm>

Exemples de métiers

solier(ière)-moquettiste

Publications ONISEP

Les métiers du bâtiment et des travaux publics, Collection Parcours, 2012 (p71 et 112)



CAP SOUFFLEUR DE VERRE

OPTION ENSEIGNE LUMINEUSE

Tubes à essais, flacons médicaux, composants électroniques, enseignes commerciales...nécessitent l'intervention d'un souffleur de verre. Le souffleur de verre réalise divers travaux par transformation au chalumeau de tubes de verre.

L'option enseigne lumineuse forme notamment à la connaissance des différents types d'enseignes, aux opérations de soufflage, formage, câblage et raccordement électrique nécessaires à leur réalisation.



Les objectifs

La compétence essentielle du titulaire du C.A.P. souffleur de verre est d'être capable de fabriquer ou de remettre en état tout appareil de laboratoire en verre n'excédant pas un diamètre de 40 mm et des tubes d'enseignes lumineuses en verre n'excédant pas les dimensions « A 0 » au besoin par échange standard des éléments défectueux.

Le verre est obtenu avec du sable amené à son point de fusion soit 1 300 °C. Le verrier se saisit d'une quantité suffisante de mélange en fusion pour l'étirer et le façonner afin d'en faire des objets de décoration, des verres, des flacons, des vases.

Cristal ou verre, il travaille la matière au chalumeau ou à la main. Après avoir façonné l'objet en fusion, le verrier le cuit dans un four spécial puis le laisse refroidir pour enfin le tailler, le graver à l'aide d'outils appropriés : meule d'acier, d'émeri, de cuivre ou même de diamant.

Le thermoformage, ou collage entre des verres thermocompatibles, est une technique de plus en plus utilisée.

Les débouchés

Les applications de son travail sont nombreux que ce soit dans les domaines de la chimie, de la biologie, de l'électronique, de l'industrie des semi-conducteurs, du médical, de l'enseigne lumineuse et de la signalisation ou de la verrerie de décoration.

Le verrier, après quelques années d'expérience, peut s'installer à son compte comme artisan.

Poursuites d'études

Des poursuites d'études sont possibles en en bac pro.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) l'enseignement technologique et professionnel vise à permettre de conduire les opérations de mise en œuvre, afin de procéder à une opération spécifique à chaud ou à froid sur des tubes de verre.

L'enseigne lumineuse c'est :

- la préparation des matériaux,
- coupe ou découpe,
- rectification,
- collage,
- soufflage,
- courbage,
- soudage,
- formage et conformage,
- ceintrage,
- assemblage,
- conduite d'un bâti de pompage,
- mise en peinture,
- câblage,
- préparation à l'installation,
- installation, raccordement électrique,
- mise en fonctionnement.

Epreuves professionnelles

- Analyse d'une situation professionnelle (Coeff. 4) ;
- Réalisations prenant en compte la formation en milieu professionnel (Coeff.13).

Stages en entreprise

La période de formation en milieu professionnel sous statut scolaire est de 12 semaines. Actuellement dans l'académie de Lyon cette formation est proposée uniquement par apprentissage.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=7332>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b252.htm>

Exemples de métiers

souffleur(euse) de verre,
technicien(ne) des industries du verre, verrier(ière) au chalumeau

CAP SOUFFLEUR DE VERRE

OPTION VERRERIE SCIENTIFIQUE

Tubes à essais, flacons médicaux, composants électroniques, enseignes commerciales...nécessitent l'intervention d'un souffleur de verre. Le souffleur de verre réalise divers travaux par transformation au chalumeau de tubes de verre.

L'option verrerie scientifique forme aux différentes étapes permettant la réalisation d'objets en verre à destination professionnelle en biologie, santé, recherche, tels que les tubes à essais, les flacons médicaux ou les appareils de laboratoire.

Les objectifs

La compétence essentielle du titulaire du C.A.P. souffleur de verre est d'être capable de fabriquer ou de remettre en état tout appareil de laboratoire en verre n'excédant pas un diamètre de 40 mm et des tubes d'enseignes lumineuses en verre n'excédant pas les dimensions « A 0 » au besoin par échange standard des éléments défectueux.

Le verre est obtenu avec du sable amené à son point de fusion, soit 1 300 °C. Le verrier se saisit d'une quantité suffisante de mélange en fusion pour l'étirer et le façonner afin d'en faire des objets de décoration, des verres, des flacons, des vases.

Cristal ou verre, il travaille la matière au chalumeau ou à la main. Après avoir façonné l'objet en fusion, le verrier le cuit dans un four spécial puis le laisse refroidir pour enfin le tailler, le graver à l'aide d'outils appropriés : meule d'acier, d'émeri, de cuivre ou même de diamant.

Le thermoformage, ou collage entre des verres thermocompatibles, est une technique de plus en plus utilisée.

Les débouchés

Les applications de son travail sont nombreux que ce soit dans les domaines de la chimie, de la biologie, de l'électronique, de l'industrie des semi-conducteurs, du médical, de l'enseigne lumineuse et de la signalisation ou de la verrerie de décoration.

Le verrier, après quelques années d'expérience, peut s'installer à son compte comme artisan.

Poursuites d'études

Des poursuites d'études sont possibles en en bac pro.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) l'enseignement technologique et professionnel vise à permettre de conduire les opérations de mise en œuvre, afin de procéder à une opération spécifique à chaud ou à froid sur des tubes de verre.

La verrie scientifique c'est :

- étirage,
- soufflage,
- moulage,
- formage,
- soudage par soufflage,
- courbage,
- assemblage,
- réduction des tensions,
- coupe et perçage,
- rodage,
- conduite d'un four de cuisson.

Epreuves professionnelles

- Analyse d'une situation professionnelle (Coeff. 4)
- Réalizations prenant en compte la formation en milieu professionnel (Coeff.13)

Stages en entreprise

La période de formation en milieu professionnel sous statut scolaire est de 14 semaines. Actuellement dans l'académie de Lyon cette formation est proposée uniquement par apprentissage.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=6603>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b251.htm>

Exemples de métiers

souffleur(euse) de verre,
technicien(ne) des industries du verre, verrier(ière) au chalumeau

CAP TAILLEUR DE PIERRE

Le titulaire du CAP tailleur de pierre est un ouvrier professionnel qualifié qui exerce son métier dans les entreprises du bâtiment ou des carrières et matériaux. Il peut intervenir dans les entreprises spécialisées dans la restauration de monuments historiques.

Dans le bâtiment, le tailleur de pierre contribue à la construction, à la rénovation et à la restauration d'ouvrages de toute nature : maisons, immeubles collectifs, bureaux, bâtiments industriels et commerciaux, ouvrages du patrimoine relevant du secteur public comme du secteur privé. Ce professionnel de la pierre travaille aussi bien le granit que le calcaire ou le grès, selon l'ouvrage à produire et, parfois, la région où il est réalisé.



Les objectifs

Le titulaire du CAP tailleur de pierre est amené à tailler (découper) le matériau naturel (calcaire, granit, grès...) manuellement et à l'aide de machines. Il réalise ainsi des ouvrages variés en construction, rénovation ou restauration : murs, revêtements de façade et décorations, ornements intérieurs et extérieurs.

Parmi ses activités les plus importantes : le tracé, la taille (coupe), le débit (en atelier) ; la pose, le ravalement et la «stéréotomie» (géométrie descriptive), le dallage, le revêtement (sur chantier).

Il est en contact avec les entreprises du bâtiment mais aussi avec les architectes, les sculpteurs. On note que les chantiers sont de plus en plus mécanisés, le déplacement des blocs puis tranches de pierre, des produits finis ou semi-ouvrés faisant appel à des engins de levage et de manutention.

Les débouchés

Il exerce dans les entreprises du bâtiment ou des carrières et matériaux (extraction et travail de la pierre). Il peut aussi intervenir dans des entreprises des domaines du monument historique ou commémoratif. Ces ouvrages concernent les maisons comme les bureaux, immeubles collectifs, ou encore les ouvrages du patrimoine relevant du secteur public ou privé.

Poursuites d'études

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible de poursuivre une formation professionnelle en bac pro, MC ou BP.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) l'enseignement technologique et professionnel concerne les notions suivantes :

- Les enjeux énergétiques et environnementaux : énergies fossiles et renouvelables utilisées, réglementation thermique et efficacité énergétiques, impacts environnementaux.
- Les intervenants : types de marchés, intervenants et statuts juridiques dans l'acte de construire, responsabilités.
- La communication technique : comprendre les plans, croquis et conventions de représentation du bâtiment et les normes ; utiliser une maquette numérique 3 D pour

obtenir des tracés ; histoire de l'art et notions de styles et d'architecture.

- Les ouvrages : histoire des techniques (styles, rénovation, restauration) et types d'ouvrages et leurs caractéristiques...
- Les matériaux : matériaux du bâtiment (minéraux, métaux, bois, matériaux spécifiques), géologie et caractéristiques techniques des roches.
- Les étapes de la fabrication et de la pose : types de taille de blocs de roches et outillages, méthodes manuelles et mécanisées de taille des blocs ; techniques d'assemblage et de poses, machines à commandes manuelle et numérique, outils et matériels utilisés pour la taille, le débit, puis pour polir ; maintenance et organisation du chantier.
- La santé et la sécurité au travail : prévention, manutentions manuelles et mécaniques, risques et protection du poste de travail.

Epreuves professionnelles :

- Analyse d'une situation professionnelle (coeff. 4) ;
- Réalisation d'un ouvrage (coeff. 9) ;
- Mise en oeuvre d'un ouvrage (coeff. 4).

Stages en entreprise

La période de formation en milieu professionnel sous statut scolaire est de 14 semaines. Actuellement dans l'académie de Lyon cette formation est proposée uniquement par apprentissage.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=16129>

Référentiel du diplôme

[http://www.adressrlr.cndp.fr/index.php?id=5&no=PCLI-3-3-7&cHash=c-4f8749b97&start=2&ref=/inmedius/content/main/Textes_en_vigueur/1/3/3/7/1-3-3-7-315.xml&tx_pitbibliothequedestextes_pi2\[type\]=article](http://www.adressrlr.cndp.fr/index.php?id=5&no=PCLI-3-3-7&cHash=c-4f8749b97&start=2&ref=/inmedius/content/main/Textes_en_vigueur/1/3/3/7/1-3-3-7-315.xml&tx_pitbibliothequedestextes_pi2[type]=article)

Exemples de métiers

tailleur / tailleuse de pierre

CAP TAPISSIER-TAPISSIÈRE D'AMEUBLEMENT EN DÉCOR

Le titulaire du CAP tapissier - tapissière d'ameublement réalise des rideaux, voilages, draperies, stores, décors de fenêtre et de lit, coussins, lors de l'aménagement des intérieurs à usage professionnel et privé. Par ailleurs, il remet en état les décors drapés ou tendus.

Le tapissier connaît les matériaux (étoffes, passementerie) et les outillages utilisés dans l'ameublement. Après un relevé des mesures chez le client, ce professionnel assemble les pièces et les monte. Cet ouvrier qualifié peut travailler au sein d'un atelier artisanal ou dans une PME de tapisserie d'ameublement.

Les objectifs

Le titulaire du CAP Tapissier-tapissière d'ameublement en décor maîtrise les pratiques du métier faisant appel à la sensibilité tactile et à la dextérité manuelle que réclame la mise en œuvre des étoffes. Dans ce cadre, il réalise, suivant un processus de fabrication unitaire ou de petite série, des rideaux, des draperies, des stores, des jetées de lit, et intervient dans la remise en état de décors drapés et tendus. Il peut être amené à participer, sous contrôle, à des travaux plus complexes (rénovation de décors anciens, ouvrages précieux). Par ailleurs, il participe également à l'accueil des clients et des fournisseurs.

L'activité professionnelle se décompose en tâches successives :

- préparer, tracer, couper les étoffes et les matières premières ;
- appliquer la passementerie en respectant l'alignement, la symétrie, les motifs ;
- assembler et monter les matières premières ;
- réaliser les finitions ;
- contrôler et conditionner l'ouvrage ;
- exécuter des décors drapés.

Au préalable, il faudra identifier le style de l'ouvrage à réaliser à partir de documents historiques et stylistiques, choisir les matériaux et les outils, déterminer les techniques appropriées.

Les débouchés

Cette profession s'exerce en tant qu'ouvrier qualifié dans les entreprises artisanales ou PME de tapisserie d'ameublement. L'essentiel du travail s'effectue en atelier de fabrication à l'unité ou sur des petites séries. Une activité en commerce avec la vente de tissus, de mobiliers, de moquette est également accessible.

Les tapissiers décorateurs ont en majorité le statut d'artisan. Ils peuvent être indépendants ou salariés dans une entreprise. Ils travaillent pour des particuliers ou répondent à des commandes. Ils peuvent aussi être employés de l'administration publique ou travailler au sein de bureaux d'études d'architectes.

Le label Artisans tapissiers de France (ATF) est attribué, par un Comité d'agrément national indépendant composé de membres issus de l'enseignement technique, du Centre technique du bois et de l'ameublement (CTBA) et de professionnels, aux tapissiers d'ameublement et aux tapissiers décorateurs d'intérieur hautement qualifiés qui réalisent leurs travaux dans le respect des règles de l'art, et qui assurent à la clientèle un service associé de qualité. Ces règles sont consignées dans une charte que l'artisan s'engage à respecter.

Poursuites d'études

Le CAP est conçu pour une entrée directe dans la vie active. Il est cependant intéressant d'envisager de continuer ses études en bac pro.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) l'enseignement technologique et professionnel concerne les notions suivantes :

- situer, analyser et comparer un ouvrage en utilisant ses connaissances sur les styles de décor en lien avec l'architecture, l'ornementation, les techniques, les artistes de référence ;
- analyser un ouvrage pour proposer des solutions esthétiques et techniques ;
- reconnaître un ouvrage à travers ses particularités technologiques, proposer des solutions techniques, en déduire une méthode de fabrication et concevoir son poste de travail ;
- réaliser un décor dans sa totalité ;
- draper les décors.

Les épreuves technologiques et professionnelles :

- Réalisation d'un ouvrage (coeff. 9) ;
- Analyse d'une situation professionnelle (coeff. 4) à partir de documents.

Stages en entreprise

La période de formation en milieu professionnel sous statut scolaire est de 12 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=676>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b195.htm>

Exemples de métiers

tapissier / tapissière d'ameublement

CAP TAPISSIER-TAPISSIÈRE D'AMEUBLEMENT EN SIÈGE

Le CAP tapissier - tapissière d'ameublement en siège prépare à la réalisation et à la réfection de sièges et de lits, mais aussi à la pose de tentures murales et de décors en matériaux souples.

Ce professionnel connaît les matériaux traditionnels et les techniques de garnissage (crin animal et fibres végétales), les étapes de fabrication, les tissus et les matériaux, les composants auxiliaires (cordes, ficelles, fils, colles), les machines à carder. Le tapissier pose des sangles et des ressorts, garnit et habille sièges et lits, procède aux finitions avec des clous, de la passementerie. Dans son travail, il relève des mesures, calcule les métrages et procède à la coupe des tissus.



Les objectifs

Le tapissier d'ameublement est l'héritier des artisans du Moyen-âge qui confectionnaient des courtines (rideaux) et des courtpointes (couvertures piquées) ou qui posaient des tentures et des tapisseries.

Aujourd'hui, il façonne tout ce qui touche à la décoration textile d'un espace intérieur. Le tapissier d'ameublement réalise et pose des tentures, voilages et rideaux sur les murs (tentures murales, draperies), fenêtres (rideaux, voilages, lambrequins et bandeaux), sols (moquettes, tapis) ou plafonds (vélums, plafonds tendus ou plissés). Il confectionne aussi des literies et autres coussins. Le tapissier doit aussi savoir garnir et habiller (garnage) des meubles (sièges, canapés, fauteuils, literies, portes, placards...

A partir d'instructions, l'activité professionnelle se décompose en tâches successives, notamment :

- dégarnir tout ou partie d'un siège ;
- recoller les taquets en cas de nécessité ;
- effectuer les opérations de garnissage ;
- établir un plan de coupe du tissu, le couper et couvrir la garniture ;
- poser la passementerie ;
- clouter les clous décoratifs ;
- fixer la toile jaconas ;
- dessiner un drapé à partir d'un modèle et l'exécuter.

Les débouchés

Cette profession s'exerce en tant qu'ouvrier qualifié dans les entreprises artisanales ou PME de tapisserie d'ameublement. L'essentiel du travail s'effectue en atelier de fabrication à l'unité ou sur des petites séries. Une activité en commerce avec la vente de tissus, de mobiliers, de moquette est également accessible.

Les tapissiers décorateurs ont en majorité le statut d'artisan. Ils peuvent être indépendants ou salariés dans une entreprise. Ils travaillent pour des particuliers ou répondent à des commandes. Ils peuvent aussi être employés de l'administration publique ou travailler au sein de bureaux d'études d'architectes.

Le label Artisans tapissiers de France (ATF) est attribué, par un Comité d'agrément national indépendant composé de membres issus de l'enseignement technique, du Centre technique du bois et de l'ameublement (CTBA) et de professionnels, aux tapissiers d'ameublement et aux tapissiers décorateurs d'intérieur hautement qualifiés qui réalisent leurs travaux dans le respect des règles de l'art, et qui assurent à la clientèle un service associé de qualité. Ces règles sont consignées dans une charte que l'artisan s'engage à respecter.

Poursuites d'études

Le CAP est conçu pour une entrée directe dans la vie active. Il est cependant intéressant d'envisager de continuer ses études.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) l'enseignement technologique et professionnel concerne les notions suivantes :

- situer, analyser et comparer un ouvrage en utilisant ses connaissances sur les styles, proposer des solutions techniques dans un cadre déterminé ;
- garniture traditionnelle complète d'un siège et un élément de finition.

Epreuves professionnelles :

- Analyse d'une situation professionnelle (coeff. 4) ;
- Réalisation (coeff. 9).

Stages en entreprise

La période de formation en milieu professionnel sous statut scolaire est de 12 semaines. Actuellement dans l'académie de Lyon cette formation est proposée uniquement par apprentissage.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes

En 1 an

En 2 ans



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=677>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b196.htm>

Exemples de métiers

tapissier / tapissière d'ameublement



CAP TAXIDERMISTE

L'activité de la taxidermie s'étend au traitement des pièces osseuses et au travail des peaux dans un but décoratif. Ce professionnel naturalise les animaux morts afin de leur redonner l'apparence de la vie dans un but artistique, scientifique ou pédagogique.

Les objectifs

Cette profession de taxidermiste est très réglementée par la loi : seulement 10 % des espèces animales peuvent être naturalisées. Les espèces autorisées sont les animaux domestiques, les animaux chassables et les animaux élevés en captivités (parcs, cirques, etc...).

Les taxidermistes ou naturalistes emploient les mêmes techniques pour tous les animaux. Pour ces professionnels, cette activité est appréhendée comme une forme de sculpture animalière. Les animaux ainsi empaillés sont voués à la conservation ou à l'exposition.

Le taxidermiste procède aux étapes suivantes :

- stocker les pièces qui leur sont confiées et effectuer les prises de mensurations ;
- déterminer les lignes d'incision selon le but recherché, ils dépouillent complètement l'animal, et ne conservent que la peau et les phanères (ongles, sabots, plumes) ;
- nettoyer la peau la tanner et la traiter, avant de reconstituer le squelette ;
- confectionner les mannequins, les bourrer de coton ou de plâtre, enfile la peau sur le mannequin et la recoudre ;
- laissé sécher de 1 à 3 mois, coller les poils et procéder aux dernières retouches.

Les débouchés

Le CAP taxidermiste permet aux professionnels d'exercer un métier très rare : il existe moins de 400 taxidermistes en France dont seulement une centaine de salariés.

Les taxidermistes exercent leur métier dans un but artistique, scientifique ou didactique, soit dans le secteur privé, soit dans le secteur public.

On distingue deux sortes de taxidermistes : ceux qui travaillent à leur propre compte - à la demande de particuliers et de chasseurs de trophées - et les taxidermistes de musées, qui alimentent les collections nationales pour la conservation d'animaux en voie de disparition.

Poursuites d'études

Le CAP est conçu pour une entrée directe dans la vie active.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) l'enseignement technologique et professionnel concerne les notions suivantes :

- anatomie, physiologie ;
- chimie générale, minérale et organique ;
- physique (résistance des matériaux) ;
- technologie des matériaux employés ;

- dessin - modelage - peinture...

La formation pratique accorde une place importante au développement du sens de l'observation, du relevé des attitudes et des détails ; à la réalisation de coutures soignées.

Epreuves technologiques et professionnelles :

- sciences physiques, sciences naturelles (coeff. 2)
- dessin d'art appliqué au métier (coeff. 1)
- dessin, prise de mensurations (coeff. 1)
- dépouillage, préparation de la peau et de ses phanères (coeff. 2)
- fabrication du mannequin et modelage (coeff. 3)
- mise en place de la peau (coeff. 3)
- finitions (coeff. 1).

Stages en entreprise

Seulement deux établissements en France proposent ce CAP taxidermiste. Actuellement dans l'académie de Lyon cette formation est proposée uniquement par apprentissage.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=678>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b266.htm>

Exemples de métiers

Taxidermiste



CAP VANNERIE

La vannerie c'est l'art de tresser manuellement des végétaux pour fabriquer des objets utilitaires ou décoratifs (panier, corbeille, nasses, meubles...). Il conçoit et réalise à la main des objets et motifs décoratifs en tressant différentes variétés de végétaux (osier, rotin, raphia).

Le vannier reproduit des vanneries traditionnelles d'après motifs ou crée de nouveaux modèles (corbeille, coffre, panier). Ce CAP forme à un métier rare qui demande beaucoup de savoir-faire, de rigueur et de résistance physique.

Les objectifs

Le titulaire du CAP vannerie apprend à utiliser essentiellement l'osier et le rotin.

A partir de la demande d'un client ou d'une fiche technique il est capable :

- de choisir et de préparer les matériaux et l'outillage adapté ;
- de trier les matériaux selon leur calibre et de procéder au trempage (dans la plupart des cas, on utilise des fibres mouillées) et au ressuyage ;
- de fabriquer l'objet ;
- d'assurer des finitions soignées (épluchage, soufrage) ;
- de participer à l'accueil des clients et des fournisseurs.

Les débouchés

Le vannier exerce son activité en tant que travailleur indépendant ou comme salarié d'une entreprise artisanale ou d'une coopérative de production. Trois grands statuts se cotoient :

- Si le vannier cultive et transforme l'osier, c'est un osiericulteur-vannier avec le statut d'exploitant agricole ;
- s'il achète l'osier pour le transformer, le vannier a le statut d'artisan ;
- Il peut également être salarié dans une vannerie.

Le métier semble retrouver une certaine dynamique avec l'engouement pour les matériaux authentiques et avec l'apparition de nouveaux créneaux dans les secteurs du spectacle, de la mode, de l'agencement ou encore de l'aménagement paysager.

Poursuites d'études

Le CAP est conçu pour une entrée directe dans la vie active. Mais poursuite d'études possibles en BMA.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) l'enseignement technologique et professionnel concerne les notions suivantes :

- le contexte professionnel : les fournisseurs, les métiers voisins, les organismes consulaires, syndicats professionnels ;
- les matières premières : distinguer et connaître les caractéristiques propres aux familles d'osier, différencier le rotin brut et manufacturé; utilisation de produits complémentaires comme le cuir, le bois, les métaux ; produits de finition (peinture, laques, vernis, fleur de soufre etc.) ;
- les matériels : équipements collectifs (bac de trempage, cabine de peinture, local de soufrage...), les outillages collectifs (meule d'affûtage, compresseur, perceuse à colonne), les outillages individuels (tire canne, trusquin d'épaisseur et de largeur, poinçon, serpette, épluchoir, etc.) ;
- le processus de préparation d'une réalisation : matière adéquate en fonction de l'ouvrage, longueurs et calibres, gabarits, poste de travail ;

- la vannerie «en plein» : savoir fabriquer des fonds rond, ovale ou carré, techniques d'ossature, cordons, anses, des poignées, des couvercles et appliquer les produits de finitions (soufre, teinture, colle, etc.) ;

- la vannerie avec des jours : techniques de réalisation (simple, croisé simple, croisé double, renforcé, etc.) ;

- l'informatique ;

- les arts appliqués : l'histoire de la vannerie, objets de vannerie caractéristiques d'époques et de régions, comprendre un cahier des charges comprenant les caractéristiques et les contraintes, sélectionner et associer des matières, présenter un projet à l'aide de croquis, dessin, maquette etc. ;

- la connaissance de l'entreprise.

Epreuves professionnelles.

- préparation, réalisation (coeff. 10) ;
- analyse d'une situation professionnelle (coeff. 8).

Stages en entreprise

La période de formation en milieu professionnel sous statut scolaire est de 12 semaines.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=1176>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b145.htm>

Exemples de métiers

vannier



CAP VENDEUR-MAGASINIER EN PIÈCES DE RECHANGE ET ÉQUIPEMENTS AUTOMOBILES

Le titulaire du CAP vendeur-magasinier en pièces de rechange et équipements automobiles réceptionne, stocke et met en rayon des produits, prépare les commandes et assure leur expédition.

Sa connaissance des caractéristiques techniques des équipements automobiles lui permet d'accueillir la clientèle, de la conseiller et de conclure les ventes.

Les objectifs

Le titulaire du CAP vendeur-magasinier en pièces de rechange et équipements automobiles effectue des activités variées :

- en entrepôt ou magasin interne, il réceptionne les produits, contrôle qualité et quantités et assure le stockage ;
- il utilise l'informatique et des logiciels professionnels pour gérer le stock ;
- il conduit des engins de manutention pour stocker des charges lourdes ;
- il prépare les commandes des pièces détachées et assure leur expédition ;
- il peut approvisionner les techniciens d'un atelier de réparation en fonction de leur demande, vendre des pièces de rechange ou des accessoires automobiles à des particuliers ou professionnels ; il accueille le client, le conseille et conclut la vente ;
- il effectue l'étiquetage des produits et participe à leur mise en rayon en boutique ou libre-service et participe aux inventaires.

Les débouchés

Ce CAP forme aux métiers d'aide-magasinier, de magasinier, de vendeur-magasinier, de préparateur-vendeur ou d'agent de magasinage.

Le titulaire peut travailler chez les équipementiers, les distributeurs stockistes, les entreprises de réparation, dans le réseau des constructeurs automobiles (succursale, concessionnaires, filiales) dans les surfaces spécialisées comme les centres-auto, ou encore les magasins automobiles des grandes entreprises et administrations.

Poursuites d'études

Ce diplôme a pour vocation l'insertion professionnelle. Cependant il est possible de continuer en bac pro.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) l'enseignement technologique et professionnel concerne les notions suivantes :

- les différents composants (pièces et matériels) d'un véhicule et leur rôle : motorisation, boîte de vitesse, suspension, freinage.
- les accessoires automobiles comme les alarmes, les coffres de toit et les fournitures diverses comme les rivets, les colles, ou autres.

Les élèves apprennent à réaliser :

- la réception des pièces de rechange ;
- la mise en stock des produits, en se familiarisant avec les différentes méthodes de classement utilisées en magasin (application des règles de codification des articles en stocks), et en se servant de logiciels de gestion des stocks, de catalogues électroniques ;
- la vente des produits (accueil des clients et présentation des produits en fonction des besoins) ;
- les documents comme les bons de commande, les bons de livraison, les facturations ou bordereaux de transport ;
- la préparation des commandes et leurs expéditions.

Au programme aussi, le déplacement des produits : les élèves apprennent à conduire les chariots automoteurs pour assurer la manipulation des charges lourdes.

Epreuves professionnelles :

- pratique de la vente et de la préparation de commandes (coeff. 12) ;
- réception, mise en stock, expédition et conduite des chariots automoteurs (coeff. 6).

L'obtention de ce CAP vaut obtention du certificat d'aptitude à la conduite d'engins en sécurité, le CACES.

Stages en entreprise

La période de formation en milieu professionnel sous statut scolaire est de 16 semaines. Actuellement dans l'académie de Lyon cette formation est proposée uniquement par apprentissage.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=561>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/B060.htm>

Exemples de métiers

vendeur(euse)-magasinier(ère) en fournitures automobiles

Publications ONISEP

« Dico des métiers », p81.



CAP VÊTEMENT DE PEAU

À mi-chemin entre le maroquinier et le couturier, le titulaire du CAP vêtement de peau participe à la confection de toutes sortes de vêtements en cuir (pantalon, blouson, tailleur, robe ...) plus ou moins parés de matériaux souples.

Il peut réaliser des coutures d'assemblage sur tout textile, des finitions de bord, des rembordages, des boutonnages et autres moyens de fermeture. Par ailleurs, sa maîtrise des techniques de confection des poches, fantaisies, angles, soutiens, renforts, fermetures, cols ou manches lui permet de détecter les malfaçons.



Les objectifs

Le titulaire du CAP vêtement de peau est un ouvrier qualifié qui sait réaliser toutes les opérations relatives à la fabrication d'un vêtement de cuir (prise de mesure, patronnage, coupe, couture).

A partir des documents techniques dont il dispose (cahier des charges, par exemple), il analyse la chronologie de opérations de fabrication.

Puis il prépare et organise ensuite son travail : sait assembler, monter, surpiquer, doubler, repasser un vêtement en cuir et maîtrise les opérations de finition et de conditionnement. Tout au long de son travail, il contrôle le produit et sait proposer des solutions techniques mais aussi esthétiques en cas de malfaçons.

Ses compétences le rendent capable de régler et d'assurer la maintenance de premier niveau des matériels, le plus souvent automatisés ou informatisés (machines à coudre industrielles, matériel de découpage ou de matelassage).

Les débouchés

Le secteur du vêtement en cuir et en fourrure présente essentiellement un caractère artisanal et regroupe principalement de petites entreprises de moins de 50 salariés.

Le titulaire de ce CAP exerce souvent dans un atelier sur des équipements spécifiques à la confection des vêtements de cuir de

moyenne et haute gamme. Le travail est segmenté : l'ouvrier peut occuper un poste de coupeur(euse), de mécanicien(ne) en confection cuir et peaux ou d'agent de finition et ne réalise qu'une partie du modèle. Il existe aussi la possibilité de travailler chez un gantier.

Poursuites d'études

Ce diplôme a pour vocation l'insertion professionnelle. Cependant, pour compléter sa formation, il est possible de préparer une mention complémentaire (MC) ou une formation d'initiative locale (FCIL). Avec un très bon dossier scolaire, le titulaire de ce CAP peut poursuivre vers un bac professionnel.

Enseignements professionnels

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) l'enseignement technologique et professionnel concerne les notions suivantes :

- définition du produit : identification des composants du vêtement, des matériaux employés ou encore des solutions technologiques à envisager ;
- connaissance des matières d'oeuvre : étude des origines, appellations et propriétés physiques et chimiques des matériaux utilisés dans la confection d'un vêtement (fil, étoffes, cuir). Choix de l'intervention technique nécessaire au découpage, au piquage, au repassage, etc. Déchiffrage

des étiquettes d'entretien ;

- réalisation : connaissance, utilisation et maintenance des matériels (machines à coudre, matériels de découpage, de repassage, de matelassage...). Sécurité et risques professionnels. Procédés de préparation et de fabrication (lire et traduire un dessin technique, techniques d'assemblage ou de boutonnage) ;

- gestion des réalisations : notion de coût de production et contrôle de la qualité ;

- atelier et environnement : identification de la structure d'un atelier ou d'une entreprise, les différentes fonctions et qualification du personnel, droit du travail ;

- communication : notions de relations humaines, vocabulaire technique, intégration dans une équipe ;

- arts appliqués : histoire du costume et notamment du vêtement féminin et des grandes périodes de mutations stylistiques. Approche de la mode contemporaine. Mise au point esthétique d'une proposition (définition de la demande et réalisation du projet).

Epreuves professionnelles :

- préparation du travail et technologie, (coeff. 6) ;
- réalisation d'un produit, (coeff. 11).

Stages en entreprise

La période de formation en milieu professionnel sous statut scolaire est de 16 semaines. Actuellement dans l'académie de Lyon cette formation est proposée uniquement par apprentissage.

Retrouvez ici les lieux de formation en Rhône-Alpes



Fiche RNCP

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=453>

Référentiel du diplôme

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b001.htm>